



Réunion du Conseil du GECT « Eurodistrict Strasbourg-Ortenau »

du jeudi 02 juin 2016

Lieu d'Europe
Strasbourg

14h00 – 16h30

Procès-verbal de réunion

1. Mot de bienvenue du Président

1.1. Constatation du Quorum

Le Quorum est établi.

Pas de vote

1.2. Adoption de l'ordre du jour

Le Président soumet la proposition d'ordre du jour au Conseil pour approbation.

Adopté

1.3. Adoption du compte-rendu du Conseil du 3 mars 2016

Il est demandé au Conseil d'approuver le compte-rendu du Conseil du 3 mars 2016

Adopté

2. Projets propres

2.1. Rencontre Elus-Citoyens

Le Conseil est informé sur le déroulement et le programme détaillé de la rencontre élus-citoyens qui suivra la réunion du Conseil.

Pas de vote

2.2. Kilomètre de Solidarité

Les résultats de la 25^{ème} édition du KM Solidarité ont été présentés aux membres du Conseil ainsi que le nouveau pass découverte.

Pas de vote

2.3. Tram Strasbourg-Kehl

Lors de sa séance du 14 mars 2013, l'Eurodistrict a voté l'octroi d'une subvention de 100.000€ à la CTS destinée à accompagner le projet de ligne de tramway transfrontalière. Le Président propose d'utiliser 35.000 € du budget pour l'organisation d'un concours artistique européen pour l'habillage de 12 rames prévu par la CTS et l'élaboration par un groupe de travail d'un concept de communication concernant les 65.000 € restants.

Adopté

2.4. Jeu pédagogique « Le Passe-partout »

Il est demandé au Conseil d'approuver la participation de l'Eurodistrict au projet INTERREG sur le jeu pédagogique et de donner son accord de financement sous réserve de clarifier quelques questions organisationnelles.

Adopté

2.5. Longivity Festival

Il est demandé au Conseil d'approuver le financement à hauteur de 5.000 € de l'organisation de l'édition 2016 du festival au titre de projet propre et de mandater le Secrétariat Général pour développer un partenariat avec un budget prévisionnel.

Adopté

3. Rapport des groupes d'experts

3.1. Transport

Le Président informe le Conseil sur les avancements des travaux du groupe d'experts transports.

Pas de vote

3.2. Sécurité et Prévention

Il est demandé au Conseil d'approuver le concept du forum « Prospectives sur la prévention et la sécurité transfrontalière dans l'Eurodistrict ».

Adopté

4. Demandes de subventions

4.1. Cabinet médical de substitution à Kehl

Il est demandé au Conseil d'approuver la subvention de 40.000 € sur deux ans (2016 et 2017).

Adopté

5. Fonctionnement du GECT

5.1. Régime dérogatoire frais de déplacement

Il est demandé au Conseil d'approuver un régime dérogatoire en complément au règlement actuel d'attribution des indemnités de frais de déplacement temporaires

Adopté

5.2. Convention Centre de Gestion

Il est demandé au Conseil d'approuver l'adhésion du GECT au service « Paie à façon » du Centre de Gestion du Bas-Rhin

Adopté

5.3. Validation du poste d'assistante

Il est demandé au Conseil de mandater le Président pour la validation du choix du jury transfrontalier afin d'assurer une continuité sur le poste.

Adopté

6. Points politiques

6.1. Conseil des Ministres Franco-Allemand à Strasbourg

Il est demandé au Conseil d'approuver la résolution demandant l'organisation du prochain Conseil des Ministres franco-allemand « délocalisé » à Strasbourg.

Adopté

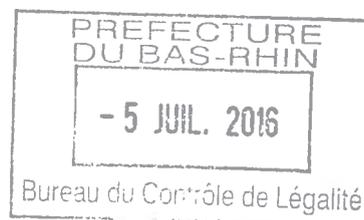
6.2. Bundesverkehrswegeplan 2030

Il est demandé au Conseil d'approuver la résolution positionnant les besoins du territoire de l'Eurodistrict auprès du gouvernement allemand concernant le schéma directeur des transports allemands à l'horizon 2030.

Adopté

LE PRESIDENT,

Roland RIES





Réunion du Conseil 2 juin 2016

Lieu d'Europe
STRASBOURG
14h00-17h00

Ordre du jour

- | | |
|---|--|
| <p>1. Mot de bienvenue du Président
1.1 Constatation du Quorum
1.2 Adoption de l'ordre du jour
1.3 Adoption du compte-rendu du Conseil 03.03.2016</p> <p>2. Projets propres
2.1 Rencontre Elus-Citoyens
2.2 Kilomètre Solidarité
2.3 Tram Strasbourg-Kehl
2.4 Jeux pédagogique « Le Passe-partout »
2.5 Longevity Festival</p> <p>3. Rapport des groupes d'experts
3.1 Transport
3.2 Sécurité & Prévention</p> <p>4. Demandes de subventions
4.1 Cabinet médical de substitution à Kehl</p> <p>5. Fonctionnement du GECT
5.1 Régime dérogatoire frais de déplacement
5.2 Convention Centre de Gestion
5.3 Validation poste assistante</p> <p>6. Points politiques
6.1 Conseil des ministres Franco-Allemand à Strasbourg
6.2 Bundesverkehrswegeplan 2030</p> <p>7. Points divers</p> | <p>Rapport joint</p> <p>Document ci-joint
Document ci-joint
Projet de délibération
Projet de délibération
Projet de délibération</p> <p>Document ci-joint
Projet de délibération</p> <p>Projet de délibération</p> <p>Projet de délibération
Projet de délibération</p> <p>Document sur table
Document sur table</p> |
|---|--|

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 2 juin 2016 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

05 JUL. 2016

PREFECTURE
DU BAS-RHIN

- 5 JUL. 2016

Bureau du Contrôle de Légalité



Réunion du Conseil

3 mars 2016

Illenauer Festsaal
Illenauer Allee 75
Achern

9H00 – 12H00

Compte-rendu de réunion

Présents :

Mme Jeanne BARSEGHIAN, M. Jacques BAUR, M. Matthias BRAUN, M. Hermann BURGER, M. Dr. Walter CAROLI, M. Dr. Karl-Heinz DEBACHER, Mme Nicole DREYER, M. Alexandre FELTZ, M. Thorsten ERNY, Mme Camille GANGLOFF, Mme Dorothee GRANDERATH, M. Klaus JEHLE, M. Willy KEHRET, M. Céleste KREYER, Mme Brigitte LENTZ-KIEHL, M. Bruno METZ, M. Klaus MUTTACH, M. Dr. Günther PETRY, Mme Nawel RAFIK-ELMRINI, M. Roland RIES, M. René SCHAAL, M. Frank SCHERER, Mme Edith SCHREINER, M. Alexander SCHRÖDER, Mme. Sonja SCHUCHTER, M. Eric SCHULTZ, Mme Eveline SEEBERGER, M. Dr. Claus-Dieter SEUFERT, M. Toni VETRANO, Mme Anne-Catherine WEBER, M. Michael WELSCHE, M. Jean-Marc WILLER, M. Willi WUNSCH

Excusés :

M. Dr. Karlheinz BAYER, M. Gérard BOUQUET, M. Stéphane FRATACCI, M. Jean-Baptiste GERNET, M. Jürgen GIEßLER, M. Robert HERRMANN, Mme Fabienne KELLER, M. Eric KLETHI, M. Théo KLUMPP, Mme Séverine MAGDELAINE, M. Pascal MANGIN, M. Jean-Baptiste MATHIEU, M. Dr. Wolfgang G. MÜLLER, M. Jürgen OßWALD, M. Pierre PERRIN, M. Héctor SALA, M. Denis SCHULTZ

Absents :

M. MUTTACH, Maire de la ville d'Achern souhaite la bienvenue aux membres du Conseil à la Illenau dont il rappelle le passé historique franco-allemand. Il constate que l'Europe a besoin de nouvelles impulsions suite aux derniers événements politiques et c'est dans cet esprit qu'il souhaite à toutes les personnes présentes des discussions fructueuses pour l'Eurodistrict et l'esprit européen.

1. Mot de bienvenue du Président

M. RIES, Président de l'Eurodistrict souhaite également la bienvenue aux membres du Conseil. Il informe sur la conférence de presse qui a eu lieu à l'occasion du jour de l'amitié franco-allemande au cours de laquelle il a présenté la nouvelle équipe désormais complète du Secrétariat Général et lancé officiellement le fonds pour les demandeurs d'asile.

M. RIES explique que la proposition de budget prévisionnel 2016 de la Secrétaire Générale comprend entre autres les nouveautés suivantes :

- Le focus du budget concerne les projets propres de l'Eurodistrict.
- En 2016, une somme de 204 075 € est prévue pour les projets externes dont 104 075 € concernent des projets déjà votés, d'où un solde de 100 000 € pour les nouvelles demandes de subventions.
- Deux fonds de soutien de l'Eurodistrict de 30 000 € chacun sont planifiés en 2016 : le fonds scolaire et le fonds pour les enfants réfugiés.
- Pour 2017, il est proposé de financer toutes les demandes de subventions de projets externes par le fonds de soutien microprojets.

M. RIES rend les membres du Conseil attentifs au fait qu'à l'avenir il faudra statuer sur les montants des subventions accordées car l'excédent actuel de 690 360 € sera sinon épuisé en 2018.

M. RIES passe la parole à Mme KLAFFKE pour plus de précisions.

Mme KLAFFKE souligne que l'Eurodistrict risque de se trouver en situation d'incapacité de financement si les subventions continuent d'être accordées au-delà de 2016 selon les pratiques du passé. C'est pourquoi elle préconise une priorisation et une attribution réfléchie des subventions.

Etant donné que dorénavant des marges de manœuvre doivent être ménagées pour les projets propres, Mme GRANDERATH demande si la participation à MIPIM et EXPOREAL a vraiment du sens. Elle demande pour quels biens immobiliers du territoire de l'Eurodistrict on cherchait à susciter l'intérêt des visiteurs et quels étaient les retombées concrètes dues à ces expositions.

M. SCHERER fait un rappel historique de la participation aux deux salons et explique que la participation à MIPIM a lieu en miroir à celle à l'EXPO REAL. C'est pourquoi il considère qu'il serait dommage de ne participer qu'à une seule exposition. Il précise qu'il est question des zones d'activité des villes de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau et que citer des exemples concrets de signatures de contrats ou évaluer les retombées d'une exposition est cependant difficile. Pour lui, la participation aux salons permet une bonne présentation de l'espace économique de l'Eurodistrict.

M. WELSCH revient sur la présentation du budget afin de savoir si les critères de subventions définis à l'origine et qui prévoyaient un financement de démarrage de projet ont été modifiés.

Mme KLAFFKE explique que les critères concernant les subventions de projets externes n'ont pas été changés et que le principe de financement de démarrage est toujours appliqué. La distinction doit être faite avec les projets internes pour lesquels les conditions de subvention (comme la durée du financement) doivent être définies au cas par cas.

Mme SCHREINER revient sur la participation aux salons qu'elle considère comme une chance pour une meilleure visibilité de l'Eurodistrict et la présentation transfrontalière de l'Eurodistrict faite lors de ces expositions comme une caractéristique positive unique. Pour elle, l'abandon même partiel de cette participation serait une mauvaise décision. En ce qui concerne le budget, elle attire l'attention sur le fait que les frais fixes (coûts de personnel) prévus ne devaient pas être dépassés.

Mme SEEBERGER demande si, au vu des goulots d'étranglement des années à venir, la constitution d'une réserve minimale ne serait pas judicieuse.

M. RIES fait remarquer que le but de l'Eurodistrict n'est pas de constituer une réserve minimale mais d'utiliser les fonds publics mis à sa disposition principalement et du mieux possible pour la réalisation de projets.

M. RIES propose de passer au vote.

Le budget prévisionnel 2016 est adopté par les membres du Conseil avec une abstention.

3. Projets propres

3.1. Kilomètre Solidarité

M. RIES rappelle qu'il s'agit du renouvellement du KM Solidarité dont l'organisation n'est plus externalisée mais réalisée dorénavant par le Secrétariat Général. Quelques améliorations y ont été apportées. M. RIES passe la parole à Mme Julia WYSSLING.

Mme WYSSLING explique que la 25^{ème} édition du KM Solidarité se tiendra à nouveau sur deux jours, le lundi 9 mai (des écoliers courent dans leurs écoles ou dans des parcs à proximité) et le mardi 10 mai (des élèves de CM2 courent au jardin des Deux Rives). Les villes participantes (Eurométropole et Ortenaukreis) versent 0.20 € par km parcouru par les élèves. Mme WYSSLING présente les nouveautés suivantes, prévues pour la manifestation en 2016 :

Les fonds récoltés iront à part égale à une institution allemande et une institution française de la région qui prennent en charge des enfants handicapés ou malades.

Les institutions bénéficiaires en 2016 sont « l'Association pour la Réadaptation Infantile Clémenceau » à Strasbourg et la « Lebenshilfe Offenburg-Oberkirch e.V. ».

Une plus grande coopération entre les différents acteurs de la jeunesse de l'Eurodistrict est recherchée. Il est prévu de faire participer les différents acteurs de la jeunesse assistant à la bourse aux projets en mars 2016 à l'animation de workshops le 10 mai au jardin des Deux Rives.

La patrouille de police à vélo participera pour la première fois afin de garantir la sécurité de la course au jardin des Deux Rives.

D'autre part, côté français, les communes du sud de l'Eurodistrict, Erstein, Benfeld et environs et la Communauté de Commune du Rhin seraient associées pour la première fois. Leur participation n'est pas encore confirmée au jour de la séance.

De plus, Mme WYSSLING précise que l'organisation de la course faite dorénavant en interne par le Secrétariat Général devrait permettre des économies de l'ordre de 13 000 €. On disposera ainsi d'une marge de manœuvre financière pour 2016 en cas de dépenses imprévues. Ces économies pourront être directement intégrées dans les prévisions budgétaires en 2017.

M. RIES propose de passer au vote.

Le projet est adopté à l'unanimité par le Conseil.

3.2. Projet «Entreprises à 360°» (INTERRG V – 2016-2018)

M. RIES rappelle que ce projet avait déjà été présenté au Conseil lors de la session précédente. Il a été demandé de présenter d'abord un budget pluriannuel afin de décider si l'Eurodistrict s'engageait à soutenir ce projet à hauteur de 50.000 € sur trois ans.

Il précise qu'il s'agit d'un projet initié par Start Hop dont l'objectif principal est d'augmenter le niveau de compétences général des accompagnateurs à la création d'entreprise au sein de l'Eurodistrict en améliorant les échanges et la coordination des différents acteurs et des

4. Demandes de subventions

4.1. Information sur les subventions jusqu'à 5 000 € compris

M. RIES déclare que depuis la dernière session du Conseil le 3 décembre 2015, quatre projets ont bénéficié d'une subvention allant jusqu'à 5 000 €. D'autres demandes sont en cours d'instruction.

Mme DREYER souhaite avoir plus d'informations sur le projet de la Ligue d'Enseignement.

Mme WYSSLING explique qu'il s'agit d'une coopération entre deux classes qui débattront de la question et de la signification de l'identité européenne au cours de quatre rencontres (organisées par la Ligue d'Enseignement).

M. SCHERER demande qu'à l'avenir figurent dans le tableau récapitulatif des informations sur les deux porteurs de projets ainsi qu'un résumé sur le contenu du projet.

Ce point ne nécessite pas de vote.

4.2. Salle de consommation à moindres risques

M. RIES rappelle que ce projet qui lui tient personnellement à cœur a déjà été discuté lors de séances précédentes. Il explique que cette salle de consommation à moindres risques serait la première installation transfrontalière de ce type au monde. Suite à la nouvelle loi santé, deux salles de consommation à moindres risques doivent être créées en France, l'une à Paris et l'autre à Strasbourg.

M. RIES passe la parole à Mme Neuss pour de plus amples précisions.

Mme NEUSS précise qu'il s'agit de valider lors du vote d'une part, la somme de 50 000 € concernant la réalisation de la salle de consommation à moindres risques à Strasbourg. Mme NEUSS explique d'autre part, que le souhait a été émis lors de la présente séance du Bureau de considérer le nouveau financement de l'installation de Strasbourg et la poursuite du financement de celle de Kehl comme un tout. C'est pourquoi le Conseil de l'Eurodistrict est invité à prendre une décision de principe par laquelle il se déclare prêt à continuer à subventionner le cabinet de substitution déficitaire de Kehl dans la limite de ses possibilités de financement.

M. SCHERER souligne l'importance de mettre en relation les deux projets de santé en raison de la complémentarité de leurs structures. Il déclare quand adressant des patients au cabinet de substitution de Kehl, la salle de consommation à moindres risques pouvait contribuer à long terme à l'équilibre financier de celui-ci comme prévu initialement. Il se prononce en faveur d'une subvention pour les deux projets et précise clairement que le seul soutien financier de l'Eurodistrict pour le cabinet de Kehl ne sera cependant pas suffisant.

M. Dr. SEUFERT approuve la position de M. SCHERER et insiste sur le lien transfrontalier particulier des deux structures de santé. Le cabinet de substitution de Kehl a été initié selon l'exemple du système des microstructures français et revêt ainsi un caractère pilote dans le Bade-Wurtemberg.

Mme. SEEBERGER demande si, en plus des médecins, les patients seront aussi pris en charge par des travailleurs sociaux et si des personnes bilingues étaient prévues sur place.

Le projet est adopté à l'unanimité par le Conseil.

5. Points politiques

5.1. Création d'un parlement de la zone Euro

M. RIES rappelle que ce point avait déjà été abordé lors de la dernière réunion du Conseil en décembre et qu'une reformulation de la déclaration avait été décidée. C'est cette nouvelle version qui est présentée aujourd'hui.

Mme GRANDERATH salue cette nouvelle déclaration et se réjouit de pouvoir envoyer grâce à elle un signal concret du soutien de et à l'Europe.

En lien avec cela, M. CAROLI attire l'attention sur la dégradation de la coopération en Europe concernant les réfugiés. Il remarque que tout le monde s'accorde sur le contenu de la déclaration mais s'interroge sur l'objectif et les compétences d'un tel parlement. Pour lui, il est important de mener une réflexion sur une concordance raisonnable en Europe entre la politique économique et financière et la politique sociale, ainsi que sur la lutte contre les tendances prônant la sortie de l'Europe.

M. RIES propose de passer au vote.

La déclaration est validée par les membres du Conseil à l'unanimité.

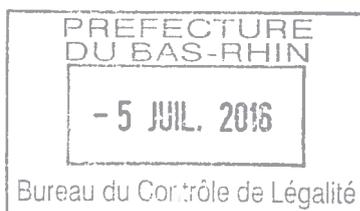
6. Points divers

L'équipe du Secrétariat Général distribue un petit questionnaire afin de mieux connaître les souhaits d'information des membres du Conseil concernant les différentes thématiques et pour savoir s'ils sont prêts à participer à des groupes de travail.

M. RIES clôt la séance du Conseil à 11H45.

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 2 juin 2016 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

05 JUL. 2016




Roland RIES
Président du GECT Eurodistrict
Strasbourg-Ortenau

Document de séance n°2.3/2/2016

Vorlage Nr. 2.3/2/2016

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 02/2016</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 02.06.2016
Dossier suivi par / Projektbeauftragte(r) Anika KLAFFKE	

Point n°2.3 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 2.3 der Tagesordnung

Objet / Betreff:

Tramway Strasbourg-Kehl

Contexte

La liaison tramway entre les villes de Strasbourg et de Kehl constitue l'aboutissement de plusieurs années de coopération et le point de départ d'une nouvelle ère en matière de mobilité transfrontalière.

Au cœur de l'Eurodistrict, les systèmes de transports en communs français et allemands sont reliés par le prolongement du tramway D jusqu'à la mairie de Kehl.

Lors de sa séance du 14 mars 2013, l'Eurodistrict a voté l'octroi d'une subvention de 100.000 € à la Compagnie des Transports Strasbourgeois (CTS) destinée à accompagner le projet de ligne de tramway transfrontalière.

La délibération mentionne que la subvention est destinée à couvrir les frais liés à la signalétique bilingue et à renseigner les habitants de l'Eurodistrict dans les deux langues. A ce titre, l'Eurodistrict sera intégré aux diverses actions de communication prévues à l'occasion de la mise en exploitation de la ligne D vers Kehl afin d'amplifier le dispositif d'information prévu par la CTS.

Néanmoins le statut juridique de la CTS ne permet pas le versement forfaitaire de cette subvention dans sa forme initialement prévue. Afin d'adapter la forme et de réfléchir sur des actions possibles dans la limite maximale de

Sachstand

Die Straßenbahnverbindung zwischen den Städten Straßburg und Kehl ist das Ergebnis mehrerer Jahre enger Zusammenarbeit und der Ausgangspunkt einer neuen Epoche grenzüberschreitender Mobilität.

Im Herzen des Eurodistrikts werden die öffentlichen Verkehrsnetze Deutschlands und Frankreichs durch die Verlängerung der Straßenbahnlinie D bis zum Rathaus der Stadt Kehl miteinander verbunden.

In seiner Sitzung vom 14. März 2013 hat der Eurodistrict einer Förderung von 100 000 € an die Straßburger Transportkompanie (CTS) zugestimmt, die zur Begleitung der grenzüberschreitenden Straßenbahnlinie gedacht ist.

Der Beschluss vermerkt, dass die Förderung dazu bestimmt ist, die Kosten der zweisprachigen Beschilderung zu decken und die Bewohner des Eurodistrikts in beiden Sprachen zu informieren. Aus diesem Grund wird der Eurodistrict zur Umsetzung der Linie D an den verschiedenen Kommunikationsmaßnahmen teilnehmen, um die geplante Öffentlichkeitsarbeit der CTS zu verstärken.

Dennoch verhindert der Rechtsstatus der CTS die pauschale Auszahlung der Subvention wie ursprünglich vorausgesehen.

Um sich mit den Fragen zur Rechtsform und den möglichen Aktionen innerhalb des

l'enveloppe dédiée de 100.000 €, un groupe de travail a été constitué pour élaborer un concept de communication transfrontalier et bilingue. Il est composé d'agents de l'Eurométropole de Strasbourg, de la Compagnie des Transports Strasbourgeois, de l'Eurodistrict et de la ville de Kehl.

Suite à l'engagement de la CTS (voir l'annexe) concernant l'habillage de 12 rames de tramway à hauteur de 180.000 € sur une durée de 5 ans et peut-être même la visibilité de cet habillage à l'intérieur des rames sous réserve de respecter les conditions techniques, le groupe de travail propose l'utilisation de 35.000 € du budget pour l'organisation d'un concours artistique européen pour cet habillage.

Celui-ci permettra une visibilité renforcée du tram transfrontalier et de l'Eurodistrict non seulement sur la ligne D mais sur l'ensemble des lignes de l'Eurométropole.

Concernant les 65.000 € restant le groupe de travail réfléchira à l'élaboration des outils de communication transfrontaliers sur la signalétique en lien avec l'agence de communication avec laquelle travaille la CTS et en cohérence avec le plan de communication propre à la CTS. Afin de permettre une discussion publique sur ces propositions et de dresser un rapport de l'opinion générale, il est demandé au groupe de travail de les soumettre aux membres du Conseil municipal Commun Strasbourg-Kehl lors de sa prochaine séance. Les résultats validés par le Conseil Commun seront présentés aux membres du Conseil de l'Eurodistrict lors de la prochaine séance en décembre 2016.

vorgesehenen Budgets von 100.000 € auseinanderzusetzen, wurde eine Arbeitsgruppe zur Erarbeitung eines grenzüberschreitenden und zweisprachigen Kommunikationskonzepts gebildet. Sie besteht aus Vertretern der Eurometropole von Straßburg, der CTS, des Eurodistrikts und der Stadt Kehl.

Bezugnehmend auf das Engagement der CTS (siehe Anhang) die Verkleidung von 12 Straßenbahnzügen in Höhe von 180.000 € für eine Laufzeit von 5 Jahren einzuplanen und diese evtl. entsprechend den technischen Möglichkeiten auf die Innenräume auszuweiten, schlägt die Arbeitsgruppe vor, 35.000 € des vorgesehenen Budgets für die Ausschreibung eines europäischen Kunstwettbewerbs zu nutzen.

Diese Verkleidung ermöglicht eine verstärkte Sichtbarkeit der grenzüberschreitenden Straßenbahn und des Eurodistrikts, nicht nur für die Linie D, sondern ebenfalls auf den gesamten Linien der Eurometropole.

Bezüglich der restlichen 65.000 € wird sich die Arbeitsgruppe in enger Zusammenarbeit mit der Kommunikationsagentur der CTS und im Einklang mit dem Kommunikationsplan der CTS mit der Ausarbeitung grenzüberschreitender Kommunikationsmittel zur Beschilderung auseinandersetzen. Um eine öffentliche Diskussion zu diesen Vorschlägen zu ermöglichen und ein allgemeines Meinungsbild zu erheben, wird die Arbeitsgruppe gebeten, ihre Vorschläge den Mitgliedern des gemeinsamen Gemeinderats Straßburg-Kehl in deren nächsten Sitzung vorzulegen. Die von dem gemeinsamen Gemeinderat validierten Ergebnisse werden den Ratsmitgliedern des Eurodistrikts während der nächsten Sitzung im Dezember 2016 präsentiert.

II. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag:

Le Conseil se prononce en faveur de l'organisation d'un concours artistique européen à hauteur de 35.000 € sous réserve que les engagements pris par la CTS, c'est-à-dire l'habillage de 12 rames du tramway soient respectés.

Le Conseil mandate le groupe de travail pour rédiger un cahier des charges fixant les conditions du concours et du jury dans le respect de l'enveloppe budgétaire allouée et le soumettre aux membres du Bureau pour validation.

Par ailleurs, le Conseil mandate le groupe de travail pour établir des propositions sur l'utilisation du montant restant de 65.000 € afin d'assurer la signalétique transfrontalière et les soumettre aux membres du Conseil municipal Commun Strasbourg-Kehl lors de sa prochaine séance. Les résultats validés par le Conseil Commun seront présentés aux membres du Conseil de l'Eurodistrict lors de la prochaine séance en décembre 2016.

Le Conseil de l'Eurodistrict autorise le Président à signer tout document afférent à ces mesures.

Der Rat spricht sich für die Organisation eines europäischen Kunstwettbewerbs in Höhe von 35.000 € aus, unter der Bedingung, dass die eingegangenen Verpflichtungen von der CTS eingehalten werden, d.h. die Verkleidung von 12 Straßenbahnzügen.

Der Rat beauftragt die Arbeitsgruppe ein Pflichtenheft gemäß dem festgelegten Budget zu verfassen, welches die Konditionen des Wettbewerbs und der Jury definiert und diesen den Mitgliedern des Vorstands zur Validierung vorzulegen.

Außerdem beauftragt der Rat die Arbeitsgruppe mit der Ausarbeitung von Verwendungsvorschlägen für die restlichen 65.000 €, um die grenzüberschreitende Beschilderung zu gewährleisten und diese den Mitgliedern des gemeinsamen Gemeinderats Straßburg-Kehl in dessen nächster Sitzung vorzulegen. Die von dem gemeinsamen Rat validierten Ergebnisse werden den Ratsmitgliedern des Eurodistrikts in der nächsten Sitzung im Dezember 2016 vorgelegt.

Der Rat des Eurodistrikts ermächtigt den Präsidenten alle Dokumente, die sich auf diese Maßnahmen beziehen, zu unterzeichnen.

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

Accord

Refus

Résolution modifiée

Zustimmung

Ablehnung

Abweichender Beschluss

Le Conseil se prononce en faveur de l'organisation d'un concours artistique européen à hauteur de 35.000 € sous réserve que les engagements pris par la CTS, c'est-à-dire l'habillage de 12 rames du tramway soient respectés.

Le Conseil mandate le groupe de travail pour rédiger un cahier des charges fixant les conditions du concours et du jury dans le respect de l'enveloppe budgétaire allouée et le soumettre aux membres du Bureau pour validation.

Par ailleurs, le Conseil mandate le groupe de travail pour établir des propositions sur l'utilisation du montant restant de 65.000 € afin d'assurer la signalétique bilingue et transfrontalière et les soumettre aux membres du Conseil municipal Commun Strasbourg-Kehl lors de sa prochaine séance. Les résultats validés par le Conseil Commun seront présentés aux membres du Conseil de l'Eurodistrict lors de la prochaine séance en décembre 2016.

Le Conseil de l'Eurodistrict autorise le Président à signer tout document afférent à ces mesures.

Der Rat spricht sich für die Organisation eines europäischen Kunstwettbewerbs in Höhe von 35.000 € aus, unter der Bedingung, dass die eingegangenen Verpflichtungen von der CTS eingehalten werden, d.h. die Verkleidung von 12 Straßenbahnzügen.

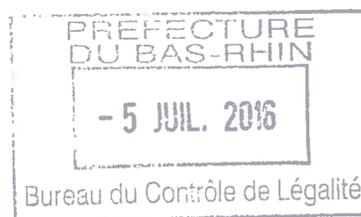
Der Rat beauftragt die Arbeitsgruppe ein Pflichtenheft gemäß dem festgelegten Budget zu verfassen, welches die Konditionen des Wettbewerbs und der Jury definiert und diesen den Mitgliedern des Vorstands zur Validierung vorzulegen.

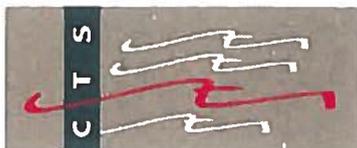
Außerdem beauftragt der Rat die Arbeitsgruppe mit der Ausarbeitung von Verwendungsvorschlägen für die restlichen 65.000 €, um die zweisprachige und grenzüberschreitende Beschilderung zu gewährleisten und diese den Mitgliedern des gemeinsamen Gemeinderats Straßburg-Kehl in dessen nächster Sitzung vorzulegen. Die von dem gemeinsamen Rat validierten Ergebnisse werden den Ratsmitgliedern des Eurodistrikts in der nächsten Sitzung im Dezember 2016 vorgelegt.

Der Rat des Eurodistrikts ermächtigt den Präsidenten alle Dokumente, die sich auf diese Maßnahmen beziehen, zu unterzeichnen.

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 2 juin 2016 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

05 JUL. 2016





Madame Anita KLAFFKE
Secrétaire Générale
GECT Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
Fabrikstrasse 12

D-77694 KEHL

Strasbourg, le 24 mai 2016

Madame,

Suite à votre récente rencontre avec Jean-François Lanneluc et Amandine Carré Charter, je vous confirme par la présente les différents éléments prévus et budgétés par la CTS dans la communication liée à l'extension de la ligne D vers Kehl. Ceux-ci comprennent :

- **Le dispositif d'information prévu par la CTS sur le périmètre des communes qu'elle dessert** (conformément au contrat de concession).

Celui-ci a été chiffré aux environs de **225 k€ HT** et se décompose de la manière suivante :

Information clientèle (Périmètre EmS + Kehl) : 130 k€ comprenant

- Evolution et modification des supports cartographiques du réseau
- Fabrication des plans affichés aux arrêts, des plans poche du réseau (150 000 exemplaires) et des schémas de ligne pour poteaux d'arrêts et embarqués tram
- Fabrication et pose des affiches pour totems réseau tram
- Emailing au fichier clients de la CTS (100 000 adresses mails)
- Conception, fabrication et livraison des nouvelles fiches horaires des lignes impactées par la nouvelle offre
- Evolution des documents tarifaires (dépliants, affiches bus, tram et arrêts) : conception, réalisation et impression
- Conception, fabrication des nouvelles fiches horaires des lignes impactées par la nouvelle offre

Signalétique tram : 20 k€

- Mise à jour de la signalétique des stations incluant fourniture et pose sur les stations des lignes A/D/C direction Kehl

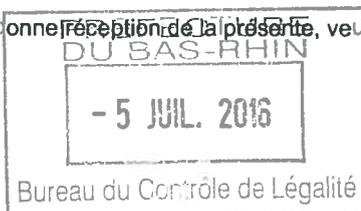
Communication de lancement (Périmètre EmS + Kehl) : 75 k€ comprenant

- Conception d'un master visuel pour une campagne de communication dédiée
- Déclinaison de la campagne pour un habillage événementiel de 3 rames de tramway (2 mois)
- Fabrication de 360 affiches pour affichage sur colonnes tram, de 400 affiches pour affichage embarqué tram et 300 affiches pour affichage embarqué bus
- Conception et fabrication de 50 000 exemplaires d'un dépliant dédié aux clients et riverains de la ligne D
- Tractage du dépliant (sur une base de 50 000 exemplaires dans le périmètre du réseau CTS)
- Diffusion en BAL (sur la base du périmètre des riverains de la ligne D)
- Communication via les réseaux sociaux, relais presse, web,

- **La décoration des rames**

Par analogie avec le montant normalement dévolu à ce type d'opération, la CTS a réservé dans son budget la somme de 15 K€ par rame comprenant la confection des adhésifs et leur pose, soit un budget total de 180 K€ pour les douze nouvelles rames attendues.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, veuillez agréer, Madame, mes salutations les meilleures.



Le Directeur Général
Jean-Philippe LALLY

COMPAGNIE DES TRANSPORTS STRASBOURGEOIS

Document de séance n° 2.4/2/2016
Vorlage Nr. 2.4/2/2016

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratsitzung des Eurodistrikts 2 / 2016</i>	Date de la séance / <i>Sit- zungstag</i> 02.06.2016
Dossier suivi par/ Projektbeauftragte(r) Julia WYSSLING	

Point n° 2.4 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 2.4 der Tagesordnung

Objet / Betreff: Jeu pédagogique « Les écoliers découvrent le Rhin supérieur » / Pädagogisches Spiel « Der Weltenbummler »

I. Rapport / Sachverhalt:

Ce jeu s'inscrit dans la continuité d'un jeu de société à caractère éducatif élaboré en 2012 entre l'Eurodistrict Pamina et une Euroregion à la frontière tchéco-polonaise.

Le jeu s'adresse à des élèves d'écoles primaires âgés de 9 à 10 ans (CM1 et CM2 / 3. et 4. Klasse). Il emmène les écoliers dans un voyage de découverte de la région transfrontalière.

Il s'agit d'un jeu numérique qui a pour fond la carte du Rhin supérieur. La carte est répartie dans les zones des quatre Eurodistricts. La topographie et les villes seront représentées par des symboles emblématiques sur la carte. Un chemin avec des cases relie les différents lieux. Au fil de la progression du jeu, les élèves doivent répondre à des différents défis (QCM, memory, texte à trous, trouver les erreurs en comparant les images...) qui leur permettront de découvrir le territoire. Les élèves peuvent jouer soit par groupe (p.ex. en cours de langue étrangère) ou alors individuellement à partir de la maison. En règle générale, les défis sont proposés dans la langue du voisin – il est possible de basculer dans sa langue maternelle, mais la réponse rapportera moins de points. L'avantage d'un jeu numérique est aussi la possibilité de le faire évoluer à travers la participation active des écoliers : les élèves pourront eux-mêmes créer de nouveaux défis.

Dieses Spiel ist die Fortsetzung eines pädagogischen Gesellschaftsspiels, das 2012 in Zusammenarbeit zwischen dem Eurodistrikt Pamina und einer Euroregion an der tschechisch-polnischen Grenze entwickelt wurde.

Das Spiel richtet sich an Grundschüler im Alter von 9 bis 10 Jahren (3. und 4 Klasse / CM1 und CM2). Es schickt die Schüler auf eine Entdeckungsreise durch die grenzüberschreitende Region.

Es handelt sich hierbei um ein Onlinespiel, dessen Spielfeld die Karte des Oberrheins abbildet. Die Karte ist in die Zonen der vier Eurodistrikte aufgeteilt. Die Topografie und die Städte werden auf der Karte durch Symbole dargestellt. Die verschiedenen Orte werden durch einen Weg mit Kästchen miteinander verbunden. Im Laufe des Spieles müssen die Schüler verschiedene Aufgaben erfüllen (Multiple-Choice-Fragen, Memory, Lückentext, im Bildervergleich die Fehler finden...), durch welche sie die Region entdecken. Die Schüler können entweder in Gruppen (z.B. im Fremdsprachenunterricht) oder alleine von zu Hause aus spielen. Die Aufgaben werden in der Regel in der Nachbarsprache gestellt – es ist möglich in die Muttersprache umzuschalten, allerdings wird das Lösen der Aufgaben dann weniger Punkte einbringen. Der Vorteil eines digitalen Spieles ist, dass für die Schüler die Möglichkeit besteht, das Spiel durch ihre aktive Teil-

fis en se rendant sur place. Ce qui offre l'occasion d'organiser des échanges scolaires transfrontaliers. Ainsi, les enseignants des deux côtés du Rhin devront préparer ensemble pédagogiquement l'élaboration du défi. Les rencontres permettront un échange direct entre les écoliers et représente pour certain le 1^{er} contact avec le pays voisin.

La plus-value du jeu pédagogique

Une identification précoce avec le Rhin supérieur en tant qu'espace transfrontalier est favorable à la cohabitation des générations futures. Le jeu vise à répondre à ce défi par les leviers suivants (cf. pré-formulaire) : (1) Augmentation du bilinguisme chez les écoliers à travers l'utilisation ludique de la langue étrangère. (2) Intensification des échanges interculturels entre les écoliers. (3) Renforcement de la coopération transfrontalière entre enseignants. (4) Promotion pour l'utilisation des nouveaux médias dans l'enseignement scolaire.

Les partenaires du projet

Pour assurer une couverture complète et un ancrage optimal sur le territoire, l'Eurodistrict Pamina souhaite gagner les trois autres structures homologues comme partenaires. Pour assurer 60% du financement, le jeu fera l'objet d'un projet Interreg.

Canopé sera en charge du développement technique du jeu et de l'accompagnement des enseignants (préparation pédagogique et validation des défis). Le projet a également le soutien de la Maeri (entité pour les langues régionales du Rectorat), le *Pädagogisches Landesinstitut Rheinland-Pfalz* (institut du land pour l'éducation), le *Stadtmedienzentrum Karlsruhe* et le *Kreismedienzentrum Freiburg* (centres de formation aux médias).

Le calendrier prévisionnel

- Janv. 2017 : développement technique du jeu en ligne
- Sept. 2017 : préparations pédagogiques dans les Eurodistricts (2 classes pilotes partenaires – 3 rencontres)
- Sept. 2018 : utilisation du jeu par 10

naume weiterzuentwickeln. Sie können selbst neue Aufgaben erstellen, indem sie sich vor Ort begeben. Damit wird die Gelegenheit geboten, grenzüberschreitende Schüleraustausche zu organisieren. Außerdem müssen die Lehrer beiderseits des Rheins die Entwicklung der Aufgaben gemeinsam pädagogisch vorbereiten. Die Treffen ermöglichen einen direkten Austausch zwischen den Schülern und werden für einige den ersten Kontakt mit dem Nachbarland darstellen.

Der Mehrwert des pädagogischen Spiels

Eine frühe Identifizierung mit dem Oberrhein als grenzüberschreitenden Raum ist für das Zusammenleben der zukünftigen Generationen von großem Vorteil. Das Spiel versucht durch die folgenden Punkte auf diese Herausforderung einzugehen (s. Kurzformular): (1) Förderung der Zweisprachigkeit von Schülern durch den spielerischen Umgang mit der Fremdsprache. (2) Intensivierung des interkulturellen Austauschs zwischen den Schülern. (3) Verstärkung der grenzüberschreitenden Zusammenarbeit zwischen Lehrern. (4) Förderung der Nutzung neuer Medien im Schulunterricht.

Die Partner des Projektes

Um eine vollständige Abdeckung und eine optimale Verankerung in der Region zu gewährleisten, möchte der Eurodistrict Pamina die drei anderen homologen Strukturen gerne als Partner gewinnen. Um bereits 60% der Finanzierung zu sichern, wird das Spiel Gegenstand eines Interreg-Projektes sein.

Canopé wird sich um die technische Spielentwicklung und um die Begleitung der Lehrer (pädagogische Vorbereitung und Bestätigung der Aufgaben) kümmern. Das Projekt wird ebenfalls von der Maeri (Einheit für die regionalen Sprachen des Rektorats), dem Pädagogischen Landesinstitut Rheinland-Pfalz, dem Stadtmedienzentrum Karlsruhe und dem Kreismedienzentrum Freiburg unterstützt.

Der vorläufige Zeitplan

- Jan. 2017: technische Entwicklung des Online-Spiels
- Sep. 2017: pädagogische Vorbereitung in den Eurodistricten (2 Tandemklassen – 3 Treffen)
- Sep. 2018: Nutzung des Spiels von 10

classes (rencontres scolaires, création de défis, formation enseignants)

- Juin 2018 : clôture du jeu avec remise des prix aux écoles gagnantes

La contribution de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

L'Eurodistrict est sollicité pour identifier les classes partenaires, les lieux à intégrer à la carte et les destinations pour les excursions scolaires en lien avec les autres partenaires de projet et les classes. Pour réduire la charge de travail des classes participantes, il aura également pour mission de fournir un soutien administratif et financier pour l'organisation des excursions scolaires : négocier les droits d'entrée, solliciter les devis pour le transport et engager les dépenses. Cela implique plus globalement aussi de remplir les obligations du programme INTERREG que sont : la comptabilité (remonter les dépenses via logiciel Synergie), travail de communication, contribuer aux rapports.

Au niveau du financement, l'Eurodistrict contribue à hauteur de max. 40% des frais liés aux excursions scolaires (estimés à 4000 €). Il finance également les prix qui seront remis aux classes gagnantes. Enfin, il sera possible de valoriser des frais de personnel (estimés à 5% d'un ETP / an).

Klassen(Klassentreffen, Entwicklung von Aufgaben, Lehrerweiterbildung)

- Juni 2018: Abschluss des Spiels mit einer Preisverleihung an die Schulen, die gewonnen haben

Der Beitrag des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau

Der Eurodistrikt wurde angefragt, die Partnerklassen, die in die Karte aufzunehmenden Orte und die Ziele für die Schulausflüge in Verbindung mit den anderen Projektpartnern und den Klassen zu bestimmen. Um den Arbeitsaufwand der teilnehmenden Klassen zu verringern, wird die Aufgabe des Eurodistrikts ebenfalls darin bestehen, die Organisation der Schulausflüge administrativ und finanziell zu unterstützen: Eintrittskosten verhandeln, Angebote für den Transport einholen, Ausgaben tätigen. Das bedeutet insgesamt auch, dass die Verpflichtungen des Programms INTERREG, wie Buchführung (die Ausgaben in das Programm Synergie eingeben), Kommunikationsarbeit und Mitarbeit an den Berichten, erfüllt werden müssen.

Bezüglich der Finanzierung beteiligt sich der Eurodistrikt an höchstens 40% der Kosten für die Schulausflüge (auf 4.000 € geschätzt). Er wird ebenfalls die Preise finanzieren, die an die Gewinnerklassen verliehen werden. Es ist möglich, Personalkosten anrechnen zu lassen (auf 5% einer Vollzeitstelle / Jahr geschätzt).

II. Recommandation du Secrétariat général / Empfehlung des Generalsekretariats:

Au regard des intérêts pédagogiques du jeu qui sont multiples et qui s'inscrivent dans les priorités de l'Eurodistrict, le Secrétariat général recommande la participation au projet. Il résulte des réflexions et consultations menées le besoin d'approfondir la réflexion avec les partenaires autour des points suivants :

- Plan d'action pour faire vivre le dispositif au terme du projet : déploiement gratuit et sans limitation du jeu auprès des écoles. Définition des modalités de financement pour encourager les rencontres scolaires. Modalités d'accompagnement des enseignants par

In Hinblick auf die pädagogischen Ansätze des Spiels, die sehr vielseitig sind und die den Prioritäten des Eurodistrikts entsprechen, empfiehlt das Generalsekretariat die Teilnahme an diesem Projekt. Aus den bisherigen Überlegungen und geführten Gesprächen ergibt sich für das Generalsekretariat der Bedarf, die folgenden Punkte mit den Partnern noch zu vertiefen:

- Aktionsplan, um das Spiel auch nach Abschluss des Projektes weiterleben zu lassen: kostenlose und uneingeschränkte Bereitstellung des Spiels für Schulen. Festlegung der Finanzierungsmodalitäten zur Unterstützung der Klassenbe-

- Canopé et les Medienzentren.
- Réflexion sur l'intégration du jeu au programme scolaire français et allemand pour permettre une prise en main rapide par les enseignants.
- Possibilité d'élargir la participation à plus de classes au projet dans le cas où plus d'écoles manifeste leur intérêt.

- gegnungen. Vereinbarungen zur Begleitung der Lehrer durch Canopé und die Medienzentren
- Überlegung zur Aufnahme des Spiels in den französischen und den deutschen Lehrplan, um eine gute Handhabung zu ermöglichen
- Möglichkeit der Teilnahme von mehr Klassen am Projekt, falls mehr Schulen ein Interesse bekunden.

III. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag:

Le Conseil approuve la participation de l'Eurodistrict au projet INTERREG sur le jeu pédagogique « Les écoliers découvrent le Rhin supérieur » et donne son accord de financement sous réserve de clarifier les questions évoqués.

Der Rat genehmigt die Teilnahme des Eurodistrikts an dem Interreg-Projekt zum pädagogischen Spiel „Der Weltenbummler“ und erklärt sich mit der Finanzierung einverstanden, unter dem Vorbehalt, dass die erläuterten Fragen geklärt werden.

Il autorise le Président à signer tout document y afférent.

Er ermächtigt den Präsidenten dazu, alle damit in Verbindung stehenden Dokumente zu unterzeichnen.

IV. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 2 juin 2016 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

05 JUL. 2016



Pré-formulaire

Les écoliers découvrent le Rhin supérieur : un jeu en ligne pédagogique pour augmenter l'identification à l'espace transfrontalière.

Kurzformular

Grundsçhüler entdecken den Oberrhein: Ein pädagogisches Onlinespiel zur Steigerung der Identifikation mit der grenzüberschreitenden Region.



**Dépasser les frontières,
projet après projet**

**Der Oberrhein wächst zusammen:
mit jedem Projekt**



Fonds européen de développement régional
(FEDER)
Europäischer Fonds für regionale Entwicklung
(EFRE)

La transmission du présent pré-formulaire dûment rempli constitue la première étape du processus de dépôt d'une demande de concours communautaire auprès du programme INTERREG V Rhin Supérieur.

Il vous permettra d'exposer à la fois la finalité de votre idée de projet transfrontalier et les mécanismes de sa mise en œuvre. Le Secrétariat conjoint pourra ainsi en évaluer la cohérence stratégique et opérationnelle.

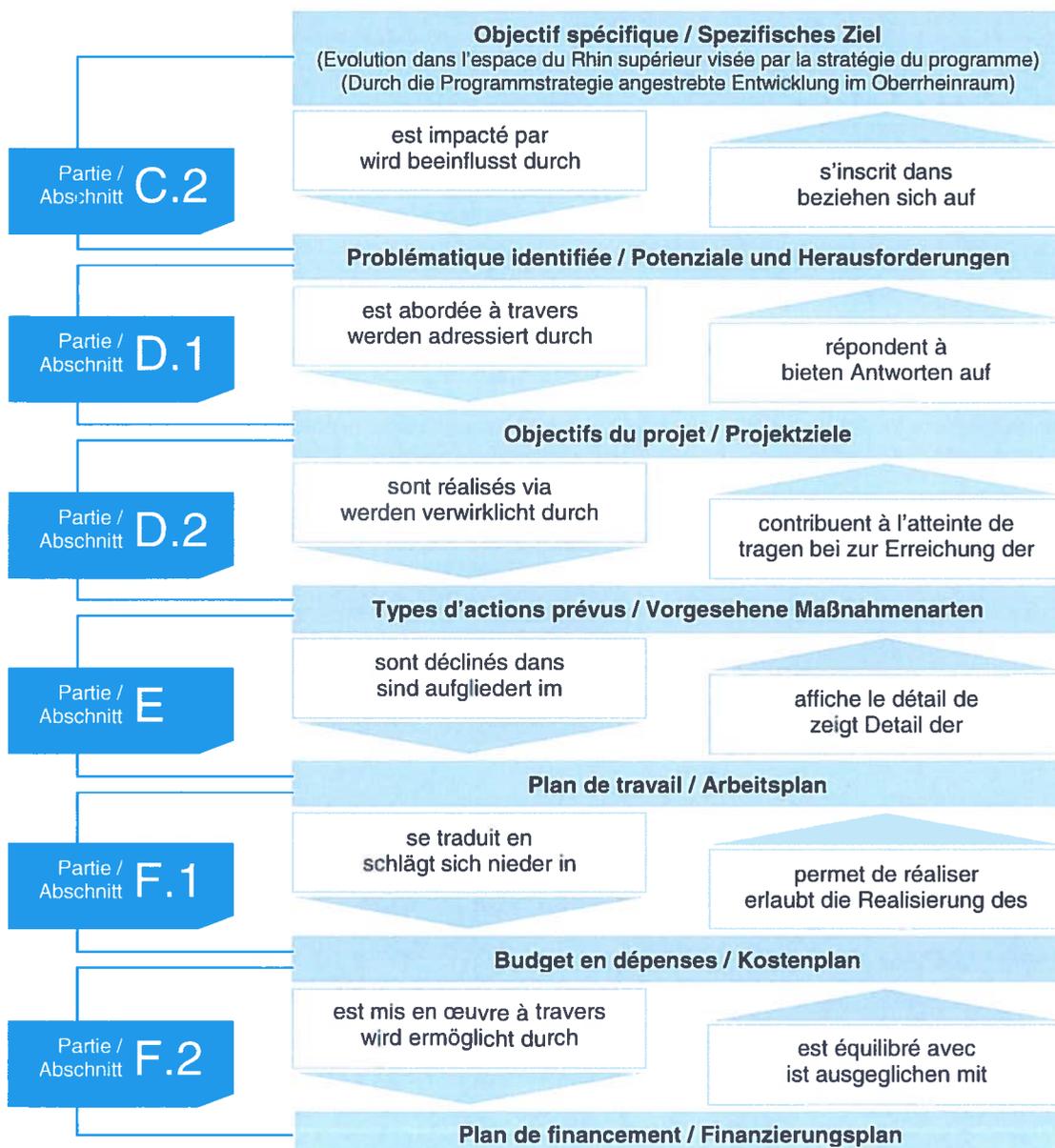
Die Übermittlung des vorliegenden, vollständig ausgefüllten Kurzformulars ist der erste Schritt zur Beantragung einer Gemeinschaftsförderung im Rahmen des Programms INTERREG V Oberrhein.

Das Kurzformular ermöglicht die Darstellung der Zielsetzung und der Umsetzungsmodalitäten Ihres grenzüberschreitenden Projekts. Das Gemeinsame Sekretariat kann so dessen strategische und operationelle Kohärenz prüfen.

Vade mecum

Le schéma suivant présente la logique à suivre pour concevoir et structurer votre idée de projet étape par étape. Vous vous assurerez ainsi de son adéquation avec la stratégie du programme.

Das folgende Schema verdeutlicht, nach welcher Logik Sie Ihre Projektidee - Schritt für Schritt - konzipieren und strukturieren sollten, um dessen Übereinstimmung mit der Programmstrategie sicherzustellen.



Quelques indications pour bien remplir le pré-formulaire :

Partie A : Titre provisoire du projet

Le titre doit être clair, concis et rendre compte de la finalité du projet.

Partie B : Composition du partenariat

Le partenariat doit regrouper l'ensemble des acteurs de l'espace du Rhin supérieur (et au-delà, le cas échéant) pertinents pour atteindre les objectifs du projet.

Partie C.1 : Objectif spécifique

Vous ne pouvez sélectionner qu'un seul objectif spécifique. Toutes les composantes de votre projet devront contribuer à atteindre l'objectif spécifique que vous aurez sélectionné.

Pour le détail des objectifs spécifiques, voir le [Programme opérationnel](#).

Partie C.2 : Problématique identifiée

La description de la problématique doit justifier de son caractère transfrontalier et de sa pertinence pour atteindre l'objectif spécifique sélectionné.

Partie D.1 : Objectifs du projet

La description des objectifs du projet doit permettre d'apprécier leur caractère réaliste et leur adéquation avec la problématique identifiée.

Partie D.2 : Types d'actions

Les types d'actions doivent être intitulés de manière claire et précise et être de nature à pouvoir être déclinés en des ensembles cohérents d'actions individuelles.

Chaque type d'actions doit être décrit de manière à démontrer sa pertinence pour l'atteinte des objectifs du projet.

Partie E : Plan de travail

Le plan de travail recense les actions prévues dans le projet. Chaque action doit être affiliée à un type d'action mentionné dans la partie D.2.

A ce titre, le plan de travail doit contenir toutes les actions utiles et pertinentes pour le projet. Elles devront être décrites de manière précise.

Einige Hinweise zum korrekten Ausfüllen des Kurzformulars:

Abschnitt A: Arbeitstitel des Projekts

Der Titel sollte klar und knapp gehalten sein und über die Zielsetzung des Projekts Auskunft geben.

Abschnitt B: Zusammensetzung der Projektpartnerschaft

Die Projektpartnerschaft sollte sämtliche für die Erreichung der Projektziele relevanten Akteure des Oberrheinraums und ggf. darüber hinaus umfassen.

Abschnitt C.1: Spezifisches Ziel

Es kann nur ein spezifisches Ziel ausgewählt werden, zu dessen Erreichung alle Bestandteile Ihres Projekts beitragen müssen.

Zum Detail der spezifischen Ziele siehe das [Operationelle Programm](#).

Abschnitt C.2: Herausforderungen und Potentiale

Die Beschreibung der Herausforderungen und / oder Potentiale muss ihren grenzüberschreitenden Charakter und ihre Relevanz für die Erreichung des ausgewählten spezifischen Ziels verdeutlichen.

Abschnitt D.1: Projektziele

Die Beschreibung der Projektziele muss darüber Auskunft geben, ob diese realistisch und hinsichtlich der dargestellten Potentiale und / oder Herausforderungen angemessen sind.

Abschnitt D.2: Maßnahmenarten

Die Maßnahmenarten müssen klar und präzise betitelt und dazu geeignet sein, in kohärente Bündel von Einzelmaßnahmen unterteilt zu werden.

Jede Maßnahmenart muss hinsichtlich ihrer Eignung zur Erreichung der Projektziele begründet werden.

Abschnitt E: Arbeitsplan

Der Arbeitsplan ist eine Aufstellung aller im Rahmen des Projekts vorgesehenen Einzelmaßnahmen. Jede Einzelmaßnahme muss dabei einer der Maßnahmenarten zugeordnet sein, die Sie im Abschnitt D.2 festgelegt haben.

Der Arbeitsplan muss somit alle Einzelmaßnahmen enthalten, die zur Umsetzung des Projekts dienlich und zweckgemäß sind.

Dans la mesure du possible, chaque action doit être assortie d'un livrable qui lui est immédiatement attribuable (par ex. : nombre de participants à un événement, nombre d'exemplaires distribués d'une brochure, nombre d'utilisateurs d'une base de données).

Partie F.1 : Budget en dépenses

Les montants prévus doivent être cohérents avec les différentes actions prévues dans le plan de travail et se composer uniquement des dépenses prévus pour chaque ligne budgétaire (voir annexe, page 9).

Partie F.2 : Plan de financement

Le plan de financement doit contenir les apports financiers de l'ensemble des partenaires identifiés dans les parties B.1 à B.3. Le montant total du plan de financement doit correspondre au montant total du budget en dépenses (partie F.1).

Aucun montant à décimale n'est accepté.

Partie G : Calendrier prévisionnel

Les dates de début et de fin du projet doivent être cohérentes avec les contenus affichés. Elles doivent tenir compte, de manière prévisionnelle, du délai probable entre l'adoption et le démarrage opérationnel du projet.

N.B. : Certains champs seront renseignés automatiquement en fonction des informations que vous aurez saisies ailleurs dans le pré-formulaire.

Jeder Einzelmaßnahme muss soweit möglich ein Output zugeordnet sein, das sich unmittelbar aus derselben ergibt (z.B.: Anzahl der Teilnehmer an einer Veranstaltung, Anzahl der verteilten Exemplar einer Broschüre, Anzahl der Nutzer einer Datenbank).

Abschnitt F.1: Kostenplan

Die vorgesehenen Summen müssen konsistent mit den im Arbeitsplan vorgesehenen Einzelmaßnahmen sein und sich ausschließlich aus Ausgaben zusammensetzen, die für die entsprechende Budgetlinie vorgesehen sind (siehe Anhang, Seite 9).

Abschnitt F.2: Finanzierungsplan

Der Finanzierungsplan muss die finanziellen Beiträge aller in den Abschnitten B.1 bis B.3 identifizierten Partner enthalten. Die Gesamtsumme des Finanzierungsplans muss der Gesamtsumme des Kostenplans entsprechen (Abschnitt F.1).

Cent-Beträge sind nicht zulässig.

Abschnitt G: Vorgesehener Zeitplan

Die Daten für Projektbeginn und -ende müssen konsistent mit den dargestellten Projekthinhalten sein und sollten einen realistischen zeitlichen Vorlauf vor Beginn der operationellen Projektumsetzung berücksichtigen.

Hinweis: Einige Felder des Kurzformulars füllen sich auf der Grundlage von anderweitig eingegebenen Informationen automatisch aus.

Veillez noter qu'un projet ne peut en aucun cas être considéré comme adopté ou rejeté sur la seule base de l'examen du pré-formulaire. C'est au Comité de suivi du programme qu'incombe la sélection des projets, celle-ci ne pouvant se faire que sur la base d'un formulaire complet en ligne.

Nous vous prions d'envoyer le pré-formulaire dûment rempli par courriel à l'adresse suivante : interreg@region-alsace.eu.

Bitte beachten Sie, dass das Ergebnis der Prüfung des Kurzformulars in keinem Fall die Annahme oder Ablehnung eines Projekts darstellt. Die Projektauswahl ist dem Begleitausschuss des Programms vorbehalten und erfolgt ausschließlich auf der Grundlage eines vollständigen Online-Antragsformulars.

Bitte schicken Sie das vollständig ausgefüllte Kurzformular per Email an folgende Adresse: interreg@region-alsace.eu.

A. Titre provisoire du projet / Arbeitstitel des Projekts

Français	Les écoliers découvrent le Rhin supérieur : un jeu en ligne pédagogique pour augmenter l'identification à l'espace transfrontalière.
Deutsch	Grundschüler entdecken den Oberrhein: Ein pädagogisches Onlinespiel zur Steigerung der Identifikation mit der grenzüberschreitenden Region.

B. Composition du partenariat / Zusammensetzung der Projektpartnerschaft

B.1 Porteur de projet / Projektträger

Organisme / Institution	Eurodistrict PAMINA
Localisation du siège / Sitz der Einrichtung	2 rue du Général Mittelhauser, F - 67630 Lauterbourg
Interlocuteur / Ansprechpartner	Victoria Hansen
Téléphone / Telefon	+33 3 68 33 88 24
Courriel / E-Mail	victoria.hansen@bas-rhin.fr

B.2 Le cas échéant : Responsable suisse du projet / Falls zutreffend: Projektträger auf Schweizer Seite

Organisme / Institution	
Localisation du siège / Sitz der Einrichtung	
Interlocuteur / Ansprechpartner	
Téléphone / Telefon	
Courriel / E-Mail	

B.3 Autres partenaires cofinanceurs et bénéficiaires / Andere kofinanzierende Partner und Begünstigte

Nom de la structure / Name der Einrichtung	Localisation du siège / Sitz der Einrichtung
Canopé académie de Strasbourg	23, rue du Maréchal Juin, F - 67007 Strasbourg
Rectorat Académie de Strasbourg	6 Rue de la Toussaint, F - 67000 Strasbourg
Eurodistrict Strasbourg-Ortenau	Fabrikstraße 12, D-77694 Kehl
Eurodistrict Region Freiburg / Centre et Sud Alsace	Landratsamt Breisgau-Hochschwarzwald, Stadtstraße 2, D-79104 Freiburg i. Br.
Eurodistrict Trinational de Bâle	Pont du Palmrain, F - 68128 Village-Neuf
Ministerium für Bildung, Wissenschaft, Weiterbildung und Kultur Rheinland-Pfalz	Mittlere Bleiche 61, D - 55116 Mainz
Oberreihkonferenz	Rehfußplatz 11, D - 77694 Kehl
Josef-David-Stiftung	Nordring 26, D - 76761 Rülzheim
Fondation Entente Franco-Allemande	1 Rue Saint-Léon, F - 67000 Strasbourg

B.4 Partenaires associés / Assoziierte Partner	
Nom de la structure / Name der Einrichtung	Localisation du siège / Sitz der Einrichtung
Pädagogisches Landesinstitut Rheinland-Pfalz	Butenschönstr. 2, D - 67346 Speyer
Stadtmedienzentrum Karlsruhe	Moltkestraße 64, D - 76133 Karlsruhe
Kreismedienzentrum Freiburg	Bissierstr. 17, D - 79114 Freiburg im Breisgau

C. Contribution du projet à la stratégie du programme / Beitrag des Projekts zur Programmstrategie

C.1 Objectif spécifique du Programme opérationnel / Spezifisches Ziel des Operationellen Programms		
1.	Accroître les capacités transfrontalières pour une R&I de pointe dans le Rhin supérieur Erweiterung der grenzüberschreitenden Forschungskapazitäten für Ful-Spitzenleistungen am Oberrhein	<input type="checkbox"/>
2.	Accroître la participation des entreprises à des projets transfrontaliers de R&I en partenariat avec les organismes de recherche et d'enseignement supérieur Verstärkte Beteiligung von Unternehmen an grenzüberschreitenden Ful-Vorhaben mit Forschungs- und Hochschuleinrichtungen	<input type="checkbox"/>
3.	Augmenter le nombre d'applications et d'innovations développées par des consortiums transfrontaliers du Rhin supérieur Steigerung der durch grenzüberschreitende Konsortien aus dem Oberrheinraum entwickelten Anwendungen und Innovationen	<input type="checkbox"/>
4.	Améliorer la protection des espèces végétales et animales sur le plan transfrontalier dans l'espace du Rhin supérieur Verbesserung des Artenschutzes auf grenzüberschreitender Ebene am Oberrhein	<input type="checkbox"/>
5.	Améliorer la qualité des services rendus par les écosystèmes dans l'espace du Rhin supérieur Verbesserung der Qualität der Ökosystemdienstleistungen am Oberrhein	<input type="checkbox"/>
6.	Réduire l'impact environnemental dans le cadre du développement de l'économie et de l'urbanisme dans le Rhin supérieur Verringerung der Umweltbelastungen im Rahmen der Wirtschafts- und Siedlungsentwicklung am Oberrhein	<input type="checkbox"/>
7.	Limiter l'augmentation du trafic motorisé transfrontalier à travers le développement de transports à faible impact environnemental dans l'espace du Rhin supérieur Begrenzung des Anstiegs des grenzüberschreitenden, motorisierten Verkehrs durch die Entwicklung von belastungsärmeren Verkehrsträgern im Oberrheinraum	<input type="checkbox"/>
8.	Étendre les possibilités transfrontalières de développement et de débouchés pour les PME du Rhin supérieur Ausweitung der grenzüberschreitenden Entwicklungs- und Absatzmöglichkeiten für KMU am Oberrhein	<input type="checkbox"/>
9.	Augmenter l'offre d'emploi à travers le développement de secteurs économiques stratégiques dans le Rhin supérieur Steigerung des Arbeitsplatzangebotes durch die Entwicklung strategisch relevanter Wirtschaftssektoren am Oberrhein	<input type="checkbox"/>
10.	Augmenter l'emploi transfrontalier dans le Rhin supérieur Zunahme der grenzüberschreitenden Beschäftigung am Oberrhein	<input type="checkbox"/>
11.	Améliorer l'offre de services transfrontalière des administrations et des institutions Verbesserung des grenzüberschreitenden Leistungsangebots von Verwaltungen und Institutionen	<input type="checkbox"/>
12.	Augmenter l'identification des citoyens à l'espace transfrontalier du Rhin supérieur Steigerung der Identifikation der Bürgerinnen und Bürger mit dem Oberrhein als grenzüberschreitender Region	<input checked="" type="checkbox"/>

C.2 Problématique identifiée au regard de l'objectif spécifique sélectionné / Herausforderungen und Potenziale im Hinblick auf das ausgewählte spezifische Ziel

Version française	Deutsche Fassung
<p>Les écoliers d'aujourd'hui sont les citoyennes et citoyens du Rhin supérieur de demain. Une identification précoce avec le Rhin supérieur en tant qu'espace transfrontalier est favorable à la cohabitation des générations futures. Les problématiques majeures qui ont été identifiées et qui peuvent être abordés par le projet de jeu en ligne pédagogique sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible bilinguisme <p>La baisse du bilinguisme dans la population est une problématique majeure qui doit être abordée pour la réalisation de l'objectif spécifique 12. La charte du Rhin supérieur pour la promotion du plurilinguisme souligne également l'importance du bilinguisme dans la coopération transfrontalière pour différents domaines et principalement le marché de l'emploi. La charte du plurilinguisme renforce l'importance d'une offre précoce dans les écoles primaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Peu de contact entre écoliers de France, d'Allemagne et de Suisse <p>Même s'ils n'habitent que quelques kilomètres les uns des autres, les enfants n'ont que peu de contacts transfrontaliers et se rendent rarement dans le pays voisin. Sans ce contact transfrontalier, il semble difficile, voire impossible, de s'identifier avec l'espace transfrontalier du Rhin supérieur.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible échange transfrontalier entre enseignants <p>Egalement au niveau des enseignants, l'échange ou la coopération avec les collègues du pays voisin est faible. En tant que projet commun, le jeu en ligne peu créer le contact entre enseignants de part et d'autre de la frontière. La charte du plurilinguisme souligne aussi la signification d'échanges d'enseignants dans le cadre d'un projet, telles qu'ils sont prévues dans ce projet précis.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Peu d'utilisation de médias dans l'enseignement de la langue étrangère et enfants comme utilisateurs passifs de médias <p>Grâce au jeu en ligne, l'offre partiellement manquante de médias modernes dans l'enseignement d'une langue étrangère peut être équilibrée. Aussi bien en France qu'en Allemagne ou qu'en Suisse, les écoliers utilisent les médias souvent de manière passive. Le jeu en ligne peut les intégrer dans le développement actif du jeu par la création de nouveaux défis. Etant donné que l'enjeu est identique pour l'ensemble du Rhin supérieur, il est judicieux d'élaborer un instrument commun avec le jeu.</p> <p>Le jeu en ligne sera développé à base d'un jeu de plateau « Le passe-partout PAMINA », lequel a emmené les joueurs à la découverte de la région transfrontalière. Ce jeu de plateau a été testé dans les écoles primaires faisant partie du réseau « Ecoles voisines – Nachbarschulen ». L'idée du développement d'un jeu en ligne a été proposée par les enseignants et les élèves participants à la phase de test. Cette dernière a été très positive et montre le potentiel de développement du jeu de plateau vers un jeu en ligne et son utilisation dans le réseau existant.</p>	<p>Die heutigen Grundschüler sind die Bürgerinnen und Bürger des Oberrheins von morgen. Eine frühzeitige Identifikation mit dem Oberrhein als grenzüberschreitende Region ist für das Zusammenleben zukünftiger Generationen förderlich. Die hauptsächlichen Herausforderungen, die hierbei identifiziert wurden und die das Projekt der Entwicklung eines pädagogischen Onlinespiels angehen kann, sind die folgenden:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Geringe Zweisprachigkeit <p>Der Rückgang der Bilingualität in der Bevölkerung ist eine zentrale Herausforderung, die zur Realisierung des spezifischen Ziel 12 angegangen werden muss. Auch in der Oberrhein-Charta zur Förderung der Mehrsprachigkeit wird die Bedeutung von Bilingualität für grenzüberschreitende Zusammenarbeit in verschiedenen Bereichen und insbesondere auch für den Arbeitsmarkt unterstrichen. Hierbei wird vor allem auf die besseren zukünftigen Berufschancen von bilingualen Kindern hingewiesen. Die Mehrsprachigkeits-Charta betont dabei die Bedeutung davon, bereits in Grundschulen Frühsprachangebote anzubieten.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mangelnder Kontakt zwischen Schülerinnen und Schülern aus Deutschland, Frankreich und der Schweiz <p>Auch wenn sie teilweise nur wenige Kilometer voneinander entfernt leben, haben Kinder kaum grenzüberschreitende Kontakte und besuchen das Nachbarland nur selten. Ohne Besuche im Nachbarland und grenzüberschreitende Begegnungen können sie sich aber nur kaum oder gar nicht mit dem grenzüberschreitenden Oberrheingebiet identifizieren.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Geringer grenzüberschreitender Austausch zwischen Lehrkräften <p>Auch unter Lehrkräften gibt es nur wenig Austausch oder Zusammenarbeit mit den Kollegen aus dem jeweiligen Nachbarland. Als gemeinsames Projekt, kann das Onlinespiel Kontakte zwischen Lehrerinnen und Lehrern beiderseits des Rheins kreieren. Auch die Mehrsprachigkeitscharta unterstreicht die Bedeutung projektbezogener Austausche von Lehrkräften, wie sie im Rahmen dieses Projektes vorgesehen sind.</p> <ul style="list-style-type: none"> - mangelnde Mediennutzung im Fremdsprachenunterricht und Kinder als passive Nutzer von Medien <p>Mit dem Onlinespiel kann schließlich auch das teilweise noch fehlende Angebot an modernen Medien auch im Fremdsprachenunterricht ausgeglichen werden. In Deutschland wie in Frankreich oder der Schweiz nutzen Schülerinnen und Schüler Medienangebote häufig nur passiv. Das Onlinespiel kann sie durch die Erstellung von neuen Aufgaben selbst aktiv in der Weiterentwicklung des Spiels mit einbinden. Da die Herausforderung gleichermaßen in allen Teilen des Oberrheins auftritt, ist es sinnvoll, mit dem Spiel ein gemeinsames Instrument zu entwickeln.</p> <p>Das Onlinespiel wird als Weiterentwicklung eines Brettspiels, des "PAMINA-Weltenbumblers" entstehen, welches die Spieler auf eine Entdeckungsreise durch die Grenzregion mitnahm. Dieses Brettspiel wurde in Grundschulen des im PAMINA-Raum bestehenden Netzwerks "écoles voisines - Nachbarschulen" getestet, wobei von den Lehrern und den Schülern selbst der Impuls kam, eine Online-Version des Spiels zu entwickeln. Diese positive Testphase dieses Brettspiels in dem grenzüberschreitenden Netzwerk von Grundschulen zeigt</p>

das Potenzial auf, das in einer Weiterentwicklung des Spiels zu einem Onlinespiel und in der Nutzung des bereits bestehenden Netzwerks hierbei steckt.

D. Description du projet / Beschreibung des Projekts

D.1 Objectifs du projet / Projektziele

Version française	Deutsche Fassung
<p>Les problématiques décrites jusqu'à présent peuvent être couvertes par le jeu éducatif en ligne et les potentiels évoqués peuvent être exploités. Pour cela le projet a les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de bilinguisme chez les écoliers <p>Le jeu favorise l'utilisation ludique de la langue étrangère. Lors du voyage virtuel à travers le Rhin supérieur, les joueurs doivent résoudre de petits défis qui sont bilingues par défaut ou pour lesquelles la langue peut être sélectionnée. Les joueurs reçoivent par conséquence plus de point si l'énigme est résolue dans la langue étrangère. Les rencontres des classes favorisent également l'utilisation des connaissances linguistiques pour échanger avec le voisin.</p> <p>Les utilisateurs peuvent jouer soit par groupe de classe par l'intermédiaire d'un mot de passe spécifique mis en place par l'enseignant, ou alors sur un compte individuel à partir de la maison. Les deux possibilités permettent de cumuler des points et de se comparer avec d'autres classes ou élèves ; ce qui doit encourager la motivation à jouer activement. Ainsi, le jeu éducatif n'est pas seulement un soutien pour l'enseignement de la langue étrangère mais peut également être utilisé à la maison et donc encore mieux atteindre les élèves.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intensification des échanges interculturels entre les écoliers français, allemands et suisses et sensibilisation à la diversité culturelle <p>Le jeu en lui-même peut sensibiliser l'utilisateur à la diversité culturelle, étant donné que les défis à résoudre dans le jeu mettent l'accent sur les différences et les ressemblances culturelles dans le Rhin supérieur et sont adaptés aux enfants. La coopération de Canopé avec les enseignants dans les phases prévues de la préparation pédagogique et de la validation de nouveaux défis veille à la plus-value pédagogique des défis proposés.</p> <p>L'échange culturel direct a également lieu dans ce projet puisque sont prévues un ensemble de rencontres scolaires. Pour l'élaboration de nouveaux défis pour le développement du jeu, des rencontres scolaires transfrontalières seront financées dans chaque eurodistrict. Les écoliers travailleront ainsi à un projet commun, qui sera préparé et retravaillé dans chacune des classes. L'échange à travers le défi commun facilite le contact direct.</p> <p>Dans chaque eurodistrict est prévu un tandem pilote composé d'une classe française, allemande et éventuellement suisse, qui sera consulté au fur et à mesure pour la préparation et le développement du jeu. Ces classes pourront profiter d'un échange plus régulier, à savoir deux rencontres pour chaque mise en place de défi et une rencontre supplémentaire pour la manifestation de clôture de la phase pilote.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement de la compétence des élèves pour le travail en groupe 	<p>Die bis hier beschriebenen Herausforderungen können durch das Projekt des Online Lernspiels angegangen werden und die erwähnten Potenziale können genutzt werden. Dabei setzt sich das Projekt folgende Ziele:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Erhöhung der Zweisprachigkeit von Schülerinnen und Schülern <p>Das Spiel regt eine spielerische Nutzung der Fremdsprache an. Auf ihrer virtuelle Rundreise durch den Oberrhein müssen die Spieler kleine Aufgaben lösen, die entweder in sich zweisprachig sind oder für die die Sprache gewählt werden kann, wobei die Spieler mehr Punkte gewinnen, wenn sie Aufgaben in der Fremdsprache lösen. Auch die direkte Begegnung der Schulklassen fördert das Anwenden der Sprachkenntnisse im Austausch mit den Nachbarn.</p> <p>Nutzer können das Spiel entweder klassenweise über einen von der Lehrkraft erstellten Klassenzugang spielen oder auch mit einem individuellen Account von zu Hause aus. Beide Möglichkeiten erlauben, Punkte zu sammeln und sich mit anderen Klassen, bzw. Schülern zu vergleichen, was die Motivation, das Spiel aktiv zu nutzen, fördern soll. Das Lernspiel kann somit nicht nur als Instrument im Fremdsprachenunterricht eingesetzt werden, sondern auch von zu Hause aus und damit die Schüler noch besser erreichen.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intensivierung des interkulturellen Austauschs zwischen französischen, deutschen und schweizerischen Schülerinnen und Schülern und Sensibilisierung zur kulturellen Diversität <p>Das Spiel an sich kann die Nutzer zur kulturellen Diversität sensibilisieren, da die im Spiel zu lösenden Aufgaben kulturelle Unterschiede und Gemeinsamkeiten im Oberrheingebiet beleuchten und kindgerecht aufarbeiten. Für den pädagogischen Mehrwert der angebotenen Aufgaben sorgt die Zusammenarbeit des Lehrmittelherstellers Canopé mit den Lehrkräften in den vorgesehenen Phasen der pädagogischen Vorbereitung und bei der Validierung neuer Aufgaben.</p> <p>Der direkte kulturelle Austausch findet in diesem Projekt aber ebenfalls statt, da eine Reihe von Klassenbegegnungen vorgesehen sind. Zum Erstellen neuer Aufgaben für die Weiterentwicklung des Spiels, werden in jedem Eurodistrikt grenzüberschreitende Klassenbegegnungen finanziert. Die Schülerinnen und Schüler arbeiten so an einem gemeinsamen Projekt, welches in den Schulklassen vor- und nachbereitet wird. Der Austausch über die gemeinsame Aufgabe erleichtert dabei den direkten Kontakt.</p> <p>In jedem Eurodistrikt soll es ein Pilotentandem von je einer deutschen und einer französischen, bzw. schweizerischen Schulkasse geben, welches in besonderem Maße in die Vorbereitung und Entwicklung des Spiels einbezogen ist. Diese Klassen werden mit je zwei Begegnungen zum Erstellen von Aufgaben und einer zusätzlichen gemeinsamen Abschlussveranstaltung der Pilotphase einen besonders engen Austausch erleben können.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entwicklung der Kompetenzen der Schüler zur Gruppenarbeit

A travers l'élaboration de nouveaux défis communs, mais également à travers le jeu commun dans la classe, les élèves devront travailler en groupes. C'est uniquement de cette façon qu'ils réussiront ensemble. La coopération avec la classe du pays voisin, encourage les enfants en plus à apprendre à travailler ensemble dans des équipes transfrontalières.

- Promotion pour l'utilisation des nouveaux médias dans l'enseignement scolaire

Les jeux de médias sont très attractifs pour les écoliers, puisqu'ils peuvent enthousiasmer les élèves d'une manière différente pour le bilinguisme et l'échange transfrontalier que les méthodes d'enseignement conventionnelles. Les avantages des jeux pédagogiques sont entre autres une plus forte motivation et un rôle plus actif de l'élève, puisqu'ils seront adaptés aux demandes et aux souhaits du groupe cible, ici aux élèves de 9-10 ans (CM1 et CM2). C'est notamment grâce à la participation active des écoliers à la conception et au développement du nouveau média, que l'introduction de ce type de support à l'enseignement s'inscrit dans les nouvelles politiques en faveur de la promotion de l'utilisation des médias dans les écoles (Landesbildungsplan Baden-Württemberg; Rahmenplan Grundschule Rheinland-Pfalz; loi sur l'enseignement en France du 8 juillet 2013 et particulièrement sa réforme mise en œuvre à partir du 1er janvier 2017; programme nationale Suisse de promotion des compétences médiatiques). Ces cadres, autour desquels les écoles doivent s'orienter, soulignent le remplacement des compétences médiatiques comme compétences clés.

Les enseignants seront formés à l'utilisation des fonctions du jeu en ligne et les classes seront encadrées par Canopé pour l'élaboration de nouveaux défis. Les élèves pourront ainsi acquérir les connaissances pour le bon maniement du nouveau média.

- Renforcement de la coopération transfrontalière entre enseignants

Non seulement les élèves sont amenés à échanger entre eux au cours du projet mais également les enseignants. Les enseignants des classes participantes au développement de défis, doivent identifier pour le projet et avec leur collègue de la classe partenaire un lieu avec à chaque fois un thème adéquat et préparer ensemble pédagogiquement l'élaboration du défi. C'est ainsi que naissent les coopérations potentiellement prolongées au-delà de la période de réalisation du projet puisque les enseignants nouent des contacts souvent durables avec leurs collègues du pays voisin.

Le projet peut ainsi être basé sur des réseaux déjà existants comme Ecoles voisines – Nachbarschulen. Dans ce réseau, les enseignants des écoles primaires et maternelles de l'espace PAMINA pratiquent l'échange transfrontalier et réalisent partiellement des projets en commun. En outre, le projet peut mettre en valeur des réseaux créés dans le cadre de projets INTERREG Rhin supérieur qui favorisait la coopération scolaire (dans le domaine des écoles primaires, notamment le projet « 1 nature, 2 langues, 1 réseau »).

Beim Erstellen gemeinsamer, neuer Aufgaben, aber auch beim gemeinsamen Spielen im Klassenverband müssen die Schülerinnen und Schüler in Gruppen zusammenarbeiten. Nur so können sie gemeinsam erfolgreich sein. Bei der Zusammenarbeit mit der Klasse aus dem jeweiligen Nachbarland lernen die Kinder darüber hinaus direkt, in grenzüberschreitenden Teams zusammenzuarbeiten.

- Förderung der Nutzung neuer Medien im Schulunterricht

Spiele als Medien sind besonders attraktiv für Schüler, da sie diese auf eine andere Art und Weise fesseln und für Zweisprachigkeit und grenzüberschreitenden Austausch begeistern können als es klassischere Lehrmittel tun. Vorteile von pädagogischen Spielen sind u.a. eine höhere Motivation und eine aktivere Rolle der Lernenden, da sie den Bedürfnissen und Wünschen der Zielgruppe angepasst werden, in diesem Falle 9 bis 10-jährigen Grundschulern. Außerdem ist es insbesondere die aktive Beteiligung der Schülerinnen und Schüler am Gestalten und Fortentwickeln des Mediums, die dazu beiträgt, dass das Projekt sich in die politischen Entwicklungen zur Förderung der Mediennutzung in Schulen einschreibt (Landesbildungsplan Baden-Württemberg; Rahmenplan Grundschule Rheinland-Pfalz; französisches Bildungsgesetzes vom 8. Juli 2013 und insbesondere auch dessen Reform, die zum 1. Januar 2017 in Kraft treten wird; Schweizer nationales Programm zur Förderung von Medienkompetenzen). Diese Rahmen, die der Arbeit in Schulen gesteckt werden, betonen die Bedeutung der Vermittlung von Medienkompetenzen als Schlüsselkompetenz.

Die Lehrer werden in die Nutzung der Funktionen des Onlinespiels eingewiesen und die Klassen während der Erstellung neuer Aufgaben von Canopé betreut. Die Schülerinnen und Schüler können so den richtigen Umgang mit dem neuen Medium erlernen.

- Stärkung der grenzüberschreitenden Zusammenarbeit zwischen Lehrkräften

Nicht nur die Schüler werden im Rahmen des Projektes dazu angeregt, sich untereinander auszutauschen, sondern auch die Lehrkräfte. Lehrkräfte der an der Entwicklung von Aufgaben beteiligten Schulklassen müssen mit ihren Kollegen der jeweiligen Partnerklasse für das Projekt einen Ort mit einem jeweils geeigneten Thema identifizieren und das Erstellen der Aufgabe gemeinsam pädagogisch vorbereiten. Hierbei entstehen Kooperationen, die über das Projekt hinaus bestehen bleiben können, da die Lehrkräfte Kontakte mit ihren Kollegen aus dem Nachbarland knüpfen.

So kann das Projekt auch auf bereits existierende Netzwerke aufbauen wie das der Nachbarschulen-écoles voisines, in dem Lehrkräfte aus Grundschulen und Kitas im PAMINA-Raum grenzüberschreitenden Austausch praktizieren und teilweise auch gemeinsame Projekte realisieren, sowie auf Netzwerke, die im Rahmen von bereits durchgeführten INTERREG Projekten im Oberrhein gebildet wurden, in denen die schulische Kooperation gefördert wurde (im Grundschulbereich insbesondere das Projekt "1 Natur, 2 Sprachen, 1 Netzwerk").

D.2 Types d'actions prévus / Vorgesehene Maßnahmenarten	
Version française	Deutsche Fassung
<p>Type d'actions 1 : Titre</p> <p>Conception et développement d'un jeu éducatif transfrontalier en ligne</p> <p>Explication du choix du type d'actions :</p> <p>Le jeu en ligne est un élément central du projet. Il a été choisi sur la base d'un jeu de plateau transfrontalier. Ce jeu de plateau a été un produit de la coopération entre l'Eurodistrict PAMINA et l'Euroregion polono-tchèque Těšínské Slezsko - Śląsk Cieszyński et emmène les joueurs à la découverte des deux régions frontalières.</p> <p>A l'inverse du jeu de plateau classique, le jeu éducatif en ligne est beaucoup plus variable et laisse s'activer plus fortement les écoliers. Réaliser le souhait des écoliers de pouvoir utiliser le jeu aussi à la maison est possible grâce à l'élaboration de accès individuels.</p> <p>Une raison supplémentaire pour le choix de ce type de mesure est sa durabilité et son caractère novateur pour d'autres régions. A la clôture du projet, le jeu en ligne continuera d'exister et pourra toujours être utilisé par les écoliers. De plus, le jeu peut être agrandi aux régions voisines et est transposable à d'autres régions transfrontalières.</p> <p>La conception pédagogique du jeu en ligne est primordiale dans cette préparation puisqu'elle assure la valeur ajoutée du projet.</p>	<p>Titel Maßnahmenart 1:</p> <p>Konzeption und Entwicklung eines zweisprachigen Online Lernspiels</p> <p>Begründung der Auswahl der Maßnahmenart:</p> <p>Das Onlinespiel ist ein zentrales Element des Projektes. Es wurde auf Basis eines grenzüberschreitenden Brettspiel als Maßnahmenart gewählt. Dieses Brettspiel war ein Kooperationsprodukt zwischen dem Eurodistrikt PAMINA und der polnisch-tschechischen Euroregion Euroregion Těšínské Slezsko - Śląsk Cieszyński und nimmt die Spieler mit auf eine Rundreise durch die beiden Grenzregionen.</p> <p>Im Gegensatz zum klassischen Brettspiel ist das Online Lernspiel deutlich variabler und kann die Schülerinnen und Schüler auch stärker selbst aktiv werden lassen. Dem Wunsch der Schülerinnen und Schüler, es auch zu Hause nutzen zu können, wird mit der Möglichkeit des individuellen Zugangs Rechnung getragen.</p> <p>Ein weiterer Grund für die Auswahl dieser Maßnahmenart ist dessen Dauerhaftigkeit sowie sein Vorbildcharakter für andere Regionen. Nach Ende des Projektzeitraums kann das Produkt des Onlinespiels weiter bestehen und kann weiterhin von Schülerinnen und Schülern genutzt werden. Außerdem ist das Spiel in anliegende Gebiete erweiterbar und auf andere (Grenz-) Regionen übertragbar.</p> <p>Die pädagogische Konzeption des Onlinespiels nimmt dabei eine wichtige Rolle in dessen Vorbereitung ein, da sie den pädagogischen Mehrwert des Projektes sicherstellt.</p>
<p>Type d'actions 2 : Titre</p> <p>Accompagnement et renforcement du personnel éducatif et des classes pour l'utilisation et le développement du jeu éducatif</p> <p>Explication du choix du type d'actions :</p> <p>Cette action est nécessaire, pour assurer la bonne utilisation et le développement du jeu.</p> <p>En plus de l'accompagnement individuel des classes participantes pour l'élaboration des défis, la mise en place d'un tutorial bilingue et d'un service en ligne pour les questions techniques soutiendra les utilisateurs avant et pendant l'utilisation.</p> <p>D'autres mesures d'accompagnement sont les rencontres régulières des enseignants participants. Celles-ci renforceront l'échange et leur permettront de nouer des contacts permanents en dehors du projet. De plus, d'éventuels changements nécessaires du jeu pourront être identifiés lors de ces rencontres.</p>	<p>Titel Maßnahmenart 2:</p> <p>Begleitung und Unterstützung der Lehrkräfte und Schulklassen bei der Nutzung und Weiterentwicklung des Lernspiels</p> <p>Begründung der Auswahl der Maßnahmenart:</p> <p>Diese Maßnahme ist notwendig, um die richtige Nutzung und Weiterentwicklung des Spiels zu gewährleisten. Neben der individuellen Begleitung der an der Erstellung der Aufgaben beteiligten Klassen können ein zweisprachiges Tutorial und eine Hotline für technische Fragen die Nutzer vor und während der Nutzung unterstützen.</p> <p>Als weitere Begleitungsmaßnahmen können regelmäßige Treffen der beteiligten Lehrkräfte den Austausch zwischen diesen fördern und ihnen ermöglichen, über das Projekt hinaus andauernde Kontakte zu knüpfen. Außerdem können bei diesen Treffen eventuell notwendige Veränderungen am Spiel identifiziert werden.</p>
<p>Type d'actions 3 : Titre</p> <p>Echanges scolaires transfrontaliers</p> <p>Explication du choix du type d'actions :</p> <p>Pour que l'affrontement avec la diversité culturelle du Rhin supérieur n'ait pas seulement lieu devant l'écran, des rencontres d'échanges seront financées dans le cadre du projet. Celles-ci permettront l'échange direct entre les écoliers sur la thématique du projet et pour certain le premier contact avec le pays voisin.</p>	<p>Titel Maßnahmenart 3:</p> <p>Grenzüberschreitende Klassenbegegnungen</p> <p>Begründung der Auswahl der Maßnahmenart:</p> <p>Damit die Auseinandersetzung mit der kulturellen Diversität des Oberrheins nicht nur am Bildschirm stattfindet, werden im Rahmen des Projektes Austauschbegegnungen finanziert. Diese ermöglichen den direkten, projektorientierten Austausch zwischen den Schülerinnen und Schülern und für manche die erste Berührung mit dem Nachbarland.</p>

<p>Type d'actions 4 : Titre</p> <p>Présentation du jeu dans les écoles et la presse</p> <p>Explication du choix du type d'actions :</p> <p>Afin que le jeu soit effectivement utilisé dans les écoles, les enseignants devront y être sensibilisés. En Alsace les inspecteurs académiques présenteront le jeu dans les écoles. En Allemagne, il s'agira du Pädagogisches Landesinstitut Rheinland-Pfalz et du Stadtmedienzentrum Karlsruhe. De plus, une communication à travers les réseaux des écoles voisines - Nachbarschule sera organisée et aussi par le biais des journées professionnelles comme la Journée trinationale du plurilinguisme.</p> <p>Pour les relations publiques seront développées une brochure ainsi qu'une vidéo bilingue.</p> <p>Pour la population, la communication se fera à travers les médias classiques et les nouveaux médias en Suisse, en France et en Allemagne.</p>	<p>Titel Maßnahmenart 4:</p> <p>Bewerbung des Spiels in den Schulen und Öffentlichkeitsarbeit</p> <p>Begründung der Auswahl der Maßnahmenart:</p> <p>Damit das Spiel auch tatsächlich in den Schulen eingesetzt wird, müssen die Lehrkräfte auf es aufmerksam gemacht werden. Im Elsass werden die Mitarbeiter der elsässischen Schulbehörde, die regelmäßig die Schulen besuchen, das Lernspiel dort vorstellen. Auf deutscher Seite werden das Pädagogische Landesinstitut Rheinland-Pfalz sowie das Stadtmedienzentrum Karlsruhe ebenfalls das Spiel bewerben. Außerdem wird es über das Netzwerk der Nachbarschulen-écoles voisines kommuniziert und auf Fachtagungen wie der trinationalen Fachtagung Mehrsprachigkeit vorgestellt.</p> <p>Für die Öffentlichkeitsarbeit wird eine zweisprachige Broschüre sowie ein bilinguales Video erstellt.</p> <p>Für die Bevölkerung wird außerdem über die klassischen und neuen Medien kommuniziert, auf schweizerischer und deutscher wie auf französischer Seite.</p>
<p>Type d'actions 5 : Titre</p> <p>Administration du projet</p> <p>Explication du choix du type d'actions :</p> <p>L'ensemble des partenaires du projet et toutes les actions devront être coordonnées et accompagnées. Toutes les exigences liées à une subvention INTERREG devront être respectées et réalisées.</p>	<p>Titel Maßnahmenart 5:</p> <p>Projektverwaltung</p> <p>Begründung der Auswahl der Maßnahmenart:</p> <p>Die verschiedenen am Projekt beteiligten Partner und die verschiedenen Maßnahmen müssen koordiniert und begleitet werden. Sämtliche Anforderungen, die sich aus der INTERREG-Förderung ergeben sind entsprechend der Vorgaben durchzuführen und zu bearbeiten.</p>

E. Plan de travail / Arbeitsplan

Type d'actions / Maßnahmenart	Actions prévues / Vorgesehene Einzelmaßnahmen	Livrables / Output
Conception et développement d'un jeu éducatif transfrontalier en ligne / Konzeption und Entwicklung eines zweisprachigen Online Lernspiels	Préparation pédagogique du jeu par Canopé, enseignants et conseillers pédagogiques / Pädagogische Vorbereitung des Spiels durch Canopé, Lehrkräfte und pädagogischer Berater Création des règles du jeu sur la base de la préparation pédagogique / Erstellen der Spielregeln auf Basis der pädagogischen Vorbereitung Description des fonctionnalités techniques et de l'objet du jeu en ligne / Beschreibung der technischen Funktionalitäten und des Inhalts des Lernspiels Développement technique du jeu en ligne bilingue sur la base des règles du jeu avec la conception graphique et audio / Technische Entwicklung des zweisprachigen Onlinespiels auf Basis der Spielregeln mit graphischer und Audio- Gestaltung	Rencontres pour la préparation pédagogique / Treffen zur pädagogischen Vorbereitung Règles du jeu / Spielregeln Cahier des charges / Pflichtenheft Jeu éducatif en ligne / Online Lernspiel /
Accompagnement et renforcement du personnel éducatif et des classes pour l'utilisation et le développement du jeu éducatif / Begleitung und Unterstützung der Lehrkräfte und Schulklassen bei der Nutzung und Weiterentwicklung des Lernspiels	Formation des formateurs allemands et suisses / Ausbildung von deutschen und schweizerischen Fortbildern Introduction et accompagnement des classes scolaires pendant la constitution du premier défi / Einführung und Begleitung der Schulklassen während des Erstellens der ersten Aufgabe Mise en place d'un tutorial pour l'utilisation du jeu et la constitution du premier défi / Erstellung eines Tutorials über die Nutzung des Spiels und das Erstellen von Aufgaben Mise à disposition d'un service en ligne pour des questions techniques liées au jeu en ligne / Bereitstellung einer Hotline für technische Fragen zum Onlinespiel Rencontre d'enseignants pour échanger des expériences faites dans le cadre du projet / Treffen von Lehrkräften zum Austausch über im Rahmen des Projekts gesammelte Erfahrungen	Formateurs formés / ausgebildete Fortbilder 40 classes encadrées (prévu) / 40 betreute Klassen (geplant) Tutorial / Tutorial Service en ligne / Hotline 9 rencontres transfrontalières entre enseignants (prévu) / 9 grenzüberschreitende Treffen zwischen Lehrkräften (geplant)
Echanges scolaires transfrontaliers / Grenzüberschreitende Klassenbegegnungen	Identification de lieux appropriés pour les rencontres des classes et négociations avec d'éventuels partenaires pour les billets d'entrée / Identifikation von geeigneten Zielen für Klassenbegegnungen	/

	<p>und Verhandlung mit möglichen Partnern über Eintrittskonditionen</p> <p>Rencontres scolaires pour préparer de nouveaux défis / Klassenbegegnungen zum Erstellen neuer Aufgaben</p> <p>Rencontres scolaires comme prix / Klassenbegegnungen als Preise</p> <p>/</p> <p>/</p>	<p>40 classes participantes (prévu) / 40 teilnehmende Klassen (geplant)</p> <p>35 classes participantes comme gagnantes (prévu) / 35 teilnehmende Klassen als Gewinner (geplant)</p> <p>/</p> <p>/</p>
<p>Présentation du jeu dans les écoles et la presse / Bewerbung des Spiels in den Schulen und Öffentlichkeitsarbeit</p>	<p>Elaboration et impression de brochures d'informations franco-allemandes et d'un clip vidéo / Erstellen und Druck deutsch-französischer Informationsbroschüren und eines Videoclips</p> <p>Elaboration et envoi de communiqués de presse / Erstellen und Versand von Pressemitteilungen</p> <p>Information de la population à travers des médias électroniques / Information der Bevölkerung über elektronische Medien</p> <p>Organisation et réalisation de conférences de presse communes / Organisation und Durchführung gemeinsamer Pressekonferenzen</p> <p>Présentation du jeu éducatif dans les écoles primaires en France, Allemagne et Suisse ainsi que lors des rencontres de réseaux / Vorstellen des Lernspiels in deutschen, französischen und schweizerischen Grundschulen sowie in Netzwerktreffen</p> <p>Présentation du projet au niveau européen avec un article dans "The Parliament Magazine" / Vorstellen des Projektes auf europäischer Ebene mit einem Artikel im "The Parliament Magazine"</p> <p>Equipement des classes participantes avec des sac à dos et des t-shirts / Ausstattung der teilnehmenden Klassen mit Rucksäcken und T-Shirts</p>	<p>Clip vidéo</p> <p>4000 brochures d'informations / Videoclip</p> <p>4000 Informationsbroschüren</p> <p>au moins 5 communiqués de presse par an / mindestens 5 Pressemitteilungen pro Jahr</p> <p>Communication via internet, facebook, twitter, instagram, etc. / Mitteilungen via Internet, Facebook, Twitter, Instagram usw.</p> <p>1 conférence de presse / 1 Pressekonferenz</p> <p>Présentation dans les écoles</p> <p>Présentation à 4 rencontres de réseaux (prévu) / Präsentationen in Schulen</p> <p>Présentation auf 4 Netzwerktreffen (geplant)</p> <p>1 Article / 1 Artikel</p> <p>Sacs à dos pour 40 classes et t-shirts pour 13 classes / Rucksäcke für 40 Klassen und T-Shirts für 13 Klassen</p>
<p>Administration du projet / Projektverwaltung</p>	<p>Elaboration du rapport annuel INTERREG ainsi que du rapport final INTERREG / Erstellen der INTERREG-Jahresberichte sowie des INTERREG-Abschlussberichtes</p> <p>Enregistrement et documentation des outputs / Erfassung und Dokumentation der Outputs</p> <p>Comptabilité / Belegführung</p>	<p>Rapports INTERREG / INTERREG-Berichte</p> <p>/</p> <p>/</p>

	<p>Elaboration des demandes de versement INTERREG / Erstellen der INTERREG-Auszahlungsanträge Concertation avec les partenaires pendant la réalisation du projet / Abstimmung mit den Partnern während des Verlaufs des Projektes</p>	<p>Demandes de versement / Auszahlungsanträge /</p>
--	--	---

F. Réalisation financière du projet / Finanzielle Projektumsetzung

F.1 Budget en dépenses (en euros) / Kostenplan (in Euro)

Catégorie de dépenses / Kostenart	Montant (€) / Summe (€)
Coûts de préparation de dossier / Projektvorbereitungskosten	20000,00 €
Frais de personnel / Personalkosten	171093,00 €
Frais de bureau et frais administratifs / Büro und Verwaltungsausgaben	25664,00 €
Frais de déplacement et d'hébergement / Reise- und Unterbringungskosten	4463,00 €
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes / Kosten für externe Expertise und Dienstleistungen	81210,00 €
Frais d'équipement / Ausrüstungskosten	,00 €
Frais d'infrastructure / Infrastrukturkosten	,00 €
TOTAL / GESAMT	302430,00 €

F.2 Plan de financement (en euros) / Finanzierungsplan (in Euro)

Partenaires cofinanceurs / Kofinanzierende Partner	Montant (€) / Betrag (€)
Partenaires français / Französische Partner	
Eurodistrict PAMINA	37402,00 €
Canopé	50478,00 €
Eurodistrict Trinational de Bâle	1604,00 €
Fondation Entente Franco-Allemande	5000,00 €
Eurodistrict Region Freiburg / Centre et Sud Alsace	1244,00 €
	,00 €
Partenaires allemands / Deutsche Partner	
Oberreheinkonferenz	10000,00 €
Ministerium für Bildung, Wissenschaft, Weiterbildung und Kultur Rheinland-Pfalz	8000,00 €
Eurodistrict Strasbourg-Ortenau	2244,00 €
Josef-David-Stiftung	5000,00 €
	,00 €
	,00 €
Union européenne / Europäische Union	181458,00 €
Taux de cofinancement UE / Kofinanzierungssatz EU	60 %
Partenaires suisses / Schweizerische Partner	
	,00 €
	,00 €
TOTAL / GESAMT	302430,00 €

G. Calendrier prévisionnel / Vorgesehener Zeitplan

Période de réalisation Realisierungszeitraum	du / vom 01.01.2017 au / bis zum 31.12.2019
---	---

Annexe : Informations relatives aux dépenses éligibles

La liste ci-dessous présente les types de dépenses et, le cas échéant, les dépenses concrètes, qui pourront selon toute vraisemblance faire l'objet d'un cofinancement dans le cadre du programme INTERREG V Rhin Supérieur. Elle vous permettra de structurer votre budget en attribuant vos dépenses prévisionnelles aux catégories adéquates.

Cette liste ne détermine en aucune façon les modalités de prise en compte effective des dépenses dans le cadre de votre projet : bases de calcul, justificatifs à fournir, etc. De façon générale, les dépenses prévues ne seront éligibles qu'à condition de permettre l'atteinte des objectifs de votre projet.

Anhang: Informationen zu den förderfähigen Kostenarten

Die folgende Übersicht dient Ihrer Orientierung darüber, welche Kostenarten und ggf. konkreten Ausgaben voraussichtlich für eine Förderung im Rahmen des Programms INTERREG V Oberrhein in Frage kommen und in welcher Kategorie des Kostenplans diese anzusiedeln sind.

Sie gibt keine Auskunft darüber, unter welchen Voraussetzungen, auf welcher Grundlage und in welchem Umfang diese Kosten im Rahmen Ihres Projekts tatsächlich geltend gemacht werden können. In jedem Fall müssen die vorgesehenen Projektausgaben einen unmittelbaren Bezug zu den Projektinhalten aufweisen.

Frais de personnel

- Salaires (brut) de personnel employé à temps plein ou à temps partiel
- Frais directement liés au paiement des salaires, tels que les taxes sur l'emploi et les contributions de sécurité sociale, y compris les retraites

Frais de bureau et frais administratifs

- Frais de structure indirects, ne pouvant donner lieu à une facturation individualisée pour le projet

Frais de déplacement et d'hébergement

- Frais de déplacement
- Frais de repas
- Frais d'hébergement
- Frais de visas
- Indemnités journalières

Frais liés au recours à des compétences et à des services externes

- Etudes ou enquêtes
- Formation
- Traductions
- Systèmes informatiques et développement, modifications et mises à jour du site web
- Promotion, communication, publicité
- Gestion financière
- Services liés à l'organisation et à la mise en œuvre d'événements ou de réunions (y compris loyer, restauration ou interprétation)
- Participation à des événements (par exemple droits d'inscription)

Personalkosten

- (Brutto-)Lohn- / Gehaltszahlungen für in Voll- oder in Teilzeit beschäftigtes Personal
- Kosten, die direkt mit Gehalts-/Lohnzahlungen zusammenhängen, wie Steuern und Sozialversicherungsbeiträge einschließlich Rentenbeiträgen

Büro- und Verwaltungsausgaben

- Indirekte Betriebskosten, die nicht durch eine individuelle projektbezogene Rechnung nachgewiesen werden können

Reise- und Unterbringungskosten

- Reisekosten
- Kosten von Mahlzeiten
- Unterbringungskosten
- Visagebühren
- Tagegelder

Kosten für externe Expertise und Dienstleistungen

- Studien oder Erhebungen
- Berufliche Weiterbildung
- Übersetzungen
- Entwicklung, Änderungen und Aktualisierungen von IT-Systemen und Websites
- Werbung, Kommunikation, Öffentlichkeitsarbeit
- Finanzbuchhaltung
- Dienstleistungen im Zusammenhang mit der Organisation und Durchführung von Veranstaltungen oder Sitzungen (einschließlich Miete, Catering und Dolmetschdienste)
- Teilnahme an Veranstaltungen (z. B. Teilnahmegebühren)

- Conseil juridique et services notariaux, expertise technique et financière, autres services de consultance et de comptabilité
- Droits de propriété intellectuelle
- Frais de déplacement et d'hébergement des experts externes, des orateurs, des présidents des réunions et des prestataires de services
- Autres compétences et services spécifiques nécessaires à la réalisation du projet
- Rechtsberatung und Notariatsleistungen, technische und finanzielle Expertise, sonstige Beratungs- und Prüfungsdienstleistungen
- Rechte am geistigen Eigentum
- Reise- und Unterbringungskosten von externen Sachverständigen, Referenten, Vorsitzenden von Sitzungen und Dienstleistern
- Sonstige im Rahmen der Vorhaben erforderliche Expertise und Dienstleistungen

Frais d'équipement

- Matériel de bureau
- Matériel et les logiciels informatiques
- Mobilier et accessoires
- Matériel de laboratoire
- Machines et instruments
- Outils ou dispositifs
- Véhicules
- Autres frais d'équipement nécessaires à la réalisation du projet

Frais d'infrastructure

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec le Secrétariat conjoint

Ausrüstungskosten

- Büroausrüstung
- IT-Hard- und Software
- Mobiliar und Ausstattung
- Laborausrüstung
- Maschinen und Instrumente
- Werkzeuge
- Fahrzeuge
- Sonstige für die Vorhaben erforderliche besondere Ausrüstungen

Infrastrukturkosten

Für weitere Auskunft wenden Sie sich bitte an das Gemeinsame Sekretariat

Référence juridique :

Règlement délégué (UE) n° 481/2014 de la Commission du 4 mars 2014 complétant le règlement (UE) n° 1299/2013 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne des règles particulières concernant l'éligibilité des dépenses pour les programmes de coopération

Rechtsgrundlage:

Delegierte Verordnung (EU) Nr. 481/2014 der Kommission vom 4. März 2014 zur Ergänzung der Verordnung (EU) Nr. 1299/2013 des Europäischen Parlaments und des Rates im Hinblick auf besondere Regeln für die Förderfähigkeit von Ausgaben für Kooperationsprogramme

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratsitzung</i> des Eurodistrikts 2 / 2016	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 02.06.2016
Dossier suivi par/ Projektbeauftragte(r) Julia WYSSLING	

Point n° 2.5 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 2.5 der Tagesordnung

Objet / Betreff: Longevity Festival "Eurodistrict Electronic Music & Art Festival"

I. Rapport / Sachverhalt:

Le festival Longevity, dédié à la musique électronique et aux arts visuels, est de retour pour sa 4^e édition qui aura lieu le 23 et 24 juillet prochains. Grâce au soutien de l'Eurodistrict, le festival s'est imposé comme un rendez-vous estival transfrontalier contribuant au rayonnement et à l'attractivité du territoire. Les trois premières éditions (2013, 2014, 2015) ont été soutenues à hauteur de 15 000 € au total.

Un festival qui rassemble toujours plus

Le festival poursuit depuis sa création une politique de développement et de pérennisation très soutenue qui se concrétise par des critiques positives de la part de ses collaborateurs, des partenaires et des bénévoles et de bons résultats des trois dernières éditions. Le festival, avec une ouverture à un public plus familial et davantage transfrontalier, a connu un succès exponentiel avec la venue de d'abord 500 personnes en 2013, puis 1 000 en 2014 et 1 800 personnes en 2015 issues du territoire de l'Eurodistrict mais aussi des grandes villes européennes, comme Paris, Berlin ou Bruxelles. En outre, le format du festival a été prolongé à deux journées consécutives.

Le festival et son format

Le festival a trouvé son originalité dans le désir d'allier l'art et la musique électronique autour de l'échange franco-allemand. Ainsi, l'objectif de l'événement est de promouvoir et sensibiliser le public transfrontalier aux nouvelles formes d'expression artistiques,

Das Festival Longevity, das der elektronischen Musik und den Visuellen Künsten gewidmet ist, ist zurück für seine 4. Ausgabe, die am 23. und 24. Juli 2016 stattfindet. Dank der Unterstützung des Eurodistriktes hat sich das Festival als grenzüberschreitendes Sommer-Highlight durchgesetzt, das die Attraktivität und die Ausstrahlung des Gebietes stärkt. Die drei ersten Ausgaben (2013, 2014, 2015) wurden in Höhe von insgesamt 15.000 € gefördert.

Ein Festival, das immer mehr Personen zusammenbringt

Seit der Gründung verfolgt das Festival unter gleichzeitiger Sicherstellung des Fortbestands eine Strategie sich stets weiterzuentwickeln, die ihren Ausdruck findet in positiven Rückmeldungen durch Mitarbeiter, Partner und Helfer, sowie den guten Ergebnisse der drei vorhergehenden Ausgaben. Das Festival, das stärker auf ein grenzüberschreitendes und auf ein Familienpublikum ausgerichtet ist, hat eine sehr dynamische Entwicklung durchlaufen mit der Teilnahme von zuerst 500 Besuchern im Jahr 2013, 1.000 im Jahr 2014 und 1.800 im Jahr 2015. Die Besucher kommen aus dem Eurodistrikt sowie aus europäischen Großstädten wie Paris, Berlin oder Brüssel. Zudem wurde das Festival auf insgesamt zwei Tage verlängert.

Das Festival und seine Format

Das Festival überrascht durch seine Originalität, Kunst und elektronische Musik rund um den deutsch-französischen Austausch zu verknüpfen. Ziel der Veranstaltung ist es somit, neue künstlerische, visuelle und klangliche

visuelles et sonores, issues de la scène culturelle régionale et internationale. Dans ce nouvel espace de dialogue sans frontière, les participants peuvent danser, contempler des œuvres d'arts et se détendre entre amis et en famille.

Le **tremplin musical** organisé en amont du festival est un élément clé qui permet de mettre en avant deux jeunes artistes issus de la scène régional de l'Eurodistrict. Les lauréats se verront offrir l'opportunité de se produire en public dans des conditions professionnelles aux côtés d'artistes renommés.

La **politique de prix bas** permet au plus grand nombre d'avoir accès au festival. Elle se traduit par la gratuité des parents accompagnés de leurs enfants (- 14 ans) avant 14h, mais également par un prix n'excédant pas 20 € pour les deux journées.

Le festival est implanté sur le site du Jardin des Deux Rives avec **deux espaces distincts**. Le premier, un espace de détente, avec ouverture sur le Rhin accueillera un *Biergarten* pour rappeler l'esprit festif et convivial germanique traditionnel. Une petite scène et du mobilier seront disposés pour la restauration et la décontraction du public. Des œuvres d'art contemporain ornent cet espace. Le second sera un espace plus grand et plus animé. Il accueillera des animations, une aire de jeux et la scène principale. Soucieux de vouloir accueillir tous les publics, et en particulier les familles, le festival mettra en place des ateliers créatifs destinés aux plus petits comme aux plus grands. Ces ateliers sont encadrés par des professionnels et des bénévoles afin d'en assurer la sécurité des plus jeunes. A cela s'ajoutent des jeux de plein-air et de société, tels que jeux en bois, pétanque, frisbees ou slackline, qui seront disponibles.

Longevity est également un **festival d'art contemporain**. La Haute Ecole des Arts du Rhin et la Kunstschule Offenburg sont associées à l'évènement via un appel à projets interne qui consistera en la sélection en amont d'œuvres d'arts proposées par les étudiants. Un **atelier de création** de près de deux semaines sera reconduit qui permet à des étudiants et des artisans de prendre

Ausdrucksformen aus der regionalen und internationalen Kulturszene zu fördern und das grenzüberschreitende Publikum dafür zu sensibilisieren. In diesem neuen Raum für grenzüberschreitenden Dialog können die Besucher tanzen, Kunstwerke betrachten und sich mit Freunden und der Familie entspannen.

Der **musikalische Wettbewerb**, der im Vorfeld stattfindet, gilt als Sprungbrett für junge Künstler aus dem Eurodistrikt, indem auf sie aufmerksam gemacht wird. Die Gewinner erwartet die einmalige Gelegenheit, mit bekannten Künstlern unter professionellen Bedingungen vor Publikum aufzutreten.

Die **Politik der kleinen Preise** ermöglicht möglichst vielen Besuchern den Zugang zum Festival. Sie beinhaltet den kostenlosen Eintritt für Eltern mit Kindern (unter 14 Jahren) bis 14 Uhr sowie einen Eintrittspreis von höchstens 20 € für zwei Tage.

Das Festival ist im Garten der Zwei Ufer angesiedelt und in **zwei unterschiedliche Bereiche** unterteilt. Der erste, ein Entspannungsbereich mit Blick auf den Rhein, wird mit einem Biergarten ausgestattet, um in gemütlicher Runde die typisch deutsche Lebensart zu genießen. Eine kleine Bühne und Mobiliar werden zur Verpflegung und zum Ausspannen aufgebaut. Zeitgenössische Kunstwerke schmücken den Platz. Der zweite ist ein größerer und belebter Bereich mit den Aktivitäten, einem Spielplatz und der Hauptbühne. Stets darum bemüht alle Publikumsgruppen, insbesondere Familien, anzusprechen, werden kreative Aktivitäten für Klein und Groß angeboten. Die Aktivitäten werden von Fachkräften und Ehrenamtlichen betreut, damit auch die Sicherheit der Kleinsten gewährleistet ist. Hinzu kommen Spiele für draußen und Gesellschaftsspiele wie Holzspiele, Pétanque, Frisbees oder Slackline, die zur Verfügung stehen.

Longevity ist ebenfalls ein **Festival für zeitgenössische Kunst**. Die Haute Ecole des Arts du Rhin und die Kunstschule Offenburg sind am Vorhaben über einen internen Projektauftrag beteiligt, welcher in der Auswahl von den von Studenten vorgeschlagenen Kunstwerken besteht. Ein **Kreativ-Workshop** von rund zwei Wochen wird zum wiederholten Male durchgeführt, der Studierenden und Handwerkern erlaubt, an der Gestaltung des

part à la conception du festival en ce qui concerne la scénographie, le petit mobilier et les installations artistiques. Encadré par des scénographes du festival, l'atelier est un moment d'échange et de partage où des **professionnels et amateurs** se rencontrent pour la réalisation d'un projet à l'échelle 1.

Des œuvres *in situ*, d'étudiants issus de la Kunsthochschule d'Offenburg seront exposées. Ces réalisations protéiformes offriront la possibilité, à certains, de se familiariser avec l'art contemporain et, à d'autres, de profiter de découvrir de nouveaux artistes hors-les-murs.

Quant à la restauration, le festival s'attache à offrir une sélection de produits de qualité en s'appuyant sur les acteurs locaux.

Partenariat transfrontalier et bilinguisme

Ce projet est porté par l'association strasbourgeoise Longevity en partenariat la Haute Ecole des Arts du Rhin (HEAR) et la Kunstschule Offenburg (KSOG). Outre les partenaires historiques, de **nouvelles structures** séduites par le festival ont décidé de se joindre au projet (architecte d'intérieur, atelier de menuiserie, collectif d'artistes graphistes, atelier de fabrication de jouets en bois, centre périscolaire).

Le bilinguisme est omniprésent dans la préparation et la réalisation du festival tant au niveau de la communication, de la conception des activités, du travail conjoint entre les écoles d'arts, de l'échange autour des œuvres présentés par les artistes qu'au niveau des bénévoles français et allemands travaillant en groupe mixte.

Perspectives du festival

Au vu de l'unicité du festival, des publics qu'il mobilise et du succès rencontré par les dernières éditions, il paraît pertinent de pérenniser l'événement comme festival propre de l'Eurodistrict devenant ainsi un événement phare culturel du territoire.

Festivals was die Szenografie, das kleine Mobiliar und die künstlerischen Installationen betrifft, teilzuhaben. Der Workshop, der von Szenografen des Festivals betreut wird, ist ein Moment des Austausches und des Teilens, wo sich Profis und Amateure treffen, um ein Projekt im Maßstab 1:1 umzusetzen.

Kunstwerke der Studierenden der Kunsthochschule Offenburg werden auf dem Festivalgelände ausgestellt. Die vielgestaltigen Werke bieten den einen die Möglichkeit, sich mit der zeitgenössischen Kunst vertraut zu machen und den anderen neue Künstler außerhalb der Museumsmauern zu entdecken.

Was die Verpflegung betrifft, wird besonderer Wert darauf gelegt hochwertige Produkte von lokalen Akteuren anzubieten.

Grenzüberschreitende Partnerschaft und Zweisprachigkeit

Projektträger ist der Straßburger Verein Longevity mit dem Beitrag der Haute Ecole des Arts du Rhin (HEAR) und der Kunstschule Offenburg (KSOG). Neben den historischen Partnern fand das Festival besonderen Anklang bei neuen Strukturen, die beschlossen, sich dem Projekt anzuschließen (Innenarchitekten, Schreinerwerkstatt, Kollektiv von Grafikkünstlern, Werkstatt für Holzspiele, Freizeitzentrum)

Die Zweisprachigkeit ist fester Bestandteil während der Vorbereitung und Durchführung des Festivals sowohl in Bezug auf die Öffentlichkeitsarbeit, die Gestaltung der Aktivitäten, die gemeinsame Arbeit zwischen den Kunstschulen, den Austausch über die Werke, die von den Künstlern vorgestellt werden, als auch in Bezug auf die deutschen und französischen Helfer, die in gemischten Gruppen zusammenarbeiten.

Perspektiven des Festivals

Aufgrund der Einzigartigkeit des Festivals, der Publikumsgruppen, die es anzieht, und des erzielten Erfolgs der letzten Ausgaben, scheint es sinnvoll, die Veranstaltung als Eigenprojekt des Eurodistricts zu verstetigen und zu einem kulturellen Aushängeschild des Gebietes machen.

II. Recommandation du Secrétariat général / Empfehlung des Generalsekretariats:

Dans la perspective d'un festival propre à l'Eurodistrict, le Secrétariat général recommande d'accorder une subvention de 5 000 € à l'association Longevity pour l'organisation de l'édition 2016. Ce qui équivaut à une subvention de 7% du budget de 69 500 €.

Un soutien plus conséquent et pérennisé devra être envisagé pour les éditions à venir dans le but de correspondre aux attentes d'un projet propre de l'Eurodistrict pour maximiser le potentiel de développement et afin de multiplier les retombées positives pour le territoire.

Im Hinblick auf ein eigenes Festival empfiehlt das Generalsekretariat dem Verein Longevity für die Organisation der diesjährigen Ausgabe Fördermittel in Höhe von 5.000 € zu genehmigen. Dies entspricht einem Zuschuss von 7 % des Budgets von 69.500 €.

Für die nächsten Ausgaben sollte eine größere und im Vorhinein sichergestellte Unterstützung vorgesehen werden, mit dem Ziel den Erwartungen gegenüber den Eigenprojekten zu entsprechen, das Entwicklungspotential zu maximieren und die positiven Auswirkungen für das Gebiet zu vervielfachen.

III. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag:

Le Conseil accorde la subvention de 5 000 € pour l'organisation de l'édition 2016 du festival Longevity au titre de projet propre.

Le Conseil mandate le Secrétariat général pour soumettre un projet de partenariat avec un budget prévisionnel entre l'association Longevity et l'Eurodistrict.

Il autorise le Président à signer tout document y afférent.

Der Rat genehmigt einen Zuschuss in Höhe von 5.000 € für die Organisation der Ausgabe 2016 des Festival Longevity als Eigenprojekt.

Der Rat beauftragt das Generalsekretariat damit, ein Partnerschaftsprojekt mit Budgetplanung zwischen dem Verein Longevity und dem Eurodistrict vorzulegen.

Der Rat ermächtigt den Präsidenten, alle Unterlagen in Verbindung mit diesem Projekt zu unterzeichnen.

IV. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Accord
<input type="checkbox"/> Refus
<input checked="" type="checkbox"/> X Résolution modifiée | <input type="checkbox"/> Zustimmung
<input type="checkbox"/> Ablehnung
<input checked="" type="checkbox"/> X Abweichender Beschluss |
|--|---|

Le Conseil accorde la subvention de 5 000 € pour l'organisation de l'édition 2016 du festival Longevity.

Le Conseil mandate le Secrétariat général pour soumettre des critères de sélection permettant de définir les projets propres ainsi qu'un projet de partenariat avec un budget prévisionnel entre l'association Longevity et l'Eurodistrict.

Il autorise le Président à signer tout document y afférent.

Der Rat genehmigt einen Zuschuss in Höhe von 5.000 € für die Organisation der Ausgabe 2016 des Festival Longevity.

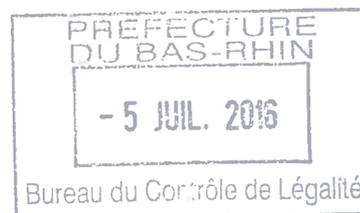
Der Rat beauftragt das Generalsekretariat damit, Auswahlkriterien für Eigenprojekte und ein Partnerschaftsprojekt mit Budgetplanung zwischen dem Verein Longevity und dem Eurodistrict vorzulegen.

Der Rat ermächtigt den Präsidenten, alle Unterlagen in Verbindung mit diesem Projekt zu unterzeichnen.

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés,
adopté le 2 juin 2016 par le Conseil de
l'Eurodistrict rendu exécutoire après
transmission au contrôle de légalité préfectoral
et affichage au siège de l'Eurodistrict le

05 JUL. 2016

Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
1 Place de l'Etoile – 67076 Strasbourg
www.eurodistrict.eu



TOP 2.5 Projet propre "Longevity Festival 2016 "

DEPENSES (en €) / AUSGABEN (in €)	
Achats / Kauf	
Prestations de services (musique)	10 000
Prestations de services (bourse écoles d'art)	2 500
Achats matières et fournitures	6 000
Autres fournitures	3 000
Services extérieurs / Externe Dienstleister	
Locations (scène, sonorisation, groupe électrogène)	15 000
Locations (pro tente, WC, barrières Herras)	6 000
Droit d'exposition œuvres d'art	2 000
Animations	3 000
Assurance	2 000
Sécurité, secours, contrôle	6 000
Autres services extérieurs / Andere externe Dienstleister	
Graphiste, publicité, impression	3 000
Prestation agence de communication	3 000
Photographes, captation vidéo	2 000
Transport et hébergement (artistes)	3 000
Services bancaires, autres	1 500
Sacem	1 500
DEPENSES TOTALES / GESAMTAUSGABEN	69 500 €

RECETTES (en €) / EINNAHMEN (in €)	
Ventes / Verkauf	
Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	15 000
Événement lgvt en amont du festival	3 000
Subventions / Fördermittel	
Fondation Entente Franco-Allemande	10 000
Eurodistrict Strasbourg-Ortenau	5 000
Institut Goethe	3 000
OFAJ / DFJW	2 000
Partenaires privés / Private Partner	
Sarlor	5 000
Rothaus	1 500
Caisse Epargne / Sparkasse	2 500
Stabilo	2 500
Sosh	5 000
Autres produits de gestion courante / Andere Einnahmen	
Billetterie (1000 personnes; 400 préventes; 600 plein tarif (12€-17€))	15 000
TOTAL APPORTS / GESAMTBEITRÄGE	69 500 €

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
Prestation valorisée (Ville de Strasbourg, Eurodistrict, Institut Goethe, Adagio hotel, Studio Petit Martin, La Ressource, Terrains Vagues)	15 000
Personnel bénévole valorisé	5 000
TOTAL	20 000

Prestations et dons en nature	15 000
Bénévolat	5 000
TOTAL	20 000





Groupes d'experts de l'Eurodistrict Rapport sur la première moitié de 2016¹

Groupe d'experts « Mobilité »

Membres : Landratsamt Ortenaukreis, Eurométropole de Strasbourg, Ville de Lahr, TGO, Région Grand Est, NVBW.

Réunions : 23.02.2016, 30.03.2016 (avec TER Alsace et CTS).

Travail sur les mesures prioritaires pour améliorer le transport transfrontalier votés par le Conseil de l'Eurodistrict le 3 décembre 2015.

Groupe d'experts « Systèmes d'information géographique »

Membres : Landratsamt Ortenaukreis, Eurométropole de Strasbourg, Villes de Lahr, Kehl, Offenburg, Oberkirch.

Réunions : 26.01.2016, 26.04.2016

Préparation du Web-SIG de l'Eurodistrict qui sera mis en ligne prochainement.

Groupe d'experts « Prévention et Sécurité »

Membres : Eurométropole de Strasbourg, ville de Kehl, Polizeipräsidium Offenburg, Bundespolizeiinspektion, Centre Commun, Gendarmerie nationale, Gendarmerie de Sélestat, Direction départementale de la Sécurité publique du Bas-Rhin, Direction Départementale de la Police aux Frontières, Police Municipale d'Erstein-Nordhouse, Préfecture, Parquets

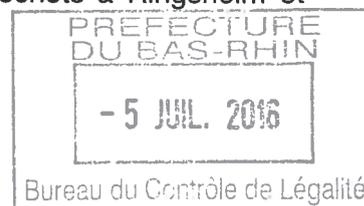
Réunions : 22.02.2016, 19.04.2016

Préparation de différents projets dont un forum prévu en septembre 2016, un glossaire franco-allemand et la deuxième phase de la patrouille mixte, participation aux groupes de travail du CIPS (Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) de l'Eurométropole de Strasbourg).

Environnement

21.04.2016 : Visite de l'unité de traitement mécano-biologique de déchets à Ringsheim et atelier franco-allemand

¹ Les comptes-rendus sont accessibles auprès du Secrétariat Général.





Avancement des mesures prioritaires dans le domaine des transports publics transfrontaliers

Introduction

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau avait commandité une étude sur l'amélioration des transports publics transfrontaliers sur son territoire qui a été présentée début 2015. Elle comprend un état des lieux et 17 recommandations pour améliorer les transports publics transfrontaliers (train, bus, vélo et routes / ponts).

Par la suite, le groupe d'experts « mobilité » de l'Eurodistrict (Landratsamt Ortenaukreis, Eurométropole de Strasbourg, ville de Lahr, TGO, Région Alsace Champagne Ardenne Lorraine, NVBW, Conseil Général Bas-Rhin, Eurodistrict) a creusé les réflexions sur les 17 recommandations et les a classées en trois catégories : A) projets dont la réalisation semble réaliste ; B) projets qui nécessitent d'avantage d'examen et C) projets qui ne sont pas retenus à l'heure actuelle.

Lors de sa réunion du 3 décembre 2015, le Conseil a adopté ce classement à l'unanimité et a ajouté deux mesures dans la catégorie B.

Etat d'avancement des projets prioritaires (02.06.2016)

M1. « Complément cadencement TER Strasbourg – Offenburg »

Les obstacles techniques initiaux (disponibilité d'un train adapté pour traverser la frontière, blancs travaux) ont pu être levés à l'aide des experts. La Direction des Transports et des Déplacements de la Région Grand Est a promis de soumettre une demande d'étude de faisabilité à la SNCF. Les obstacles qui demeurent sont essentiellement de nature financière.

M2. « Offrir une liaison vers Lahr pour le train qui part de Strasbourg à 22h52 (arrivée Offenburg à 23h21) »

En tant que Président de l'Eurodistrict, M. Ries a adressé un courrier à M. Hermann, ministre des transports du Bade-Wurtemberg, afin de soutenir la revendication d'intégrer cette liaison dans l'appel d'offres de la Rheintalbahn. L'Ortenaukreis a adressé un courrier au président du Regionalverband südlicher Oberrhein et aux maires des villes d'Offenburg, Lahr, Kehl, Emmendingen, Freiburg i.Br. et aux Landkreise Emmendingen et Breisgau-Hochschwarzwald. Ces deux courriers préconisaient une connexion non seulement jusqu'à Lahr mais jusqu'à Freiburg.

Le représentant de la NVBW au sein du groupe d'experts de l'Eurodistrict s'est engagé à ce qu'une liaison supplémentaire qui partirait à 23h26 d'Offenburg vers Freiburg soit intégrée dans l'appel d'offres du réseau 4 de la Rheintalbahn. Mais une confirmation officielle n'a pas encore été donnée.

M8. « Augmenter les emplacements vélos aux gares de Krimmeri-Meinau, Molsheim, Lahr, Strasbourg Ville »

A Lahr, Molsheim et Strasbourg Ville, des installations supplémentaires sont déjà planifiées. A la gare de Krimmeri-Meinau, rien n'est prévu car des emplacements de vélo supplémentaires seraient très chers et fastidieux à mettre en œuvre. Si l'Eurodistrict le souhaite, il pourrait s'y engager en subventionnant un projet.

M12. « Projet pilote : Mettre en place un bus rapide spécifique entre Offenbourg et Illkirch »

Des difficultés techniques considérables (comme la traversée du centre d'Offenbourg) et des objections politiques (« ne pas favoriser les centres commerciaux périphériques par rapport aux centres villes ») compliquent la mise en œuvre du projet.

M13. « Augmenter la fréquence des Bus Vis-à-Vis »

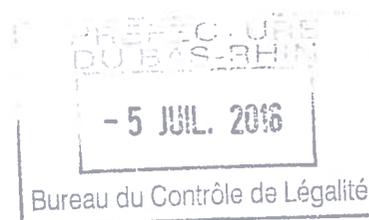
L'Eurodistrict participera à la prochaine réunion du Bureau de Vis-à-Vis (23 juin 2016) afin d'aborder la question.

M14. « Améliorer l'usage de l'Europass : vente sur Internet/ Smartphone; tickets à l'unité »

Afin d'étudier la faisabilité de l'intégration de l'Europass dans l'offre électronique (en ligne ou sur le portable) des tickets de transport des différentes entreprises de transport, l'Eurodistrict a invité la TGO, la CTS, la SNCF (TER) et l'Eurométropole de Strasbourg pour une réunion dédiée à ce sujet. Cette réunion a montré qu'en principe, le contrôle respectif des différents tickets générés par les différents acteurs est possible dans les différents sens. Ceci évite le développement d'un nouveau système commun qui serait très coûteux et compliqué à mettre en place. Donc, jusqu'en septembre, les participants à la réunion vont vérifier si l'Europass peut être intégré dans chaque système : TGO - Handyticket Deutschland; CTS - U'GO; TER Alsace – ticket en ligne et les résultats seront présentés lors d'une réunion le 6 octobre 2016.

M15. « Evaluation de l'introduction d'un titre de transport unique pour tous les transports publics dans l'Eurodistrict élargi »

Cette question a été évoquée en réunion du groupe de travail Europass le 08 mars 2016. La réponse à l'Eurodistrict était : « L'Eurodistrict doit charger un institut professionnel (p.ex. TTK) d'examiner les effets de cette idée de conversion (en particulier sur les ventes des entreprises de transport). Seulement sur cette base, les entreprises peuvent prendre des décisions responsables pour l'avenir. »



Document de séance n° 3.2/2/2016
Vorlage Nr. 3.2/2/2016

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 2 / 2016</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 02.06.2016
Dossier suivi par/ Projektbeauftragte(r) Dr. Lioba MARKL-HUMMEL	

Point n° 3.2 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 3.2 der Tagesordnung

Objet / Betreff:

**Forum « prospectives sur la prévention et la sécurité transfrontalières dans l'Eurodistrict »
/ Forum „Perspektiven für die grenzüberschreitende Prävention und Sicherheit im Eurodistrikt“**

I. Rapport / Sachverhalt:

Le groupe d'experts « prévention et sécurité » de l'Eurodistrict existe depuis 2011. Il rassemble des représentants des différentes forces de l'ordre, des villes et du parquet des deux côtés du Rhin afin d'examiner les sujets liés à la sécurité d'un point de vue transfrontalier, de trouver de nouveaux moyens pour lutter contre la criminalité et la prévenir. Le groupe a déjà initié et réalisé avec succès plusieurs actions communes, comme les patrouilles franco-allemandes, la traduction en allemand du site des vélos trouvés dans l'Eurométropole de Strasbourg et la liaison avec le site web de l'Eurodistrict ou bien l'extension de la portée des téléphones d'urgence pour les femmes en très grand danger (programme français).

Forum le 23 septembre 2016

Depuis 2014, le groupe d'experts prépare une journée de travail commune. Environ 50 participants devront travailler dans trois ateliers parallèles sur des questions bien précises concernant la coopération transfrontalière.

Le projet a déjà été présenté au Bureau le 2 Février 2016 qui a donné son accord sur le principe.

Le concept plus détaillé est soumis au vote au Conseil de l'Eurodistrict.

Die Expertengruppe „Prävention und Sicherheit“ des Eurodistrikts gibt es seit 2011. Sie setzt sich aus Mitgliedern verschiedener Polizeieinheiten, der Städte und der Staatsanwaltschaft von beiden Seiten des Rheins zusammen, um Themen der Sicherheit aus grenzüberschreitender Sichtweise zu untersuchen und neue Maßnahmen zur Kriminalitätsbekämpfung und –vorbeugung zu entwickeln. Die Gruppe hat bereits mehrere gemeinsame Aktionen initiiert und erfolgreich umgesetzt, wie die gemeinsame Radstreife, die Übersetzung der Webseite für gefundene Fahrräder der Eurometropole Strasbourg auf Deutsch sowie die Verlinkung mit der Eurodistriktseite oder die Ausweitung der Reichweite von Notfallhandies für Frauen in sehr großer Gefahr (franz. Programm).

Forum am 23.09.2016

Seit 2014 bereitet die Expertengruppe ein gemeinsames Forum vor. Mit ungefähr 50 Teilnehmern soll in drei parallelen Workshops an konkreten Fragestellungen der grenzüberschreitenden Zusammenarbeit gearbeitet werden.

Das Projekt wurde dem Vorstand des Eurodistrikts am 2. Februar vorgestellt, der sein grundsätzliches Einverständnis gegeben hat.

Das detaillierte Konzept wird dem Rat des Eurodistrikts zur Abstimmung vorgelegt.

Le groupe d'experts invitera les différents acteurs concernés par les trois thématiques retenues pour la journée afin de confronter ses perspectives, élargir ses champs d'action et enrichir de nouveaux points de vue ses manières de penser et d'agir respectives. L'objectif de cette journée d'échanges de pratiques et de réflexions prospectives est d'identifier de nouvelles pistes de travail concrètes en faveur d'actions transfrontalières coordonnées en matière de prévention de la délinquance, de sécurité et de tranquillité publique et pour le vivre ensemble transfrontalier.

Trois sujets problématiques seront traités pendant la matinée sous forme de 3 ateliers distincts (en simultané), suivant un format participatif et productif, animés par un binôme modérateur-rapporteur.

Atelier 1 : les problématiques d'ordre juridique pour les acteurs de la coopération transfrontalière

« Quelles sont les évolutions à apporter aux outils à disposition et comment dépasser les freins juridiques à l'application de traités transfrontaliers et européens, encadrant la coopération transfrontalière en matière de prévention et sécurité ? »

Atelier 2 : les problématiques posées par la vie nocturne

« Comment prévenir et lutter efficacement contre les phénomènes de délinquances et de nuisances portant préjudices à la sécurité et à la tranquillité publiques, générés au sein et/ou aux abords des établissements de nuit? (Salles de jeux, boîtes de nuit et bars, bars à hôtesse).

Comment se passer le relais sur des délits et trafics profitant des flux de population et de marchandises de part et d'autre du Rhin? Comment endiguer l'effet « siphon »? Comment intervenir (sensibilisation et répression) sur la sécurité routière, notamment sur la conduite en état d'ivresse ou sous influence d'un produit psycho actif ? »

Atelier 3 : les problématiques liées au vivre ensemble et à la mobilité dans l'espace de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

Die Expertengruppe wird die verschiedenen Akteure, die von den drei Hauptthemen betroffen sind, einladen, um ihre Perspektiven gegenüberzustellen, ihr Aktionsfeld auszuweiten und ihr Denken und Handeln durch neue Sichtweisen bereichern zu lassen. Das Ziel dieses Tages des Austauschs von Gedanken und Vorgehensweisen ist, neue konkrete Arbeitsansätze für koordinierte grenzüberschreitende Aktionen zur Prävention von Straftaten, für öffentliche Ordnung und Sicherheit sowie der Verbesserung des Zusammenlebens zu identifizieren.

Die drei Problemstellungen werden vormittags in drei (parallelen) partizipativen und output-orientierten Workshops bearbeitet, die jeweils durch ein Tandem Moderator-Berichterstatter angeleitet werden.

Workshop 1: juristische Problemstellungen für die Akteure der grenzüberschreitenden Kooperation.

„Wie sollten die bestehenden Werkzeuge weiterentwickelt werden und wie können die juristischen Hindernisse behoben werden, die die Umsetzung der grenzüberschreitenden und europäischen Verträge zur grenzüberschreitenden Zusammenarbeit im Bereich Sicherheit und Prävention behindern?“

Workshop 2: Problemstellungen, die das Nachtleben betreffen

„Wie können Verbrechen und Störungen, die die öffentliche Ruhe und Sicherheit betreffen, effizient verhindert und bekämpft werden, die in oder um Einrichtungen des Nachtlebens (Spielhallen, Diskotheken, Bars etc.) begangen werden.

Wie soll die Arbeitsteilung und Kooperation geschehen bezüglich der Delikte und des Schmuggels, die die Menschen- und Güterströme beidseitig des Rheins ausnutzen? Wie kann die „Sogwirkung“ verhindert werden? Wie kann eingegriffen werden (Sensibilisierung und Ahndung) in die Verkehrssicherheit, vor allem bei Fahrten unter Alkohol- oder Drogeneinfluss?“

Workshop 3: Problemstellungen des Zusammenlebens und der Mobilität im Raum des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau

« Comment favoriser le vivre ensemble via l'éducation et la sensibilisation sur la responsabilité parentale ? Comment prévenir les tensions d'ordre culturel, socio-économique voire « communautaire » en fonction de la répartition démographique des riverains et des flux ?

De quelle manière adapter les dispositifs de prévention et de sécurité aux femmes ? Comment prévenir des problèmes de sécurité et de délinquance liés à l'articulation des transports en commun ? Comment faire observer le code de la route ? »

L'après-midi sera consacrée à la présentation et aux échanges des propositions issues de chaque groupe. Les points saillants ainsi présentés par les rapporteurs d'ateliers et commentés par tous en plénière, pourront donner lieu à la création de nouveaux groupes de travail et actions qui seront communiqués et soumis à l'appréciation du Conseil de l'Eurodistrict.

Grâce au support de l'Eurométropole de Strasbourg qui mettra à disposition des locaux (dans le centre administratif) à titre gracieux, le budget total est estimé à 6.000 €. Le repas de midi sera pris dans le restaurant administratif.

Traduction	4.000 €
Equipement technique, Impressions, ...	500 €
Restauration	1.500 €
Somme	6.000 €

„Wie kann das Zusammenleben durch Erziehung und Sensibilisierung bezüglich der elterlichen Verantwortung positiv beeinflusst werden? Wie können kulturelle, sozio-ökonomische oder bestimmten Gruppen inhärenten Spannungen vorgebeugt werden? In Abhängigkeit der demographischen Verteilung der Anwohner und der Menschenströme ? Wie können die Ansätze zum Schutz von Frauen angepasst werden? Wie können Probleme der Sicherheit und von Straftaten in öffentlichen Verkehrsmitteln verhindert werden? Wie kann die Einhaltung der Verkehrsregeln erzielt werden?“

Der Nachmittag wird der Präsentation und dem Austausch über die in den einzelnen Gruppen erarbeiteten Vorschläge gewidmet sein. Somit werden die wesentlichen Punkte durch die Berichtersteller der Workshops vorgestellt und von allen im Plenum kommentiert. Dies kann zur Bildung neuer Arbeitsgruppen und der Definition konkreter Aktionen führen, die anschließend kommuniziert und dem Rat des Eurodistrikts vorgeschlagen werden.

Dank der Unterstützung der Eurométropole, die die Räumlichkeiten (im centre administratif) kostenlos zur Verfügung stellt, liegt das Gesamtbudget bei etwa 6.000 €. Das Mittagessen wird in der Kantine des centre administratif eingenommen.

Übersetzungskosten	4.000 €
Technische Ausstattung, Drucken,...	500 €
Verpflegung	1.500 €
Summe	6.000 €

II. Recommandation du Secrétariat Général / Empfehlung des Generalsekretariats

Le travail de ce groupe d'experts est un très bon exemple de collaboration réussie dans l'Eurodistrict et la thématique de la sécurité est (malheureusement) d'une grande actualité. Une des problématiques principales à laquelle se heurte la coopération dans ce domaine, est le manque d'un accord selon le traité européen de Prüm. Pour le groupe d'experts, cette journée de travail représentera l'occasion de

Die Arbeit der Expertengruppe stellt ein sehr gutes Beispiel gelungener Zusammenarbeit im Eurodistrikt dar und das Thema Sicherheit ist (leider) von großer Aktualität. Eines der Hauptprobleme, die die Kooperation in dem Bereich erschweren ist die bisher fehlende Anwendung der europäischen Vereinbarung nach Prüm. Für die Expertengruppe bedeutet dieses Forum die Gelegenheit, alle Probleme

formaliser toutes les problématiques et les propositions de solutions pour qu'ensuite, les élus de l'Eurodistrict puissent les soutenir au niveau politique.

Le Secrétariat Général recommande donc d'accepter la proposition.

und Lösungsvorschläge zu formalisieren, damit im Anschluss die gewählten Vertreter des Eurodistrikts diese politisch unterstützen können.

Somit empfiehlt das Generalsekretariat, den Vorschlag zu bewilligen.

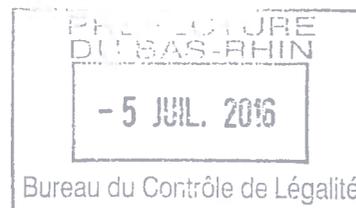
III. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag:

Le Conseil de l'Eurodistrict approuve le concept du forum « perspectives sur la prévention et la sécurité transfrontalières dans l'Eurodistrict » et autorise le Président à signer tout document afférent à ces mesures.

Der Rat des Eurodistrikts befürwortet das Konzept des Forums „Perspektiven für die grenzüberschreitende Prävention und Sicherheit im Eurodistrict“ und ermächtigt den Präsidenten, alle mit diesen Maßnahmen in Verbindung stehenden Unterlagen zu unterzeichnen.

IV. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---



Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 2 juin 2016 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

05 JUL. 2016

Document de séance n°4.1/2/2016
Vorlage Nr. 4.1/2/2016

Séance du Conseil l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 2 / 2016</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 02.06.2016
Dossier suivi par/ Projektbeauftragte(r) Katrin NEUSS	

Point n° 4.1 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 4.1 der Tagesordnung

Objet / Betreff:

Continuation subvention du cabinet médical de substitution à Kehl / *Weiterführung Finanzierung der Praxis für Suchtmedizin in Kehl*

I. Rapport / Sachverhalt:

Contexte

Afin d'améliorer les soins et l'accompagnement transfrontalier de patients toxicomanes sur son territoire, l'Eurodistrict s'est notamment engagé dans deux projets pilotes :

1. Dans la création en 2013 d'un cabinet médical innovant chargé des traitements de substitution à Kehl (subvention de 149.748 € sur une période de trois ans, automne 2013 – automne 2016).
2. Dans la construction d'une salle de consommation à moindres risques (SCMR) en 2016 (subvention de 50.000 €, inauguration prévue pour octobre 2016).

Les deux structures sont à considérer comme complémentaires, elles permettent une nouvelle approche de la coopération transfrontalière dans le domaine des traitements de substitution, en particulier du fait de l'effet synergique à long terme qu'elles peuvent générer, ce qui peut stimuler le développement d'un parcours transfrontalier de minimisation des risques.

1. Demande de subvention

Comme expliqué dans la demande de subvention du 15.02.2016, le cabinet médical pour les traitements de substitution affiche un déficit à hauteur de 165.000 € pour les années 2016-2019, ce que le BWLV explique comme suit :

Sachstand

Zur Verbesserung der grenzüberschreitenden Behandlung und Begleitung suchtkranker Menschen auf seinem Gebiet beteiligte sich der Eurodistrict insbesondere an zwei Pilotprojekten:

1. Im Jahr 2013 an der Gründung einer innovativen Praxis für Suchtmedizin im Bereich Substitution in Kehl (Förderung 149.748 € verteilt auf drei Jahre, Herbst 2013 – Herbst 2016).
2. In 2016 an der Errichtung des Drogenkonsumraums in Straßburg (Förderung von 50.000 €, Eröffnung geplant für Oktober 2016).

Beide Einrichtungen sind als komplementäre Strukturen zu verstehen, die im Bereich der Suchtmedizin eine neue Form der grenzüberschreitenden Zusammenarbeit ermöglichen und insbesondere in ihrer Langzeitwirkung Synergieeffekte generieren können, die die Entwicklung einer grenzüberschreitenden Suchthilfe und daraus resultierenden Risikominderung anregen.

1. Zuschussbedarf

Wie in der Förderanfrage vom 15.02.2016 erläutert, verzeichnet die Praxis für Suchtmedizin ein Defizit in Höhe von 165.000 € für die Jahre 2016-2019, was der BWLV wie folgt erklärt:
- Infolge von Wegzügen, Haftantritten und

- Suite à des emprisonnements, des décès et des clients quittant la région du cabinet, le cabinet médical n'a pas atteint son but initial de 90 patients. Actuellement, 60 patients sont en cours de traitement.

- En outre, les prises en charges psychiatriques ainsi que les soins psychosomatiques ne peuvent être considérés comme des prestations conventionnées par la sécurité sociale.

Cela a conduit à ce que les objectifs et de ce fait les recettes n'ont pas pu être atteints (cf. la lettre de M. Heise du 15.02.2016, présentée lors du conseil du 03.03.2016).

Suite à l'introduction d'un certain nombre de solutions, une gestion couvrant les frais du cabinet médical chargé des traitements de substitution à Kehl sera, selon les prévisions du BWLV, possible à partir de 2020.

Des experts de l'Ortenaukreis et de la Ville de Kehl considèrent cette perspective comme réaliste, et cela pour deux raisons particulières :

1. Dans l'Ortenau on peut s'attendre au départ des médecins spécialisés dans les traitements de substitution, cela notamment pour des raisons des limites d'âge (p.ex. à Gengenbach), ce qui mènera probablement à un déplacement des patients vers le cabinet de Kehl.

2. Sont prévues des négociations bilatérales avec les caisses maladies visant à des nouvelles modalités de facturation. Des préparations sont en cours.

Dans ce contexte, les différents partenaires du cabinet médical de substitution (l'Eurodistrict, l'Ortenaukreis et la Ville de Kehl) ont mené des négociations pour la répartition des coûts supplémentaires et un plan de financement transitoire jusqu'à 2018 inclus a été élaboré.

En accord avec ses critères d'éligibilité et conformément à la décision du Conseil du 3 mars 2016, le Secrétariat général de l'Eurodistrict propose une participation financière à hauteur globale de 40.000 € pour les années 2016 et 2017. Il est prévu que le déficit restant sera réparti entre l'Ortenaukreis et la Ville de Kehl (cf. annexe répartition du

Todesfällen ist es der Praxis nicht gelungen, das ursprünglich gesteckte quantitative Ziel von 90 Substituierten zu erreichen. Aktuell befinden sich rund 60 Patienten in fortlaufender Behandlung.

- Zudem können psychiatrische Ziffern und eine psychosomatische Grundversorgung aktuell nicht als kassenärztliche Leistungen abgerechnet werden.

Beides führte dazu, dass die ursprünglich gesteckten Ziele und damit Einnahmen nicht erreicht werden konnten (vgl. Brief von Herrn Heise vom 15.02.2016, Rat am 03.03.2016 vorgelegt).

Aufgrund einer Reihe von eingeleiteten Lösungsansätzen ist eine kostendeckende Führung der Praxis für Suchtmedizin in Kehl ab dem Jahr 2020 nach Auffassung des BWLV möglich.

Experteneinschätzungen seitens des Ortenaukreises und der Stadt Kehl halten diese Perspektive insbesondere aus zweierlei Gründen für realistisch:

1. In der Ortenau ist mit einem Ausstieg substituierender Ärzte aus Altersgründen aus der Substitutionsbehandlung zu rechnen (z.B. in Gengenbach), was voraussichtlich zu einer Verlagerung des Patientenguts zugunsten der Praxis in Kehl führen wird.

2. In bilateralen Verhandlungen mit der Kassenärztlichen Vereinigung soll die Vereinbarung neuer Abrechnungsmöglichkeiten angestrebt werden. Entsprechende Gesprächsvorbereitungen sind angelaufen.

Vor diesem Hintergrund haben zwischen den verschiedenen beteiligten Förderern der Praxis für Suchtmedizin (Eurodistrikt, Ortenaukreis, Stadt Kehl) Verhandlungen zur Kostenaufteilung stattgefunden und es wurde eine mögliche Übergangsfinanzierung bis einschließlich 2018 ausgearbeitet.

In Einklang mit seinen allgemeinen Förderkriterien und gemäß des Ratsbeschlusses vom 3. März 2016 schlägt das Generalsekretariat für den Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau eine finanzielle Beteiligung in Höhe von insgesamt 40.000 € für die Jahre 2016 und 2017 vor. Geplant ist, dass der verbleibende Zuschussbedarf für

financement). Les sommes proposées seront présentées au Kreisrat (Ortenaukreis) et au conseil municipal de la Ville de Kehl lors de leurs prochaines séances pour vote. En 2018, de nouvelles discussions auront lieu sur la situation financière du cabinet médical.

2. Valeur ajoutée transfrontalière

Les liens transfrontaliers du projet présentent un grand potentiel pour la réussite de ce cabinet médical: en tant que structure complémentaire, la SCMR améliorera les possibilités de prises de contact avec les consommateurs allemands. L'accueil de ces usagers de drogues dans la SCMR à Strasbourg permettra de les orienter vers l'accès aux soins et, à travers d'un travail de sensibilisation à la substitution, de les orienter vers la microstructure à Kehl. Ainsi, la SCMR devrait contribuer à atteindre les objectifs d'activités souhaités du cabinet à Kehl.

En terme qualitatif, la valeur ajoutée de ce projet pilote sur le territoire de l'Eurodistrict a été par ailleurs certifiée par une étude indépendante menée par l'université de Tübingen (financée par le Land du Bade-Wurtemberg). En particulier la réalisation des objectifs généraux du traitement par substitution des patients toxicomanes, tels que la décriminalisation, la réinsertion sur le marché du travail et la prévention de maladies infectieuses graves ont été évalués positivement. De ce fait, la mise en œuvre réussie du modèle de Kehl doit servir d'exemple pour l'ouverture des tels cabinets spécialisés à Tübingen et à Tuttlingen.

3. Perspective

Bien qu'une capacité de financement basique du cabinet médical sur le modèle actuellement élaboré soit possible, les difficultés existantes, comme par exemple la facturation des soins psychosomatiques primaires et des services

die Jahre 2016 -2018 zu unterschiedlichen Teilen vom Ortenaukreis und der Stadt Kehl getragen wird (s. Zuschussverteilung Anhang). Die angedachten Summen müssen seitens des Kreistages und des Gemeinderates der Stadt Kehl in ihren nächsten Sitzungen noch beschlossen werden. Im Jahr 2018 werden dann erneut Gespräche zur Finanzlage der Praxis stattfinden.

2. Grenzüberschreitender Mehrwert

Für die erfolgreiche Weiterführung der Praxis für Suchtmedizin birgt die grenzüberschreitende Vernetzung ein großes Potential: Als komplementäre Struktur der Suchthilfe wird die Errichtung des Drogenkonsumraums in Straßburg die Möglichkeit zur Ansprache und Motivierung deutscher Konsumenten, die sich in Straßburg aufhalten, voraussichtlich deutlich verbessern. Zudem bietet der Drogenkonsumraum die Möglichkeit, die dort aufgenommenen Personen durch eine Sensibilisierungsarbeit für das Prinzip der Substitution, in die Mikrostruktur in Kehl weiterzuleiten. Dies wird voraussichtlich sukzessive zum Erreichen der quantitativen Patientenzielen der Substitutionspraxis beitragen können.

Der qualitative Mehrwert dieses Pilotprojekts auf dem Gebiet des Eurodistrikts wurde zudem in einer unabhängigen Untersuchung der Universität Tübingen (finanziert vom Land Baden-Württemberg) bestätigt. Besonders die Realisierung von allgemeinen Zielen in der Substitution drogenabhängiger Patienten wie Entkriminalisierung, Wiedereingliederung in den Arbeitsmarkt und Verhinderung schwerer Infektionskrankheiten werden positiv bewertet. Die erfolgreiche Umsetzung des Modells in Kehl soll daher in Tübingen und Tuttlingen als Vorbild für dort geplante Schwerpunktpraxen dienen.

3. Ausblick

Zwar ist eine grundlegende Abrechnungsfähigkeit der Praxis in dem aktuell ausgearbeiteten Modell gegeben, die bestehenden Schwierigkeiten z.B. hinsichtlich der Abrechnung

psychiatriques empêchent la réalisation des objectifs prévus et donc les potentiels bénéfiques de façon considérable.

Dans les microstructures similaires en France, ce problème ne se pose pas grâce au socle de financement garanti par l'État. Ainsi les frais d'exploitation de la salle de consommation à moindres risques de Strasbourg de l'Agence régionale de santé sont pris en charge par le Ministère de la Santé au moyen des crédits nationaux attribués. Pour assurer la rentabilité ainsi que l'efficacité qualitative durable et la réussite du projet pilote du cabinet médical de Kehl, la création d'un socle de financement semblable au système français serait digne d'intérêt.

psychosomatischer Grundversorgung und psychiatrischer Dienste blockieren das Erzielen der geplanten und möglichen Einnahmen jedoch in erheblicher Weise.

In ähnlichen Mikrostrukturen in Frankreich stellt sich dieses Problem dank der dort vom Staat gewährleisteten Sockelfinanzierung nicht. So werden beispielsweise die Betriebskosten des Drogenkonsumraum in Straßburg von dem Gesundheitsamt Elsass (Agence régionale de santé) mittels diesem Zweck vom Gesundheitsministerium zugewiesener Nationalkredite übernommen. Zur Gewährleistung eines rentablen Fortbestands der Kehler Praxis und einer nachhaltigen Effizienz des qualitativ erfolgreichen Modellprojekts wäre daher auch für die Praxis in Kehl eine Sockelfinanzierung ähnlich des französischen Systems andenkenswert.

II. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag:

Le conseil de l'Eurodistrict octroie une subvention à hauteur de 40.000 € au BWLV, celle-ci sera répartie de façon équitable sur les années 2016 et 2017 en tant que financement transitoire du cabinet médical de substitution à Kehl. Selon les critères d'éligibilité, la possibilité d'un financement étendu du projet par l'Eurodistrict sera ensuite expirée.

Le Conseil autorise le Président à signer tout document afférant à ces mesures.

Der Rat des Eurodistrikts bewilligt dem BWLV eine Förderung in Höhe von 40.000 € zu gleichen Teilen aufgeteilt auf die Jahre 2016 und 2017 zur Übergangfinanzierung der Praxis für Suchtmedizin in Kehl. Gemäß der Förderrichtlinien ist die Möglichkeit einer Weiterfinanzierung des Projekts durch den Eurodistrikt danach erloschen.

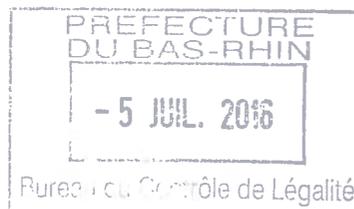
Der Rat ermächtigt den Präsidenten, alle Unterlagen in Verbindung mit diesem Projekt zu unterzeichnen.

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 2 juin 2016 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

05 JUL. 2016



Annexe 4.1 / Anhang 4.1

Situation déficitaire du cabinet médical de substitution à Kehl – financement transitoire proposé* / Zuschussbedarf der Praxis für Suchtmittel in Kehl - Angedachte Übergangsfinanzierung*

Développement du déficit / Entwicklung des Defizits:

Année / Jahr	Déficit € / Defizit €	Augmentation des revenus / Einnahmesteigerung Année /Jahr	Augmentation des revenus / Einnahmesteigerung Montant / Summe €	Solde déficit € / Saldo Defizit €	Financement transitoire / Übergangsfinanzierung	
					Porteur/ Träger	Montant subvention / Höhe des Zuschusses
2015	41.000					
2016	63.000	10.000		53.000	Eurodistrikt Stadt Kehl Ortenaukreis	20.000* 12.000* 21.000*
2017	86.000	18.000	28.000	58.000	Eurodistrikt Stadt Kehl Ortenaukreis	20.000* 12.000* 26.000*
2018	88.000	23.000	51.000	37.000	Stadt Kehl Ortenaukreis	12.000* 25.000*
2019	91.000	23.000	74.000	17.000	Neuverhandlungen	zu definieren

Explications / Erläuterungen:

Augmentation déficit 2016 car fin de subvention ED au 4e trim. / Anstieg Defizit 2016 wg Wegfall Eurodistrikt-Förderung im 4. Qu.

Augmentation déficit 2017 car pas de subvention ED / Anstieg Defizit 2017 wg ganzjähr. Wegfall Eurodistrikt-Förderung

Augmentation des revenus / Einnahmesteigerungen:

2016 10 nouv. clients car fermeture cabinet Kinzigal / 10 neue Pat wg. Praxisschließung Kinzigal

2017 Possibilité de facturation soins psychosomatiques (caisses mal.) et 15 nouv. clients / Abrechnungsmöglichkeit psychosomat. Grundversorg.

2018 Possibilité de facturation soins psychiatriques (caisses mal.) et 15 nouv. clients / Abrechnungsmöglichkeit Psychiatrie (KV) und 15 neue Pat

2019 15 nouv. clients / 15 neue Pat



*Répartition proposée par les représentants des structures porteuses lors de leur réunion le 20.05.2016. Les montants devant être validés par le Kreistag et le conseil municipal de la Ville de Kehl. / Von den Vertretern der einzelnen Strukturen bei ihrem Treffen vom 20.05.2016 angedachte Aufteilung des Zuschussbedarfs. Die genannten Summen müssen seitens des Kreistages sowie des Gemeinderates der Stadt Kehl in ihren nächsten Sitzungen noch beschlossen werden.

Document de séance n° 5.1/2/2016
Vorlage Nr. 5.1/2/2016

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 2 / 2016</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 02.06.2016
Dossier suivi par / Projektbeauftragte(r) Noëlle HERTAUT	

Point n° 5.1 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 5.1 der Tagesordnung

Objet / Betreff: Proposition de mise en place d'un régime dérogatoire aux indemnités journalières de repas et nuitées / *Vorschlag einer Abänderungsregelung zur Erstattungspauschalen von Übernachtungs- und Verpflegungskosten*

I. Rapport / Sachverhalt:

Au vu des déplacements nécessaires pour raison de service ou de formation des agents du Secrétariat Général et afin de répondre à des situations particulières, il est proposé d'adopter, en complément du règlement actuel d'attribution des indemnités de frais de déplacement temporaire joint en annexe, un régime dérogatoire prévu à l'article 7-1 du décret modifié 2006-781 du 3 juillet 2006 qui énonce que « *L'assemblée délibérante de la collectivité ou le conseil d'administration de l'établissement fixe, en métropole, le barème des taux du remboursement forfaitaire des frais d'hébergement et outre-mer, le barème des taux des indemnités de mission, dans la limite du taux maximal prévu aux premier et deuxième alinéas de l'article 7 du décret du 3 juillet 2006 précité. Ils peuvent également fixer, pour une durée limitée, des règles dérogatoires aux taux des indemnités de mission et de stage. Elles ne pourront, en aucun cas, conduire à rembourser une somme supérieure à celle effectivement engagée.* »

Ce régime dérogatoire a pour objectif de permettre, « *l'accueil d'invités extérieurs ou lorsque l'intérêt du service l'exige et pour tenir compte de situations particulières* » de déroger aux taux de base réglementaires (15,25 € pour les repas et 60 € pour la nuitée) pour une durée limitée.

Mit Hinsicht auf die notwendigen Dienst- oder Fortbildungsreisen des Personals des Generalsekretariats und um besondere Ausgabebedingungen entgegenzukommen, wird zur Ergänzung der gegenwärtigen Regelung für die Fahrtkosten des Personals (siehe Anlage) eine Abänderungsregelung vorgeschlagen, die in der Klausel 7-1 der Verordnung 2006-781 des 3. Juli 2006 vorgesehen ist, da „*Das zuständige Gremium oder der Verwaltungsrat der Behörde den Satz der Tagespauschale zur Verpflegungskostenerstattung im Festland und den Satz der Dienstreisekostenerstattung Übersee im Rahmen des im ersten und zweiten Absatz der Klausel 7 der Verordnung des 3. Juli 2006 vorgeschriebenen Höchstsatzes festsetzt. Sie können ebenso für eine bestimmte Dauer eine Abänderungsregelung zur Erstattungspauschalen von Dienst- und Praktikumsreisekosten bestimmen. Diese können in keinem Fall eine höhere Erstattung als die effektiven Ausgaben veranlassen.*“

Ziel dieser Abänderungsregelung ist „*bei Empfang von Gästen oder dienstbedingten Gelegenheiten und zur Berücksichtigung von besonderen Bedingungen*“ von den grundsätzlich vorgeschriebenen Erstattungssätzen (15,25 € für Versorgung und 60 € pro Übernachtung) für eine bestimmte Dauer abweichen zu können.

Le régime dérogatoire consiste à appliquer un coefficient multiplicateur par tranche de 0,5 jusqu'à un plafond absolu de 4 pour l'hébergement et de 2 pour les repas aux taux de base réglementaires en vigueur (60 € pour la nuitée et 15,25 € pour un repas). Les montants dérogatoires ainsi obtenus sont des plafonds et non plus des forfaits.

La validation du régime dérogatoire se fait au niveau du/de la Secrétaire Général(e) et ne concerne que le territoire français et allemand. Les déplacements dans les autres pays seront remboursés selon le document intitulé « Les indemnités journalières de mission temporaire à l'étranger » ci-joint.

Bei der Abänderungsregelung wird ein Koeffizient per 0.5-Stufe mit einem Maximum von 4 für Übernachtungen und von 2 für Verpflegung an die geltenden Grundsätze (60 € pro Übernachtung und 15.25 € pro Essen) angewendet. Diese Abänderungsbeträge bilden Höchstleistungsbeträge und keine Pauschalen.

Die Anwendung von der Abänderungsregelung wird von dem(r) Generalsekretär(in) genehmigt und ist nur für Frankreich und Deutschland gültig. Die Kosten von Dienstreisen im Ausland (außer Frankreich und Deutschland) werden laut beigefügtem Dokument „Les indemnités journalières de mission temporaire à l'étranger“ erstattet.

II. Recommandation du Secrétariat général / Empfehlung des Generalsekretariats:

Le Secrétariat Général recommande la mise en place du régime dérogatoire pour les nuitées et les repas par l'application d'un coefficient multiplicateur par tranche de 0,5 jusqu'à un plafond absolu de 4 pour l'hébergement et de 2 pour les repas aux taux de base réglementaires en vigueur (60 € pour la nuitée et 15,25 € pour un repas). Ceci permet de répondre à des circonstances particulières comme par exemple l'absence d'infrastructures hôtelières compatibles avec les forfaits en vigueur ou la participation à des salons professionnels (MIPIM etc...) et de prendre en compte les frais réels.

Das Generalsekretariat empfiehlt die Einführung einer Abänderungsregelung für die Übernachtungs- und Verpflegungskosten mittels der Anwendung eines Koeffizienten per 0.5-Stufe mit einem Maximum von 4 für Übernachtungen und von 2 für Verpflegung an die geltenden Grundsätze (60 € pro Übernachtung und 15.25 € pro Essen). Dies ermöglicht besondere Umstände in Betracht zu nehmen wie zum Beispiel mangelnde Hoteleinrichtungen, die den geltenden Erstattungssätzen entsprechen oder die Teilnahme an Messen (MIPIM etc...) und die realen Kosten zu berücksichtigen.

III. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag:

Le Conseil approuve la mise en place du régime dérogatoire permettant, si nécessaire, de déroger aux taux de base réglementaires en vigueur et autorise le (la) Secrétaire Général(e) à signer tout document y afférent.

Der Rat beschließt, die Abänderungsregelung einzuführen, um von den geltenden Grundsätzen wenn nötig abweichen zu können und ermächtigt den (die) Generalsekretär(in), jegliche mit dieser Abänderungsregelung in Zusammenhang stehenden Dokumente zu unterzeichnen.

IV. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

Accord

Refus

Résolution modifiée

Zustimmung

Ablehnung

Abweichender Beschluss

PRÉFECTURE
DU BAS-RHIN

- 5 JUL. 2016

Bureau du Contrôle de Légalité

Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
1 Place de l'Etoile – 67076 Strasbourg
www.eurodistrict.eu

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 2 juin 2016 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

05 JUL. 2016

Règlement d'attribution

des indemnités de frais de déplacement temporaire

Références :

- décret n° 2001-654 du 19 juillet 2001 modifié par le décret n° 2007-23 du 5 janvier 2007 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements des personnels des collectivités locales,
- décret n° 90-437 du 28 mai 1990 modifié fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements des personnels civils,
- décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat,
- Arrêtés modifiés du 3 juillet 2006 fixant les indemnités journalières de mission, les taux des indemnités kilométriques, les indemnités de stage.

1. Principes généraux

Le présent règlement précise les modalités d'indemnisation des frais de déplacement temporaire des agents permanents et non permanents du GECT Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, des collaborateurs occasionnels et des intervenants extérieurs.

Il concerne tous les déplacements temporaires en France métropolitaine et en Allemagne ainsi qu'à l'étranger (hors résidence administrative).

Tout déplacement ouvre droit à une indemnité de mission destinée à couvrir les frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

2. Missions en France et en Allemagne

2.1. Frais d'hébergement et de repas

L'indemnisation des frais de repas et d'hébergement est effectuée forfaitairement, sur les bases suivantes :

- 15,25 € pour un repas de midi lorsque l'agent est en mission pendant la totalité de la durée de 12 heures à 14 heures ;
- 15,25 € pour un repas du soir lorsque l'agent est en mission de 19 heures à 21 heures ;
- 60 € pour une nuitée lorsque l'agent est en mission de 0 heure à 5 heures sur l'ensemble du territoire national français et allemand.

Un justificatif des dépenses engagées doit être impérativement présenté pour générer le versement de l'indemnisation forfaitaire des frais d'hébergement.

L'indemnité de repas est réduite de 50 % si le repas est pris dans un restaurant administratif ou assimilé.

Lorsque l'agent bénéficie d'une prestation gratuite, qu'il s'agisse d'hébergement ou de repas, il ne peut prétendre à l'indemnité correspondante. Il doit le préciser sur la demande de prise en charge des frais de mission.

Pour le décompte des frais de mission, un délai forfaitaire d'une demi-heure est inclus dans la durée de la mission avant l'heure de départ et après l'heure de retour, pour tenir compte du temps passé par l'agent pour rejoindre le lieu où il doit emprunter un moyen de transport en commun et inversement. Le délai est porté à 1 heure en cas d'utilisation de l'avion.

2.2. Frais de transport

Le transport dans le cadre d'une mission doit en principe s'effectuer par voie ferroviaire, en 2ème classe.

A titre dérogatoire, le recours à la 1ère classe pour la voie ferroviaire, l'usage de la voie aérienne ou l'utilisation du véhicule personnel peuvent être autorisés par l'autorité qui ordonne le déplacement, si les raisons de service le justifient. Cette autorisation doit impérativement être donnée préalablement au départ en mission par l'autorité territoriale.

Par ailleurs, l'utilisation par l'agent de son véhicule personnel pour sa propre convenance peut aussi être accordée par l'autorité territoriale, préalablement au départ. Dans ce cas, elle donne lieu à une indemnisation sur la base du tarif de transport public le moins onéreux (billet SNCF/DB 2ème classe).

Dans l'hypothèse où un agent serait amené à utiliser son véhicule personnel, il doit avoir souscrit au préalable une police d'assurance garantissant d'une manière illimitée sa responsabilité au titre de tous les dommages qui seraient causés par l'utilisation de son véhicule à des fins professionnelles, selon les dispositions prévues par l'article 10 du décret n°2006-781 du 3 juillet 2006.

Le remboursement des frais engagés à l'occasion de l'utilisation du véhicule personnel pour raisons de service est par contre effectué sur la base des indemnités kilométriques prévues par arrêté du 3 juillet 2006.

3. Missions à l'étranger (hors France et Allemagne)

3.1. Frais d'hébergement et de repas

L'indemnité de mission est versée sur justificatifs (pour les frais d'hébergement seulement) au taux forfaitaire journalier fixé par l'arrêté du 3 juillet 2006 pour chaque pays.

L'indemnité de mission maximale est versée dans les conditions suivantes :

- 65 % pour la nuitée si l'agent est en mission entre 0 heure et 5 heures ;
- 17,5 % pour le repas de midi si l'agent est en mission de 12 heures à 14 heures ;
- 17,5 % pour le repas du soir si l'agent est en mission de 19 heures à 21 heures.

Pour le calcul des indemnités de mission à l'étranger, la mission commence à l'heure d'arrivée dans la localité, le port ou l'aéroport de destination et se termine à l'heure de départ de ce même lieu pour le retour.

Le temps passé à bord des bateaux ou avions n'ouvre droit à aucune indemnité de repas sauf si le prix du billet ne comprend pas la prestation. Le paiement de la part de l'indemnité journalière de mission relative au repas intervient sur présentation du justificatif de dépense.

3.2. Frais de transport

Les modalités de remboursement des frais de transport sont les mêmes pour un déplacement à l'étranger que pour un déplacement en France ou en Allemagne.

4. Formations et stages

Lorsqu'une formation est accordée à l'agent par le GECT Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, la liquidation des frais s'effectue dans les mêmes conditions que pour un ordre de mission classique s'il n'y a aucune prise en charge par l'organisme de formation. Ceci signifie aussi que pour un stage à l'intérieur de la résidence administrative, il n'y a pas de prise en charge.

5. Concours et examens

La présentation à un concours ou examen professionnel donne lieu au seul remboursement des frais de transport sur la base du billet SNCF/DB 2ème classe et dans la limite d'une seule présentation au concours par année civile. En cas de choix entre plusieurs centres d'examens pour un même concours ou examen, la présentation doit être réalisée dans le centre d'examen le plus proche de Strasbourg.

Cependant, si l'agent est appelé à se présenter aux épreuves d'admission du même concours ou examen, les frais de transport engagés à cette occasion font également l'objet d'une indemnisation.

Aucun frais d'hébergement et de repas n'est pris en compte.

6. Autres frais

Peuvent également donner lieu à remboursement lors d'un déplacement temporaire (tel qu'il aura été précisé en 1. Principes généraux) :

- sur justificatif, les frais de :

- transport collectif (métro, tramway, bus, navette aéroport, etc. ...) ;
- de taxi en l'absence de transport collectif ;
- de parking dans la limite de 72 heures.

- sur justificatif et sous réserve d'une autorisation préalable explicite de l'autorité qui ordonne le déplacement les frais :

- de location de véhicule en l'absence de tout moyen de transport adapté ;
- de taxi lorsque l'intérêt du service le justifie ;
- de carburant en cas d'utilisation du véhicule de service ou de location ;

- de péage autoroutier en cas d'autorisation d'utilisation du véhicule de service, personnel ou de location ;
- de délivrance d'un passeport et/ou d'un visa,
- de vaccinations obligatoires ou recommandées.

7. Prise en charge des frais des candidats à un poste au GECT Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

L'autorité territoriale peut décider de prendre en charge les frais de déplacement des candidats non résidant dans le département du Bas-Rhin ou dans l'Ortenaukreis se présentant à un entretien de recrutement pour un poste au GECT Eurodistrict, à compter du deuxième entretien, sur la base du tarif SNCF/DB 2ème classe, sauf autorisation particulière expresse de celle-ci.

8. Prise en charge des frais de déplacement engagés pour le compte du GECT Eurodistrict par des personnes autres que les agents et les intervenants extérieurs.

Ces personnes (par exemple, des personnes extérieures missionnées) peuvent être réglées de leurs frais de déplacement et de séjour sur décision de l'autorité territoriale pour des frais qu'elles sont appelées à engager pour le compte du GECT, dans les conditions fixées par le décret du 19 juillet 2001.

9. Dispositions communes

A condition d'en faire la demande huit jours avant le départ en mission, l'agent peut prétendre à une avance sur ses frais de mission, dans la limite de 75 % du montant estimatif avec un minimum de 50 €.

Le territoire de la Ville de Strasbourg et celui de la Ville de Kehl constituent la résidence administrative des agents qui sont employés par le GECT Eurodistrict Strasbourg-Ortenau. Les déplacements des agents du GECT à l'intérieur de cette zone ne peuvent donner lieu au versement d'aucune indemnité de mission.



INDEMNITÉS JOURNALIÈRES DE MISSION TEMPORAIRE À L'ÉTRANGER

Pays	Monnaie	Montant
AFGHANISTAN	DOLLAR US	279
AFRIQUE DU SUD	EURO	138
	Période du 15 mai au 31 juillet	185
ALBANIE	DOLLAR US	147
ALGERIE	DINAR ALGERIEN	11 000
ALLEMAGNE	EURO	164
ANDORRE	EURO	118
ANGOLA	EURO	300
ANGUILLA	DOLLAR US	260
ANTIGUA ET BARBUDA	DOLLAR US	288
ARABIE SAOUDITE	EURO	158
ARGENTINE	DOLLAR US	157
ARMENIE	EURO	186
ARUBA	DOLLAR US	150
AUSTRALIE	DOLLAR AUSTRALIEN	348
AUTRICHE	EURO	175
AZERBAIDJAN	EURO	204
BAHAMAS	DOLLAR US	207
BAHREIN	EURO	200
BANGLADESH	EURO	130
BARBADE	DOLLAR US	310
BELGIQUE	EURO	143
BELIZE	DOLLAR US	177
BENIN	EURO	145
BERMUDES	DOLLAR DES BERMUDES	194
BIELORUSSIE	EURO	150
BOLIVIE	EURO	70
BOSNIE-HERZEGOVINE	EURO	169
BOTSWANA	EURO	119
BRESIL	DOLLAR US	148
BRUNEI	DOLLAR DE BRUNEI	255
BULGARIE	EURO	145
BURKINA FASO	EURO	145
BURUNDI	EURO	140
CAIMANS (iles)	DOLLAR US	141
CAMBODGE	DOLLAR US	150
CAMEROUN	EURO	120
CANADA	DOLLAR CANADIEN	260
CAP-VERT	ESCUDO	43575

260
 D 43575
 - 5 JUL. 2016
 Bureau du Contrôle de Légalité

CENTRAFRICAINE (République)	FRANC CFA	58 200
CHILI	DOLLAR US	150
CHINE	YUAN CHINOIS (CNY)	1.700
CHYPRE	EURO	190
COLOMBIE	DOLLAR US	176
COMORES	EURO	150
CONGO	FRANC CFA	69 880
CONGO (République démocratique du)	EURO	195
COOK (îles)	DOLLAR NEO-ZELANDAIS	252
COREE DU NORD	DOLLAR US	272
COREE DU SUD	EURO	210
COSTA RICA	DOLLAR US	169
COTE D'IVOIRE	FRANC CFA	137 000
CROATIE	EURO	142
CUBA	EURO	155
CURAÇAO	DOLLAR US	150
DANEMARK	COURONNE DANOISE	1 660
DJIBOUTI	FRANC DJIBOUTI	36 320
DOMINICAINE (République)	DOLLAR US	142
DOMINIQUE	DOLLAR US	134
EGYPTE	EURO	148
EMIRATS ARABES UNIS	EURO	300
EQUATEUR	DOLLAR US	150
ERYTHREE	EURO	94
ESPAGNE	EURO	132
ESTONIE	EURO	129
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	DOLLAR US	320
Ville de NEW YORK :		
- période allant du 01/01 au 31/08	DOLLAR US	320
- période allant du 01/09 au 31/12	DOLLAR US	450
ETHIOPIE	EURO	123
FIDJI	DOLLAR DE FIDJI	224
FINLANDE	EURO	220
GABON	FRANC CFA	79 040
GAMBIE	DALASI	2 460
GEORGIE	DOLLAR US	195
GHANA	DOLLAR US	192
GRANDE-BRETAGNE	LIVRE STERLING	130
GRECE	EURO	167
GRENADE	DOLLAR US	181
GUATEMALA	EURO	160
GUINEE	DOLLAR US	160
GUINEE-BISSAU	EURO	105
GUINEE EQUATORIALE	FRANC CFA	90 500
GUYANA	DOLLAR US	200
HAITI	EURO	220
HONDURAS	DOLLAR US	152

HONG KONG	DOLLAR DE HONG KONG	2 200
HONGRIE	EURO	175
INDE	EURO	260
INDONESIE	EURO	160
IRAN	DOLLAR US	186
IRAK	EURO	300
IRLANDE	EURO	190
ISLANDE	COURONNE ISLANDAISE	15 000
ISRAEL	DOLLAR US	222
ITALIE	EURO	220
JAMAIQUE	DOLLAR US	162
JAPON	YEN	34 000
JORDANIE	DINAR JORDANIEN	151
KAZAKHSTAN	EURO	290
KENYA	DOLLAR US	141
KIRGHIZISTAN	EURO	150
KIRIBATI	DOLLAR DE FIDJI	221
KOWEIT	EURO	245
LAOS	DOLLAR US	88
LESOTHO	EURO	120
LETTONIE	EURO	152
LIBAN	EURO	154
LIBERIA	DOLLAR LIBERIEN	230
LIBYE	DINAR LIBYEN	125
LIECHTENSTEIN	FRANC SUISSE	230
LITUANIE	LITAS	500
LUXEMBOURG	EURO	173
MACAO	DOLLAR DE HONG KONG	2 200
MACEDOINE	EURO	117
MADAGASCAR	EURO	114
MALAISIE	RINGGIT	468
MALAWI	DOLLAR US	214
MALDIVES (Iles)	EURO	230
MALI	FRANC CFA	62 000
MALTE	EURO	105
MAROC	EURO	175
MARSHALL (îles)	DOLLAR US	154
MAURICE	ROUPIE ILE MAURICE	3 684
MAURITANIE	EURO	143
MEXIQUE	EURO	150
MICRONESIE	DOLLAR US	157
MOLDAVIE	DOLLAR US	188
MONGOLIE EXTERIEURE	EURO	102
MONTENEGRO	EURO	150
MOZAMBIQUE	DOLLAR US	189
MYANMAR (Union de)	DOLLAR US	140
NAMIBIE	EURO	90

SYRIE	EURO	154
TADJIKISTAN	DOLLAR US	135
TAIWAN	DOLLAR DE TAIWAN	5 990
TANZANIE	EURO	135
TCHAD	EURO	225
TCHEQUE (République)	EURO	180
THAILANDE	BAHT	3 885
TIMOR Oriental	EURO	150
TOGO	FRANC CFA	82 640
TONGA	DOLLAR DE FIDJI	214
TRINITE ET TOBAGO	DOLLAR US	267
TUNISIE	EURO	125
TURKMENISTAN	EURO	102
TURQUIE	EURO	165
TUVALU	DOLLAR DE FIDJI	192
UKRAINE	EURO	208
URUGUAY	DOLLAR US	135
VANUATU	EURO	210
VENEZUELA	EURO	195
VIETNAM	EURO	158
YEMEN	EURO	188
ZAMBIE	EURO	180
ZIMBABWE	DOLLAR US	118,50

NAURU	DOLLAR DE FIDJI	208
NEPAL	DOLLAR US	140
NICARAGUA	DOLLAR US	154
NIGER	FRANC CFA	78 000
NIGERIA	EURO	273
NIUE	DOLLAR NEO-ZELANDAIS	204
NORVEGE	COURONNE NORVEGIENNE	1 465
NOUVELLE-ZELANDE	DOLLAR NEO-ZELANDAIS	370
OMAN	EURO	265
OUGANDA	EURO	130
OUZBEKISTAN	DOLLAR US	113
PAKISTAN	DOLLAR US	173
PALAOS (îles)	DOLLAR US	311
PANAMA	DOLLAR US	178
PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE	EURO	172
PARAGUAY	DOLLAR US	180
PAYS-BAS	EURO	161
PEROU	DOLLAR US	170
PHILIPPINES	PESO PHILIPPIN	8 770
POLOGNE	EURO	175
PORTUGAL	EURO	160
QATAR	EURO	278
ROUMANIE	EURO	160
RUSSIE	EURO	230
RWANDA	DOLLAR US	127
SAINT CHRISTOPHE ET NEVIS	DOLLAR US	144
SAINTE LUCIE et les autres pays des Caraïbes de l'Est	DOLLAR US	199
SAINT VINCENT ET LES GRENADINES	DOLLAR US	188
SALOMON	VATU	23 052
SALVADOR	DOLLAR US	177
SAMOA	DOLLAR US	139
SAO TOME ET PRINCIPE	DOLLAR US	135
SENEGAL	FRANC CFA	91 800
SERBIE	EURO	150
SEYCHELLES	EURO	300
SIERRA LEONE	DOLLAR US	260
SINGAPOUR	EURO	200
SLOVAQUIE	EURO	155
SLOVENIE	EURO	160
SOMALIE	DOLLAR US	158
SOUDAN	DOLLAR US	175
SRI LANKA	EURO	155
SUEDE	COURONNE SUEDOISE	1 997
SUISSE	FRANC SUISSE	230
SURINAME	DOLLAR US	180
SWAZILAND	RAND COMMERCIAL	650

Document de séance n° 5.2/2/2016
Vorlage Nr.5.2/2/2016

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 2 / 2016</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 02.06.2016
Dossier suivi par / Projektbeauftragte(r) Noëlle HERTAUT	

Point n° 5.2 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 5.2 der Tagesordnung

Objet/Betreff: Adhésion du GECT au service « Paie à façon » du Centre de Gestion du Bas-Rhin / Beitritt des EVTZ zu dem Service « Paie à façon » des Centre de Gestion du Bas-Rhin

I. Rapport / Sachverhalt:

Les Centres de Gestion sont des organismes publics locaux à caractère administratif dont les missions sont définies par la loi du 26 janvier 1984 sur la fonction publique territoriale française.

Ils sont principalement compétents pour l'organisation du recrutement au sein des collectivités (publication des postes vacants), l'accès aux différents corps de la fonction publique locale (organisation de concours) et la gestion de la carrière des fonctionnaires territoriaux.

Les Centres de Gestion peuvent, dans ce cadre, assurer un certain nombre d'expertises et de prestations en mettant à la disposition des collectivités affiliées des outils adaptés à l'édition des fiches de paie et du suivi de la carrière de leurs agents.

Lors de la séance du 28/03/2011, le Conseil a validé l'adhésion du GECT au Centre de Gestion du Bas-Rhin. Depuis, celui-ci apporte son soutien notamment pour l'établissement des fiches de paie et des déclarations sociales ainsi que pour le suivi de carrière des agents du GECT. Dans le cadre de la

Die „Verwaltungszentren“ sind lokale öffentlich-rechtliche Einrichtungen, deren Aufgaben im Gesetz vom 26. Januar 1984 über die territoriale öffentliche Verwaltung definiert sind.

Sie sind vor allem zuständig für die Personalgewinnung der Verwaltungen (Ausschreibung von offenen Stellen), die Organisation von „concours“ im Rahmen der Stellenausschreibungen der kommunalen öffentlichen Verwaltungen sowie die Karrierebegleitung von Beamten der Kommunalverwaltung.

Die Verwaltungszentren können in diesem Rahmen ihren Mitgliedern ihre Expertise und Serviceleistungen anbieten, z.B. Zurverfügungstellung von Software und technischer Hilfe für die Gehaltsabrechnungen oder die Begleitung von Karrierewegen.

Am 28.03.2011 hat der Rat den Beitritt zum Centre de Gestion du Bas-Rhin beschlossen. Dieser unterstützt seitdem den EVTZ besonders bei Gehalts- und Sozialabgaben-Abrechnungen sowie bei der Karrierebegleitung des EVTZ-Personals. Im Rahmen der Dematerialisation bietet der

dématérialisation, le Centre de Gestion du Bas-Rhin propose, à partir de 2016, d'adhérer au service « Paie à façon » mettant à disposition un portail tout internet sur lequel la collectivité adhérente saisit chaque mois les variables de paie de ses agents. Outre les fiches de paie, sont mis à disposition les états récapitulatifs et bordereaux de charges ainsi que les fichiers dématérialisés pour la comptabilité et pour la paierie concernant le virement des salaires

L'adhésion à ce service est formalisée par la signature d'une convention entre le GECT et le Centre de Gestion du Bas-Rhin précisant les modalités de fonctionnement. Jusqu'à présent le coût facturé était de 50 €/mois pour le traitement de la paie et de 100 €/an pour la maintenance du logiciel soit un total de 700 € sur 2015. A compter du 1^{er} janvier 2016, le traitement de la paie est facturé au tarif de 5 € par mois et par bulletin soit un total annuel de 480 € sur la base de 6 agents et 2 stagiaires.

Centre de Gestion du Bas-Rhin ab 2016 den Beitritt zum Service „Paie à Façon“ mit einem Onlineportal an, in dem die Mitglieder jeden Monat die Gehaltsvariablen des Personals eintragen können. Zu den Gehaltszetteln werden dort Sozialabgabenabrechnungen, Gesamtunterlagen, sowie dematerialisierte Dateien für die Buchhaltung und die Finanzkasse zur Zahlung der Gehälter zur Verfügung gestellt.

Der Beitritt zu diesem Service wird durch eine Vereinbarung zwischen dem EVTZ und dem Centre de Gestion du Bas-Rhin getätigt, die die Anwendungsbedingungen festlegt. Bis jetzt wurden die Gehaltsabrechnung 50€/Monat und die Softwarewartung 100€/Jahr berechnet d.h. 700 € für 2015. Ab 1. Januar 2016 wird die Gehaltsabrechnung monatlich zum Tarif von 5 € pro Gehaltszettel berechnet d.h. insgesamt 480 €/Jahr für 6 Angestellten und 2 Praktikanten.

II. Recommandation du Secrétariat général / Empfehlung des Generalsekretariats:

Le Secrétariat Général recommande l'adhésion du GECT Eurodistrict Strasbourg-Ortenau au service « Paie à Façon » afin de continuer à bénéficier de l'appui technique du Centre de Gestion du Bas-Rhin pour l'établissement des fiches de paie, des états de charges sociales, le paiement des salaires ainsi que pour le suivi de la carrière des agents recrutés sous contrat de droit français.

Das Generalsekretariat empfiehlt den Beitritt zu dem Service „Paie à Façon“ des EVTZ Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau, um vom Centre de Gestion du Bas-Rhin bei der Gehaltsabrechnung, den Sozialabgaben, der Gehaltszahlung sowie der Verwaltung von Karrieren des unter französischem Recht eingestellten Personals weiter technisch unterstützt zu werden.

III. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag:

Le Conseil valide l'adhésion du GECT Eurodistrict Strasbourg-Ortenau au service « Paie à Façon » selon les modalités et les conditions financières proposées par le Centre de Gestion du Bas-Rhin et autorise le Président à signer tout document y afférent.

Der Rat beschließt den Beitritt des EVTZ Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau zu dem vom Centre de Gestion du Bas-Rhin angebotenen Service „Paie à Façon“ sowie die Kostenbedingungen und ermächtigt den Präsidenten, jegliche mit diesem Beitritt in Zusammenhang stehenden Dokumente zu unterzeichnen.

IV. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

Accord
 Refus
 Résolution modifiée

Zustimmung
 Ablehnung
 Abweichender Beschluss

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 2 juin 2016 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

05 JUL. 2016

Strasbourg-Ortenau
 - 67076 Strasbourg

www.eurodistrict.eu





Résolution

Pour un Conseil des Ministres franco-allemand à Strasbourg

Séance du Conseil de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
2 juin 2016

Suite à la tenue du Conseil des Ministres franco-allemand le 7 avril 2016 à Metz, le Conseil de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau appelle les gouvernements français et allemand à tenir à nouveau un Conseil des Ministres franco-allemand « délocalisé » en dehors des capitales nationales et à organiser l'un des prochains Conseils à Strasbourg.

La nature même du Conseil des ministres franco-allemand est de mettre l'accent sur la coopération entre les deux pays, notamment sur les questions transfrontalières. L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, lancé sous l'impulsion du Président Jacques Chirac et du Chancelier Gerhard Schröder en 2003, s'inscrit parfaitement dans cette démarche.

En effet, depuis sa création en 2005, l'Eurodistrict est devenu un territoire où sont expérimentées des formes actives de coopérations transfrontalières dans tous les domaines touchant au quotidien des citoyens : mobilité, éducation, bilinguisme, santé, environnement, économie, etc. L'Eurodistrict est un laboratoire de la citoyenneté européenne où les échanges transfrontaliers font partie intégrante du quotidien. Cela se traduit notamment par la présence de la Conférence du Rhin supérieur, de l'Euro-Institut et récemment par la création d'un Centre de placement transfrontalier pour les demandeurs d'emploi.

En outre, Strasbourg, capitale européenne, accueille un grand nombre d'institutions européennes sur son sol telles que le Parlement européen, le Médiateur européen, le Conseil de l'Europe, la Cour européenne des droits de l'Homme, de même que tels que l'Eurocorps, la Fondation européenne pour la science, la chaîne franco-allemande ARTE et l'Assemblée des régions d'Europe.

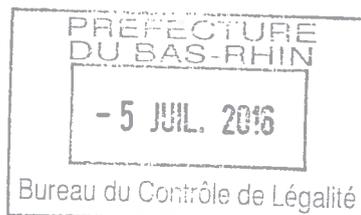
Enfin, l'Université de Strasbourg est un des membres fondateurs du Campus européen inauguré en mai 2016 et ayant pour mission de mutualiser les compétences et potentiels de 15 000 enseignants-chercheurs, 11 000 doctorants et 115 000 étudiants dans la région du Rhin Supérieur.

La dimension européenne de notre territoire va connaître une avancée supplémentaire en février prochain avec l'inauguration du nouveau pont sur le Rhin et l'extension de la ligne de tramway vers Kehl.

Nous sommes ainsi convaincus que Strasbourg constitue le lieu idéal pour la tenue d'un futur Conseil des Ministres franco-allemand et appelons les gouvernements nationaux à renforcer la dimension transfrontalière et citoyenne de la coopération franco-allemande à travers la réalisation concrète des objectifs politiques qu'ils poursuivent.

Le Conseil de l'Eurodistrict

Monsieur Roland RIES
Président de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
Präsident des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau



Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 2 juin 2016 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

05 JUL. 2016



Résolution

Prise de position de l'Eurodistrict concernant le « *Bundesverkehrswegeplan 2030* »

Réunion du Conseil de l'Eurodistrict
2 Juin 2016

En tant que groupement européen de coopération territoriale entre l'Ortenaukreis et l'Eurométropole de Strasbourg ainsi que les communautés de communes d'Erstein, Benfeld et Rhin, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau est directement concerné par les conséquences du « *Bundesverkehrswegeplan 2030* » (Schéma directeur des transports allemands à l'horizon 2030).

L'Eurodistrict est en effet situé à un carrefour européen des axes de transport avec un trafic de transit important. C'est pourquoi, le principe « d'une bonne accessibilité » a déjà été énoncé dans ses statuts fondateurs comme un objectif central et l'Eurodistrict s'engage tout particulièrement pour une mobilité durable. Il convient pour cela d'améliorer encore davantage l'infrastructure ferroviaire.

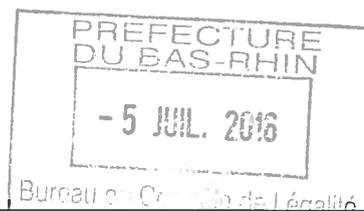
Ainsi, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau demande que l'aménagement du tronçon ferroviaire Kehl-Appenweier, y compris la partie habituellement appelée « *Appenweierer Kurve* », soit classé en « besoin prioritaire - dégoulottage (VB-E) » dans le « *Bundesverkehrswegeplan 2030* ». Faisant partie du réseau ferroviaire transeuropéen Paris-Bratislava / Budapest (Magistrale pour l'Europe), le projet revêt une importance considérable. Aussi, pour diminuer les concentrations de particules fines et d'oxydes d'azote ainsi que les émissions de CO₂ sur le territoire de l'Eurodistrict, il est essentiel d'être en mesure de transférer le trafic de la route vers le rail afin d'améliorer la qualité de l'air et le climat.

En outre, l'Eurodistrict demande que le terminal combiné pour le transport *Südlicher Oberrhein* soit intégré dans les « besoins prioritaires » et alternativement dans les « autres besoins ».

Le développement économique actuel dans la région mène à une augmentation du transport de marchandises. Par le biais de cette mesure, celui-ci pourrait également être davantage déplacé vers le rail.

Le Conseil de l'Eurodistrict

Monsieur Roland RIES
Président de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
Präsident des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau



Accord avec deux abstentions des suffrages exprimés, adopté le 2 juin 2016 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

05 JUL. 2016



Info Bundesverkehrswegeplan 2030 - Schéma directeur des transports allemands à l'horizon 2030

Introduction

Le 16 mars, le ministre du transport et de l'infrastructure digitale (BMVI) a présenté une première version du Schéma directeur des transports allemands à l'horizon 2030 (Bundesverkehrswegeplan, BVWP 2030¹). Il détermine le programme d'investissement du Bund des quinze prochaines années pour la construction, l'extension et la maintenance de l'infrastructure routière, ferroviaire et fluviale. Les objectifs principaux sont « une mobilité fluide dans le transport des personnes » et « un fret performant ». Mais le concept reflète aussi des « aspects de la sécurité routière ainsi que de la protection du climat, de l'environnement et contre le bruit ». Plus de 2.000 idées de projets qui avaient été soumis auparavant ont été étudiées et 1.000 ont été classées dans les catégories « projets en cours ou planifiés (FD) », « projets en cours ou planifiés – suppression des goulots d'étranglement (FD-E) », « besoins prioritaires (VB) », « besoins prioritaires – suppression des goulots d'étranglement (VB-E) » et « autres besoins ».

Le volume d'investissement pour le Bund s'élève à 264,5 milliards d'euros (dont près de 50 % pour les routes, 41 % pour les voies ferrées et 9 % pour le transport fluvial). Le schéma prévoit dans sa version actuelle 13,8 %, c'est-à-dire 9,3 milliards d'euros pour le Bade-Wurtemberg. Cette somme comprend les 3,8 milliards déjà alloués définitivement à des projets. Les autres 101 projets doivent encore être votés au cas par cas.

Pour l'Ortenau, trois projets sont classés « prioritaires » dans la planification des routes nationales (Bundesfernstraßen) : La rocade Elgersweier (B33) doit être étendue à trois voies, la rocade Haslach (B 33) doit être sur deux voire trois voies. La B 415 à Lahr est prévue à deux voies. Les trois projets ont été répertoriés avec un coût total d'environ 100 millions d'euros.

Dans « autres besoins », le schéma directeur cite la rocade Gutach (83,9 millions d'euros de coût) et l'expansion à six voies de l'A 5 d'Offenburg à Freiburg (499 millions). L'A5 avait déjà été inscrite dans le schéma directeur de 2003.

Dans le secteur ferroviaire, l'expansion de la Rheintalbahn d'Offenburg à Bâle est toujours classée « prioritaire » avec un investissement total de près de 6,4 milliards d'euros. Le ministère se réfère de manière explicite aux décisions du conseil consultatif du projet ainsi qu'à la décision du Bundestag qui en résultait concernant le tunnel de fret à Offenburg et le transport de marchandises en parallèle à l'autoroute au sud d'Offenburg.

Pour la ligne existante entre Offenburg et Kenzingen, la vitesse de 250 reste - comme dans l'ancien schéma directeur - la cible d'expansion. Les initiatives citoyennes avaient demandé une réduction de la vitesse. Aussi la préoccupation exprimée à plusieurs reprises en

¹http://www.bmvi.de/DE/VerkehrUndMobilitaet/Verkehrspolitik/Verkehrsinfrastruktur/Bundesverkehrswegeplan2030/bundesverkehrswegeplan2030_node.html

Südbaden, de réaliser l'itinéraire de marchandises entre Offenburg et Riegel en parallèle à l'extension de l'A5 ne fait pas partie du schéma présenté

Avant que le BVWP 2030 ne soit soumis au Cabinet pour le vote, une large enquête publique a été menée, au cours de laquelle toutes les parties intéressées ont eu l'occasion de commenter le BVWP. L'objectif était l'examen technique des spécifications fixées dans le projet de BVWP 2030, en particulier en ce qui concerne les impacts sur l'environnement. La date limite était le 2 mai 2016, mais l'Eurodistrict a demandé dans une lettre que son avis soit pris en compte au-delà de ce délai. La résolution ci-jointe est soumise à discussion au Conseil de l'Eurodistrict.

Extraits des prises de position

Ortenaukreis :

L'Ortenaukreis demande au gouvernement du Bade-Wurtemberg de retenir les points suivants dans l'avis formulé par le Land concernant les projets routiers du BVWP 2030 :

1. La classification de l'extension de l'autoroute A5 entre les jonctions Offenburg et Freiburg-Mitte à six voies dans les « besoins prioritaires - suppression des goulots d'étranglement (VB-E) ».
2. L'inclusion d'une nouvelle jonction de l'autoroute A5 Offenburg-Sud dans les « besoins prioritaires - suppression des goulots d'étranglement (VB-E) » et le maintien de la rocade Elgersweier B 33 (extension de la B 33 d'Offenburg-Elgersweier à l'A 5) dans les « besoins prioritaires (VB) ».
3. L'inclusion de l'optimisation des points de connexion existants de l'A 5 entre les jonctions Offenburg et Rust dans le BVWP en tant que « besoin prioritaire - suppression des goulots d'étranglement (VB-E) ». Ceci est particulièrement important pour les points de connexion de Lahr et de Rust.
4. L'inclusion d'un nouvel échangeur d'autoroute Lahr-Nord / Friesenheim dans le BVWP en tant que « besoin prioritaire - suppression des goulots d'étranglement (VB-E) ».
5. La classification de la rocade Guttach (B 33) dans les « besoins prioritaires (VB) » et pas seulement dans les « autres besoins ».
6. L'inclusion des rocades Achern-Önsbach, Achern-Fautenbach et Appenweier (B3) dans le BVWP en tant que « besoins prioritaires (VB) ».
7. L'inclusion d'un nouveau passage du Rhin entre Erstein et Schwanau (B 415 Ouest) dans le BVWP en tant qu' « autre besoin (WB) ».
8. Le maintien de la rocade Haslach (B33) dans le BVWP en tant que « besoin prioritaire (VB) » est essentiel.

L'Ortenaukreis encourage également une introduction et une mise en œuvre rapide du processus d'approbation des plans pertinents ainsi que la mise à disposition du financement nécessaire. Le Land est invité à discuter avec le Bund d'autres sources de financement.

L'Ortenaukreis appelle également à éviter une augmentation de la pollution sonore en générale causée par l'élargissement de routes et la construction de nouvelles routes.

II. Projets ferroviaires

1. Le classement de l'extension à Kehl - Appenweier y compris la partie habituellement appelée « Appenweierer Kurve » comme un nouveau projet dans les « besoins prioritaires - suppression des goulots d'étranglement (VB-E) ».

2. Examen du terminal pour le transport combiné Südlicher Oberrhein (Lahr) dans les « besoins prioritaires » ou alternativement dans les « autres besoins ».

Offenburg :

[...] Dans le BVWP 2030, la poursuite de la B 33 du Kinzigtal à la BAB 5 avec une nouvelle sortie d'autoroute Offenburg-Sud ayant pour nom de projet « OU Elgersweier » est répertoriée sous le numéro de projet B33-G20-BW. Lors de l'enregistrement par le Land, cette mesure était en tant que nouvelle mesure classée à la septième place des priorités dans le Bade-Wurtemberg (VB = besoins prioritaires). L'objectif est une nouvelle construction à trois voies qui correspondrait à un coût de 21,8 millions d'euros. Le facteur coût-bénéfice a été évalué à 5,9.

Cette mesure fait partie depuis de nombreuses années des besoins prioritaires du BVWP. Actuellement, la section Berghaupten - Offenburg-Elgersweier B 33 est élargie à quatre voies au niveau du « vordere Kinzigtal ». Depuis des nombreuses années, au confluent de la B 33 en provenance du Kinzigtal et de la B 3 en provenance de Lahr, près d'Offenburg-Uffhofen, il y a régulièrement d'importants embouteillages aux heures de pointe. Une dégradation de cette situation est d'ores et déjà prévisible avec l'achèvement de l'expansion à quatre voies de la B 33 dans le « vordere Kinzigtal ». Des itinéraires alternatifs appropriés ne sont pas disponibles. La B 33 dans le « vordere Kinzigtal » est utilisée quotidiennement par plus de 25.000 personnes qui se rendent au travail. S'y ajoutent le transport des biens et le trafic touristique en Forêt Noire et au lac de Constance. Dans ce contexte, nous jugeons impératif de planifier et de réaliser l'extension de la B 33 jusqu'à l'autoroute BAB 5 avec une nouvelle jonction Offenburg sud. Aussi les associations d'entreprises locales font remarquer fréquemment ces derniers temps qu'une liaison performante venant du Kinzigtal via la B 33 avec une connexion directe à l'autoroute est absolument nécessaire afin de préserver la puissance économique du territoire.

Lahr :

A5 AS Offenburg – AS Freiburg-M, extension sur six voies

La ville de Lahr demande :

1. la classification de l'expansion à six voies de l'A 5 dans le « besoin prioritaire »,
2. la mise à disposition de personnel dans les administrations afin de permettre des processus de planification rapides,
3. d'étendre la section d'autoroute entre Offenburg et Freiburg à six voies dès que possible,

4. une protection combinée contre le bruit pour l'autoroute à six voies et les voies 3 et 4 de la Rheintalbahn.

Justification : le Bade-Wurtemberg est l'un des lieux de transit les plus fréquentés d'Europe. Malheureusement, l'infrastructure de transport dans la plaine du Rhin Supérieur ne répond pas à cette situation. Lors de bouchons sur la BAB 5, il n'y a pas de déviations appropriées. En Alsace, il n'y a aucune autoroute en continu du nord au sud et dans le Südbaden, la topographie de la Forêt Noire ne permet pas d'alternative non plus.

Etant un Land interconnecté transfrontalier et orienté vers l'exportation, nous sommes entièrement tributaires d'un transport de personnes et de fret performant. Cependant, la réalité est toute autre - avec près de 70 000 véhicules par jour, une augmentation des risques d'embouteillages et d'accidents, de grands projets logistiques régionaux et une croissance démographique supérieure à la moyenne. [...] Étant donné que le Bundestag a pris la décision d'un renouvellement et d'une expansion de la Rheintalbahn en parallèle à la BAB 5, une planification et une exécution simultanées devraient être visées. En particulier, la thématique de protection contre le bruit qui préoccupe fortement les citoyens pourrait être examinée et résolue dans son ensemble. Cela aurait de grands avantages en termes d'acceptation des grands projets mais aussi de nombreuses synergies pour permettre une mise en œuvre plus économique. [...]

B415 OU Lahr, extension à deux voies

La ville de Lahr demande :

La classification des rocales Lahr-Reichenbach et Lahr-Kuhbach (B415) dans le « besoin prioritaire » est maintenue dans la version finale du « Bundesverkehrswegeplan ».

Projet de terminal intermodal Südlicher Oberrhein (Lahr)

La ville de Lahr demande :

Un terminal combiné pour le trafic à Lahr, situé entre l'aéroport de Lahr et la ligne de chemin de fer parallèle à l'autoroute, est intégré dans le « Bundesverkehrswegeplan ».

Justification: La ville de Lahr est engagée depuis plusieurs années pour un transfert du fret vers le rail. [...]

L'objectif du gouvernement du Land est clairement de mettre en avant la connexion des différents modes de transport dans le « Bundesverkehrswegeplan », afin de faciliter le passage vers la modalité la mieux adaptée pour l'environnement. [...] Cette indépendance du système ne peut pas être réalisée facilement et surtout pas de manière fiable par un seul acteur privé. [...]

Les explications de la ville de Lahr pendant la restructuration du plan régional relatif à la connexion voies ferrées / autoroute / région ont rencontré un terrain favorable. Ainsi, les mises à niveau de l'A5, l'expansion des voies ferrées et la mise en place du terminal intermodal y ont été inclus comme objectifs d'aménagement du territoire. La ville de Lahr se joint à la demande du Regionalverband Südlicher Oberrhein pour inclure un terminal Südlicher Oberrhein (Lahr) dans le BVWP 2030.

Commentaire de la ville de Kehl

Le projet de loi du Schéma directeur des transports écrit à juste titre que la ligne ferroviaire entre la frontière nationale et la gare de Kehl (qui correspond globalement au pont du Rhin) est « en grande partie achevée ». Mais le tronçon restant allant jusqu'à la jonction du réseau à longue distance et à grande vitesse entre la gare de Kehl et Appenweier, y compris la Appenweierer Kurve, n'est jusqu'à présent pas mentionné comme « besoin prioritaire – suppression des goulots d'étranglement ». Nous demandons de modifier ceci pour les raisons suivantes :

- Les pertes de temps pour le trafic à grande vitesse entre la France et l'Allemagne doivent être réduites, ce qui renforce les connexions ferroviaires comme une alternative écologique au transport aérien.
- Les capacités pour le développement supplémentaire des liaisons de transport de marchandises sont à créer. Dans le programme de développement de la Deutsche Bahn à l'horizon 2015, les prévisions partent d'un taux de croissance de 50 % par rapport à 2016. Un transport ferroviaire performant est également à considérer simultanément comme un facteur important dans le développement d'une région économiquement forte et comme moteur d'une croissance verte.
- Les capacités de développement de la connexion de transport ferroviaire entre l'Ortenau (Offenburg) et Strasbourg sont à créer. Encore une fois, le programme de développement de la Deutsche Bahn y prévoit une expansion. Les interconnexions transfrontalières dans le marché du travail et dans l'éducation, le trafic commercial et touristique augmentent de manière significative. En conséquence, le service de transports en commun doit être élargi.

